

Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences de la branche métallurgie en Centre-Val-de-Loire 2020-2023

Rapport complet février 2021





SOMMAIRE

◇ INTRODUCTION	P.3
◇ SYNTHÈSE	P.6
◇ 1. ÉTAT DES LIEUX DE LA BRANCHE EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE EN 2019	P.14
• 1.1. La branche en 2019 en Centre-Val-de-Loire	P.16
• 1.2. Les spécificités départementales	P.24
• 1.3. La place des métiers métallurgiques dans les autres secteurs	P.32
◇ 2. IMPACT DU COVID ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA BRANCHE	P.37
• 2.1. Les impacts de la crise au 30/09/2020 et actions mises en œuvre	p.38
• 2.2 Les perspectives à moyen terme : perception des entreprises	p.47
◇ 3. BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES	P.55
• 3.1. Les métiers de la branche aujourd'hui	P.56
• 3.2. Les problématiques RH à court terme	P.60
• 3.3. Les besoins en emplois et compétences de la branche à 3 ans	P.64
◇ 4. RECOURS À L'OFFRE DE FORMATION	P.72
◇ 5. ENJEUX ET PRÉCONISATIONS	P.77
◇ ANNEXES	P.84

INTRODUCTION

RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA MISSION

- ◇ **UNE GPEC CONDUITE EN 2016-2017 EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE SUR LA BRANCHE MÉTALLURGIE ET AYANT DONNÉ LIEU À UN PROGRAMME RÉGIONAL EMPLOI FORMATION.**
- ◇ **LA NÉCESSITÉ DE RÉVISER LES PRÉVISIONS AU REGARD DES ÉVOLUTIONS RÉCENTES :**
 - Evolutions fortes d'activité (en particulier automobile) avant Covid
 - Impact du Covid sur l'ensemble de la branche, et en particulier sur les secteurs automobile et aéronautique.
- ◇ **UNE MISE À JOUR DE CETTE GPEC POUR AIDER LES ENTREPRISES À PRÉPARER LA SUITE EN PROPOSANT DES RESSOURCES HUMAINES ADAPTÉES À LEURS BESOINS**

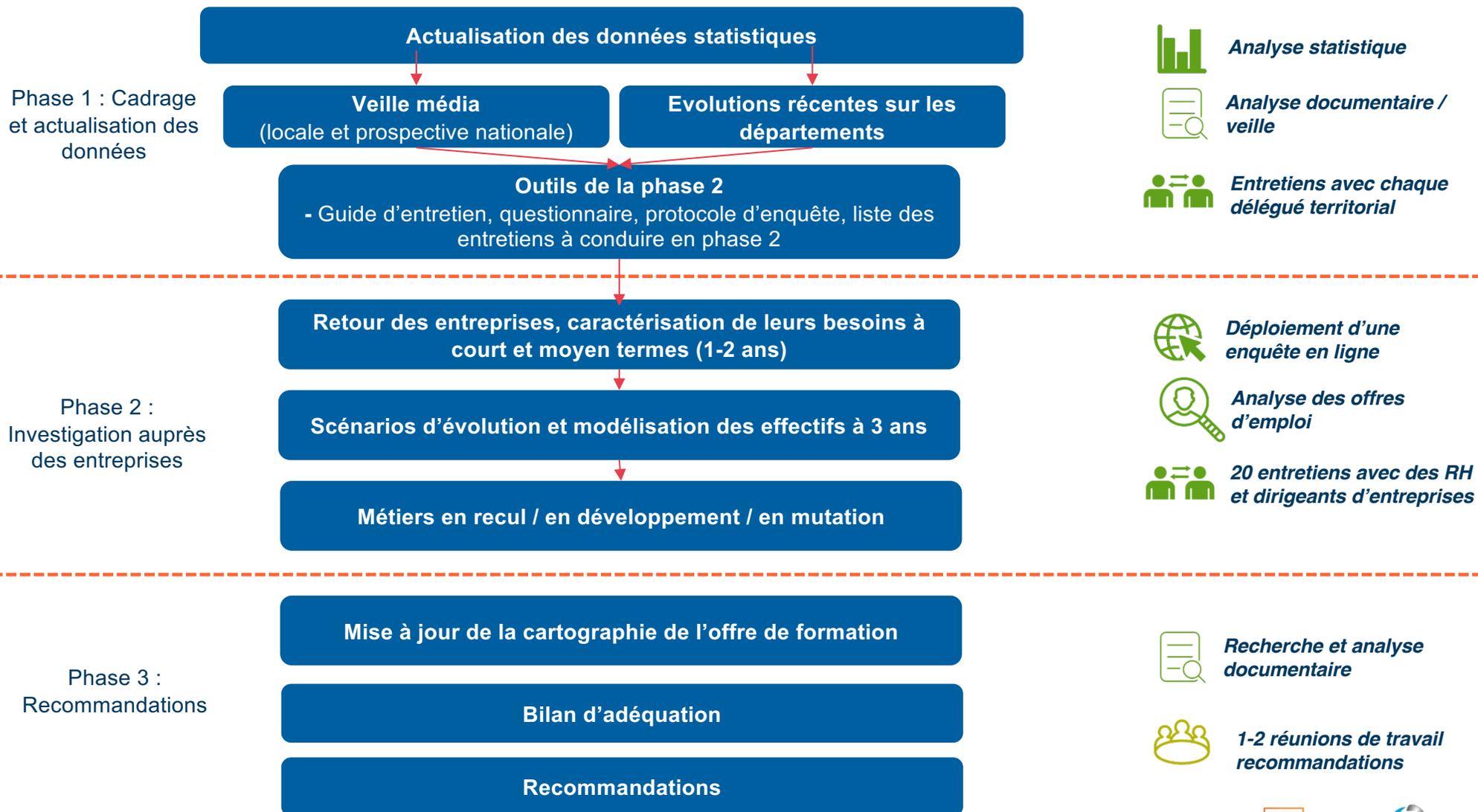


Actualiser la GPEC en précisant l'évolution des besoins en emplois et en compétences pour chaque secteur d'activités de la branche



Proposer des recommandations, sur les priorités du Programme Régional Emploi Formation.

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



SYNTHESE

ETAT DES LIEUX DE LA BRANCHE MÉTALLURGIE EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE EN 2019

60 300 emplois en 2019, soit 10% de l'emploi régional

La branche métallurgie en Centre-Val-de-Loire compte 60 300 emplois salariés au 31 décembre 2019, soit environ 10% de l'emploi régional. Après une baisse régulière et entre 2008 et 2018, la branche avait renoué avec la hausse de ses effectifs en 2019.

Les zones d'emplois de Tours et Bourges concentrent 35% des effectifs de la branche. Toutefois des zones d'emplois plus petites en nombre d'emplois sont fortement dépendantes de la métallurgie, les emplois dans la branche représentant plus de 20% des emplois sur les zones d'emploi de Nogent-le-Rotrou et Vendôme et près de 15% pour Gien, Vierzon, Romorantin-Lanthenay et Bourges.

Des spécificités régionales fortes

La branche dispose d'un tissu diversifié et composé essentiellement de sous-traitants. Quelques secteurs d'activité sont plus représentés comme l'industrie aéronautique, l'industrie automobile, la fabrication d'armes et de munition.

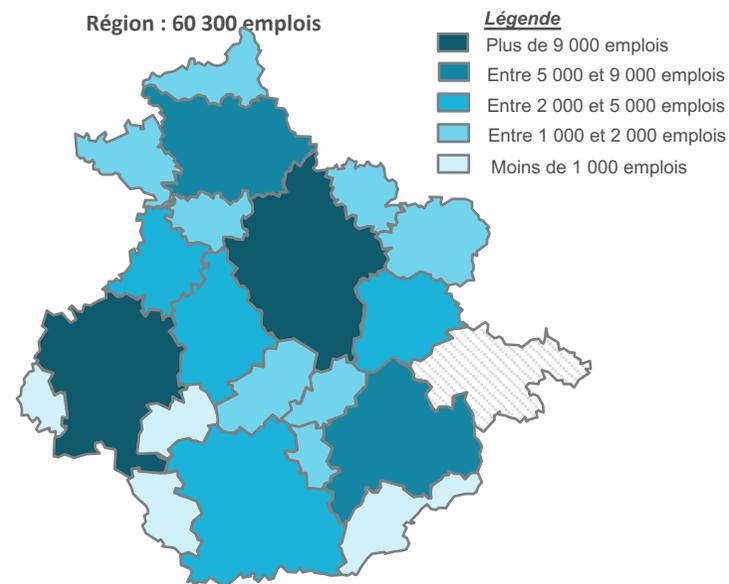
Ces activités ne sont pas réparties uniformément sur le territoire ; ainsi par exemple l'industrie aéronautique se concentre dans les départements du Cher (près de 20 % des emplois du département) et de l'Indre (28 % des emplois du département), l'industrie automobile dans les départements du Loir-et-Cher (14 % des emplois du département) et du Loiret (18 % des emplois du département).

Des métiers métallurgiques mobilisés dans d'autres secteurs d'activités en Région

Le territoire compte près de 104 000 salariés dans un métier de la métallurgie, dont 40% travaillent hors de la branche métallurgie ; il s'agit notamment de salariés dans des métiers de process ou de la maintenance Cet élément est important car l'offre de formation aux métiers de la métallurgie alimente ainsi également d'autres secteurs industriels du territoire

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LA BRANCHE MÉTALLURGIE PAR ZONE D'EMPLOI EN 2019

Source: Données de l'Observatoire, ACOSS (2020); retraitements
Katalyse



L'IMPACT DU COVID SUR LA BRANCHE

Une baisse du chiffre d'affaires pour 77% des entreprises pour 2020, peu d'impact encore sur l'emploi

Au global, les baisses d'activité en 2020 concernent 77% des entreprises de la branche. 14% déclarent que leur activité est restée stable et 9% d'entre elles que l'activité a augmenté; il s'agit d'une part d'entreprises qui avaient initié une stratégie de développement avant 2020 dont les commandes prises en 2019 ont été honorées sur l'année; la question pour ces entreprises sera de maintenir cette tendance dans un climat très incertain. Il s'agit d'autre part d'entreprises positionnées sur des secteurs en développement (pour l'industrie pharmaceutique notamment). Malgré cette baisse d'activité, l'impact sur l'emploi salarié pour 2020 est estimé à -2,5%, avec une stabilisation des effectifs pour près de la moitié des entreprises. A noter toutefois la chute du recours à l'intérim.

90% des entreprises de la branche ont eu recours à l'activité partielle en 2020

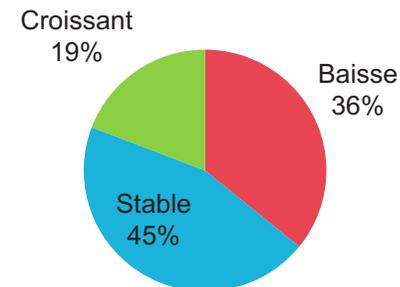
Face à la crise sanitaire de la COVID et au confinement, les entreprises de la branche ont mobilisé les différents outils leur permettant d'en réduire l'impact sur leur activité et santé financière. Notamment 90% des entreprises de la métallurgie en région ont eu recours à l'activité partielle. Des 1ères actions ont été également prises affectant l'emploi (départs non remplacés et même licenciements). Enfin 21% ont eu recours aux dispositifs de formation, profitant de cette baisse d'activité pour assurer une montée en compétence de leurs salariés

Parmi les mesures mises en place pour favoriser la distanciation sociale, le développement du télétravail impactera durablement plusieurs fonctions

87% des entreprises ont revu leur organisation pour répondre aux conditions sanitaires, et seules 16% estiment avoir eu des difficultés dans cette mise en œuvre. Les situations sont naturellement hétérogènes selon les tailles d'entreprises, les secteurs, la part de la production (vs bureau d'études) l'organisation des lignes de production... Toutefois la plupart des entreprises ont instauré le télétravail pour certaines fonctions (support, bureau d'études...). Sans le généraliser, la crise Covid laissera toutefois des traces dans l'organisation du travail avec un recours plus important au télétravail après crise.

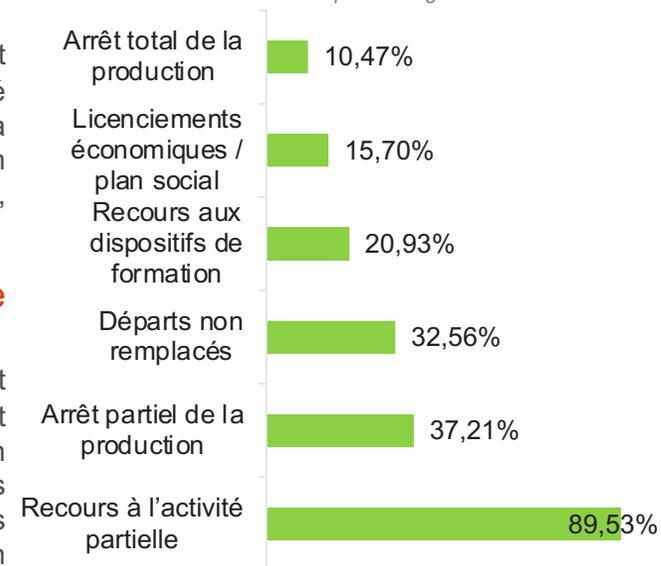
EVOLUTION DES EFFECTIFS 2019-2020 POUR LES ENTREPRISES DE LA REGION

Source : Enquête en ligne



QUELLES ACTIONS AVEZ-VOUS MIS EN PLACE ENTRE LA CRISE DU COVID ET AUJOURD'HUI ? (2020)

Source : Enquête en ligne



LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA MÉTALLURGIE EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE À 3 ANS

Des évolutions disparates attendues du chiffre d'affaires à 3 ans

La projection à 3 ans des dirigeants d'entreprises de la branche est difficile du fait d'un climat de profonde incertitude. La visibilité du carnet de commande s'est très fortement réduite pour un grand nombre d'entreprises (situation avant 2nd confinement). 57% des entreprises avaient une visibilité de moins de 3 mois et seules 21% ont une visibilité à 6 mois. L'inquiétude s'est renforcée pour 2021 car les entreprises avaient bénéficié en 2020 du développement commercial réalisé en 2019, ce qui a moins été le cas en 2020.

25% des entreprises s'attendent à une baisse de leur chiffre d'affaire à 3 ans, 38% à une stabilisation et 36% à une hausse avec des différences très marquées selon les secteurs clients (baisse attendue pour l'aéronautique ou l'automobile, hausse au contraire attendue pour l'industrie pharmaceutique, l'instrumentation médicale, l'agroalimentaire, l'énergie...) et les stratégies des entreprises.

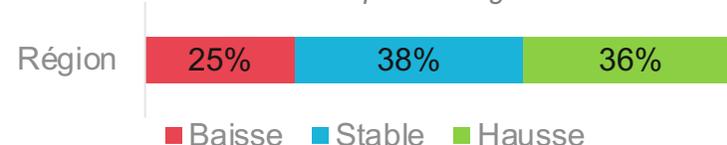
Les priorités stratégiques à 3 ans : un pied sur le frein, un pied sur l'accélérateur

Les préoccupations des industriels à 3 ans sont de deux ordres :

- Se développer (« pied sur l'accélérateur ») : par le développement de nouveaux produits et services, par la diversification, par la conquête de marché
- Réduire les coûts et accroître la performance (« pied sur le frein ») : pour répondre à cet enjeu, les entreprises envisagent une modernisation accélérée de leur parc productif : ainsi l'automatisation de la production est une priorité forte à très forte pour 49% des entreprises, les nouveaux équipements plus performants pour 53% des entreprises.

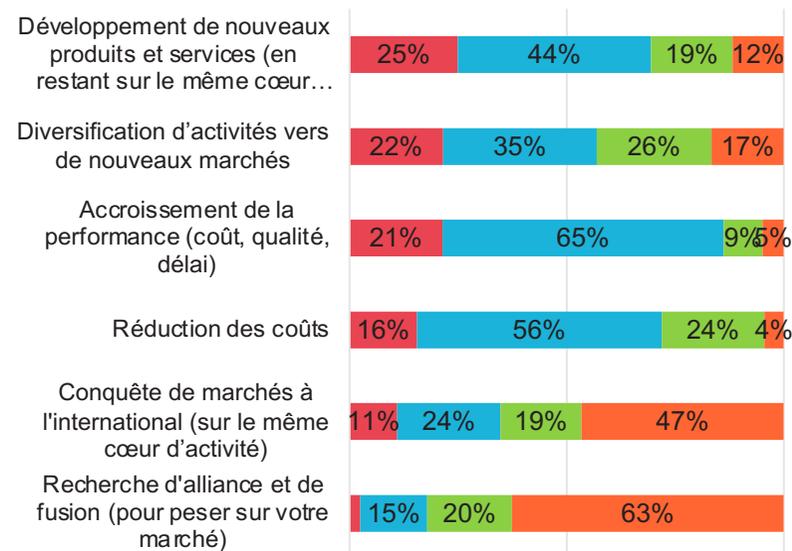
QUELLE ÉVOLUTION ATTENDUE DU CA A 3 ANS ? (2020)

Source : Enquête en ligne



PRIORITÉS STRATÉGIQUES DES ENTREPRISES A 3 ANS

Source : Enquête en ligne



■ Priorité principale ■ Priorité forte
■ Priorité faible ■ N'est pas une priorité

LES BESOINS EN EMPLOIS DE LA BRANCHE À 3 ANS

Un nombre d'emplois qui devraient diminuer de 4% entre 2019 et 2023

Selon les projections réalisées, l'activité des entreprises de la branche devraient commencer à connaître une reprise en 2021 et d'ici 2023 avoir quasiment retrouvé leur niveau d'avant crise. Selon cette projection et en intégrant les gains de productivité, les effectifs de la branche devraient s'établir à près de 58 000 emplois en 2023. La question se pose de l'évolution de l'emploi au regard de l'évolution d'activité. Une hypothèse pessimiste serait que l'emploi suive l'évolution de l'activité avec un effet retard du fait des dispositifs en place : point bas de l'emploi en 2021 voire 2022 (non remplacement des départs, licenciements) puis hausse progressive. Une hypothèse optimiste serait un relatif lissage de la baisse des emplois. La vérité se situe certainement entre ces deux hypothèses et dépend en partie des dispositifs publics en place (de type chômage de longue durée) et de leur durée de mise en œuvre.

Un besoin de renouvellement estimé entre 2 100 et 2 700 emplois par an

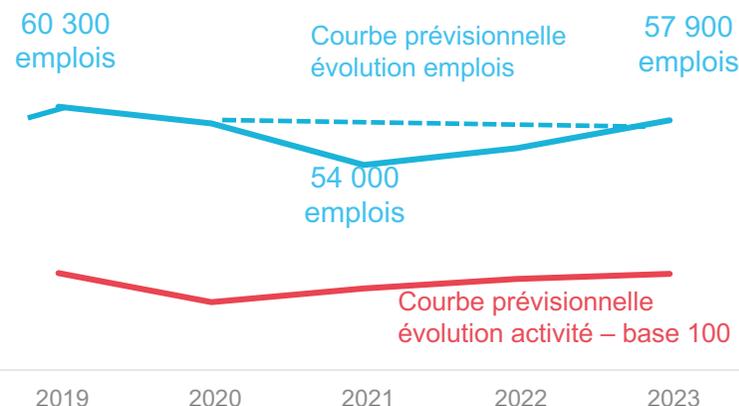
Si le besoin en renouvellement diminue au regard des besoins de renouvellement des dernières années, il est toutefois important de noter que les entreprises vont continuer à avoir des besoins de recrutement. Ces recrutements concernent pour moitié des ouvriers qualifiés et pour l'autre moitié des métiers de techniciens ou cadres et des fonctions supports.

Un enjeu majeur de préservation des métiers et compétences

Face au risque de diminution de l'activité, la préservation des métiers critiques constitue un enjeu pour les entreprises. Il s'agit notamment des métiers « cœur » de la métallurgie qui connaissent des tensions depuis plusieurs années et pour lesquels l'expérience acquise en entreprise est essentielle (usineur, soudeurs, fondeurs...), des métiers de la maintenance, mais également des technico-commerciaux (à préserver dans un contexte de recherche de nouveaux clients).

ESTIMATION DE L'EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE 2019-2023

Source : ACOSS ; Oxford economics – retraitement Katalyse



BESOINS ANNUELS DE RENOUVELLEMENT



Nombre de départ en retraite moyen annuel : 1 500 départs

Autres départs annuels de la branche ou du territoire : 1 200 à 1 800 départs

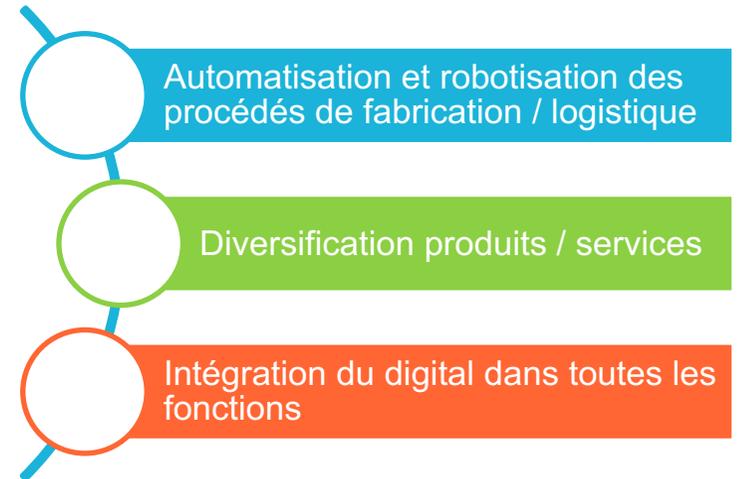
Besoin de renouvellement annuel de 2 100 à 2 700 emplois

LES BESOINS EN COMPÉTENCES DE LA BRANCHE À 3 ANS

Des mutations accélérées dans les entreprises générant un renouvellement de compétences

Au-delà des évolutions quantitatives, les entreprises ont besoin de compétences renouvelées pour répondre aux enjeux à 3 ans et en particulier l'automatisation et robotisation, la diversification des produits / marchés et l'intégration du digital. L'ensemble des métiers vont être impactés : montée en compétences sur les lignes de production, programmation de robots, maintenance robotique, gestion commerciale avec les ERP, GMAO...

MUTATIONS MAJEURES DANS LES ENTREPRISES



LES BESOINS EN FORMATION À 3 ANS

Une diminution du recours à l'alternance en 2020 mais le souhait d'un « retour à la normale » pour 2021

Le recours à l'alternance a été impacté en 2020 par la crise de la Covid ; ainsi les alternants représentaient 3,6% des effectifs des entreprises interrogées en 2019 contre 2,6% en 2020. Malgré les aides existantes, l'incertitude autour de l'activité a été très pénalisante. Toutefois les entreprises interrogées ont conscience de l'importance de l'alternance pour former les futurs salariés et apprécient particulièrement ce mode de formation. Elles envisagent dès 2021 de recourir de nouveau plus fortement à l'alternance.

Pour préparer l'avenir les entreprises envisagent d'accroître leur recours à la formation continue

68% des entreprises interrogées envisagent d'augmenter la part de chiffre d'affaires consacrée à la formation continue dans les 3 ans à venir. Conformément à la répartition des effectifs, ce sont pour les métiers de la production que les entreprises envisagent particulièrement le recours à la formation continue.

Les principales thématiques de formation envisagées (présentées dans le schéma ci-contre) montrent l'importance des formations en lien avec les technologies numériques (logiciels, simulation, ERP, programmation...)

PART DES ALTERNANTS DANS LES EFFECTIFS DES ENTREPRISES

Source : Enquête en ligne

3,6% des effectifs



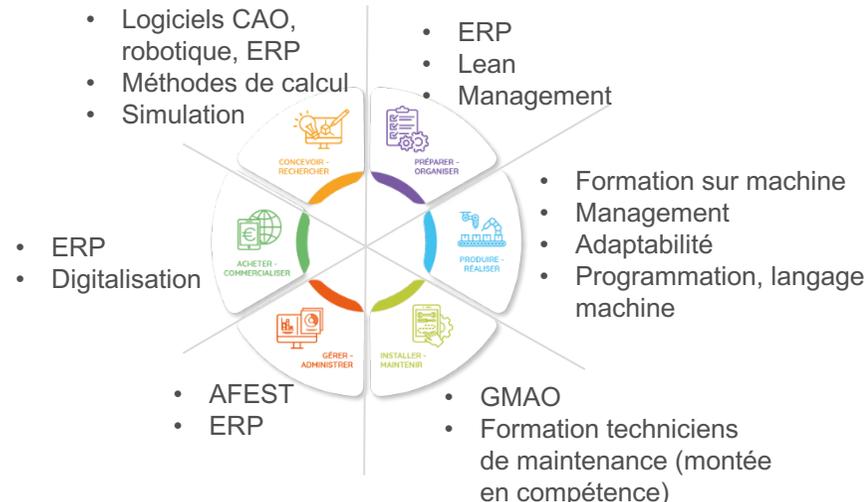
Effectif 2019

2,6% des effectifs



Effectif 2020

PRINCIPAUX BESOINS DE FORMATION EXPRIMÉS PAR FAMILLE DE METIERS



LES ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

En réponse aux constats exposés ci-avant, 4 enjeux ont été identifiés pour la branche en Centre-Val-de-Loire et 13 actions ont été proposées pour répondre à ces enjeux. Ces propositions viennent en complémentarité des actions et dispositifs déjà mis en œuvre sur le territoire par la branche, l'AR2i et leurs partenaires.

1. Accompagner les entreprises dans leur mutation pour favoriser leur rebond

- Permettre à l'AR2i de faire réaliser plus de diagnostics stratégiques d'entreprises
- Identifier les projets d'entreprises non retenus dans le plan de relance et leur proposer un accompagnement spécifique
- Accompagner l'acculturation digitale des salariés

2. Préserver les compétences

- Analyser l'opportunité de disposer d'un GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'Insertion et la qualification) sur d'autres territoires ou d'étendre le périmètre d'intervention du GEIQ Industrie 28
- Mobiliser les diagnostics RH OPCO2i
- Anticiper et accompagner la transmission des savoir-faire
- Conforter l'offre de formation existante en continuant à favoriser la mutualisation et coopération

3. Contribuer aux actions de valorisation des entreprises

- Continuer les actions de communication
- Proposer un accompagnement / formation des dirigeants et RH face à l'accroissement des risques psycho-sociaux
- Développer avec l'OPCO2i / AR2i une offre coordonnée de communication

4. Renforcer l'industrie en Centre Val de Loire

- Diffuser le dispositif « industriels solidaires »
- Participer avec le Conseil Régional à une stratégie de réindustrialisation du Centre-Val-de-Loire
- Structurer France Industrie en Centre-Val-de-Loire

1. ÉTAT DES LIEUX DE LA BRANCHE EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE EN 2019

01

INTRODUCTION

Précisions méthodologiques

◇ LES PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES STATISTIQUES UTILISÉES

- La source **ACOSS**, pour les données sur l'emploi salarié privé par zone d'emploi et sur l'emploi industriel (intégrant les activités autres que la branche)
- Les **fichiers SIRENE** pour l'identification des établissements de la branche
- NB : contrairement à l'analyse conduite en 2014, nous n'avons pas utilisé les données de l'observatoire des métiers de la métallurgie, les dernières données disponibles pour l'emploi étant de 2018 alors que la source ACOSS nous permet de disposer des données au 31 décembre 2019.

Zoom sur le périmètre retenu de la métallurgie

La nomenclature des secteurs d'activité de l'économie actuellement en vigueur est la NAF 2008 (NAF révision 2). A partir de cette nomenclature, le champ de la **Métallurgie** est défini en comptabilisant les codes 24 à 30, ainsi que le code 33 et une partie du 32. Les données ACOSS et INSEE intègrent la totalité des activités du code 32.

Ainsi, le champ défini par la nomenclature est plus restreint que le champ d'application de la convention collective de la branche Métallurgie tel qu'il en ressort des données issues de l'OPCAIM. En effet, la nomenclature utilisée dans la statistique publique, principal producteur de données économiques, ne permet pas d'identifier les effectifs des établissements relevant de la branche mais dont l'activité est classée dans les services : par exemple, le commerce de gros, les sièges sociaux, les activités d'architecture et ingénierie, les services informatiques, bureaux d'études, ... Par ailleurs les codes NAF des entreprises ne correspondent parfois plus à l'activité réelle de l'entreprise.

1.1. La branche en 2019 en Centre-Val-de-Loire

1.1

L'EMPLOI DANS LA BRANCHE EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE

60 300 emplois salariés au 31 décembre 2019

Les emplois industriels sont présents de manière diffuse sur l'ensemble du territoire régional, avec une **concentration sur quelques pôles** :

- 35 % de la totalité des emplois de la branche dans la région se concentrent sur deux pôles : Tours (avec 11 216 emplois) et Orléans (avec 9 974 emplois)
- 53 % des métiers de la branche métallurgie de la région représentés dans les zones d'emploi de Tours, Orléans, Bourges et Chartres.

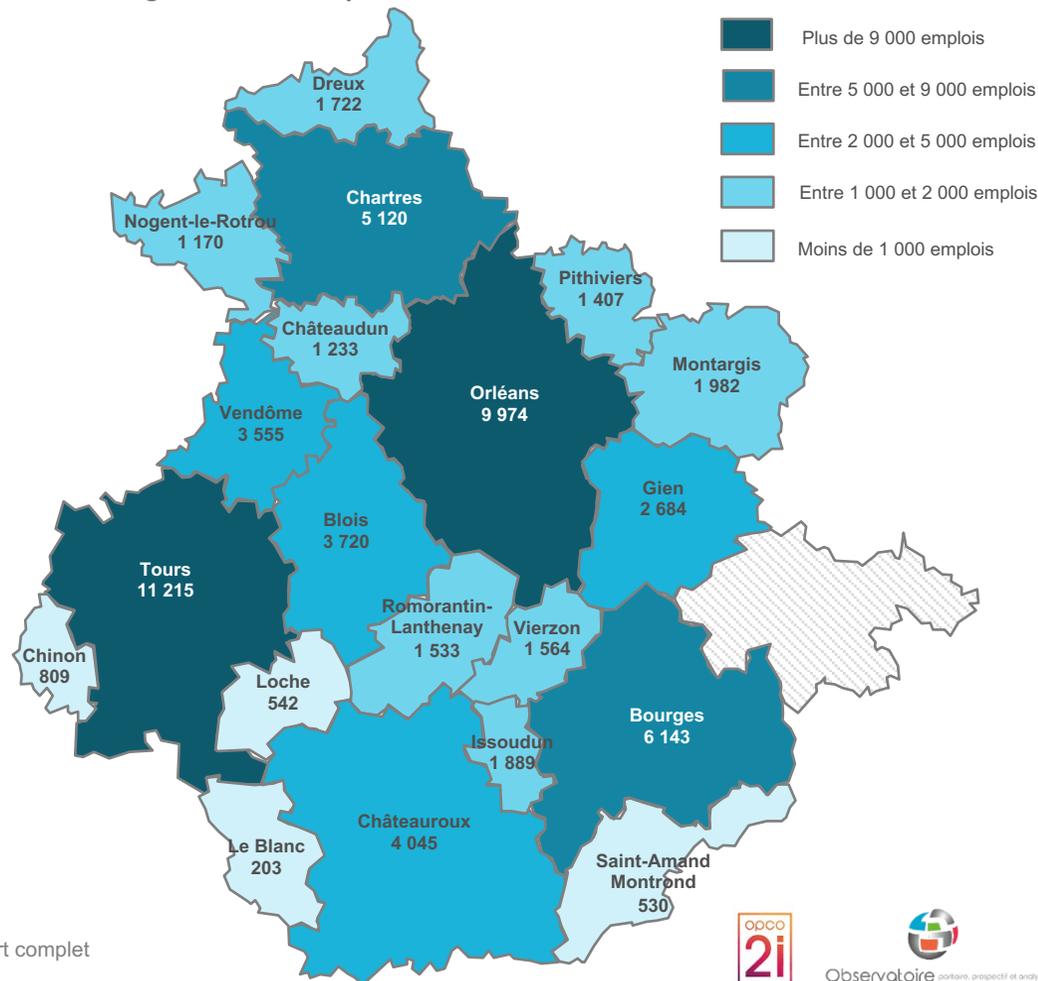
Il n'y a **pas eu d'évolution majeure** quant à la répartition des salariés de la branche depuis 2015.

NOMBRE D'EMPLOIS DANS LA BRANCHE MÉTALLURGIE PAR ZONE D'EMPLOI EN 2019

Source: Données de l'Observatoire, ACOSS (2020); retraitements Katalyse

Région : 60 300 emplois

Légende



L'EMPLOI DANS LA BRANCHE EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Un poids majeur de la branche dans le tissu économique

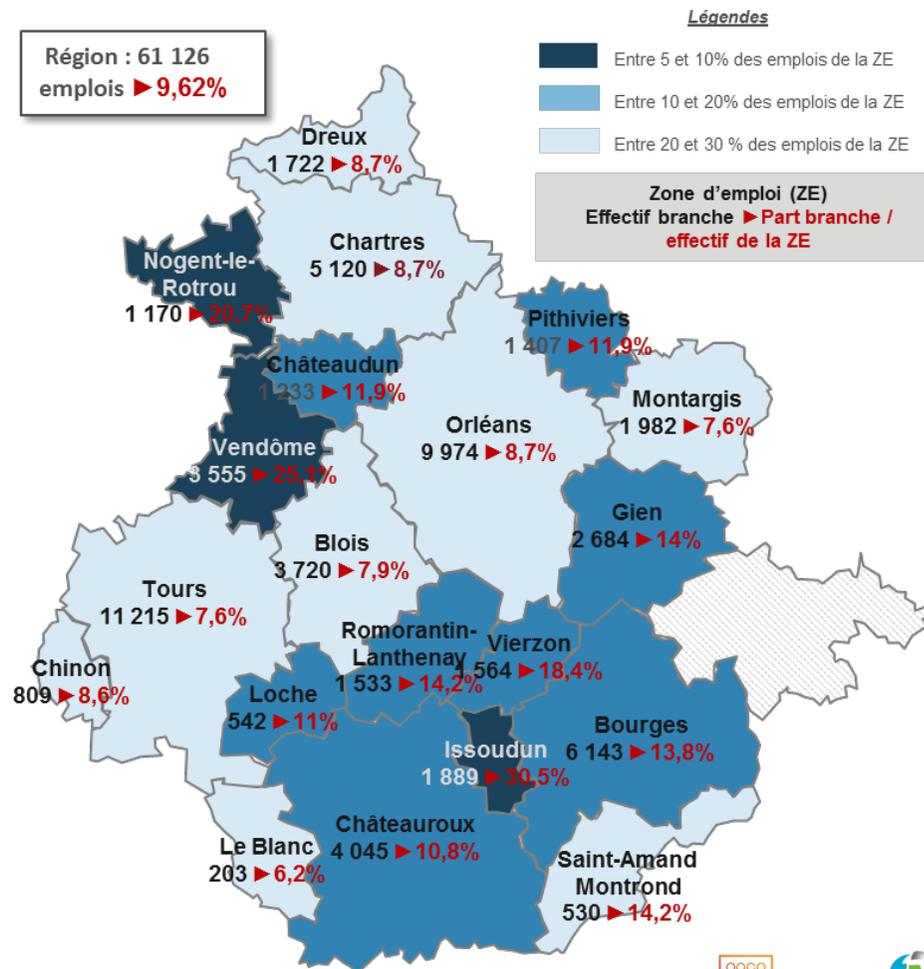
La branche métallurgie représente près de **10%** de l'emploi régional.

Sa part dans l'emploi local est particulièrement marquée sur le Sud de la région (en particulier dans l'Indre) et à l'Ouest sur les zones d'emploi de Nogent-le-Rotrou et Vendôme.

De fait, même si l'emploi de la branche métallurgie se concentre essentiellement sur les zones d'emplois de Tours et Orléans, son poids dans l'économie de nombreux territoires plus ruraux les rendent particulièrement vulnérables aux évolutions du secteur.

POIDS DES EMPLOIS DE LA BRANCHE MÉTALLURGIE PAR ZONE D'EMPLOI EN 2019

Source: Données de l'Observatoire, ACOSS (2020); retraitements Katalyse



L'EMPLOI DANS LA BRANCHE EN CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Répartition par secteur d'activités

Rappel : ainsi que précisé en introduction, l'analyse en code NAF permet de disposer de données publiques fiables et comparables sur le territoire national et dans le temps ; toutefois le champ ainsi couvert est plus restreint que le champ d'application de la convention collective et le code Naf de certaines entreprises ne correspond parfois plus à leur activité.

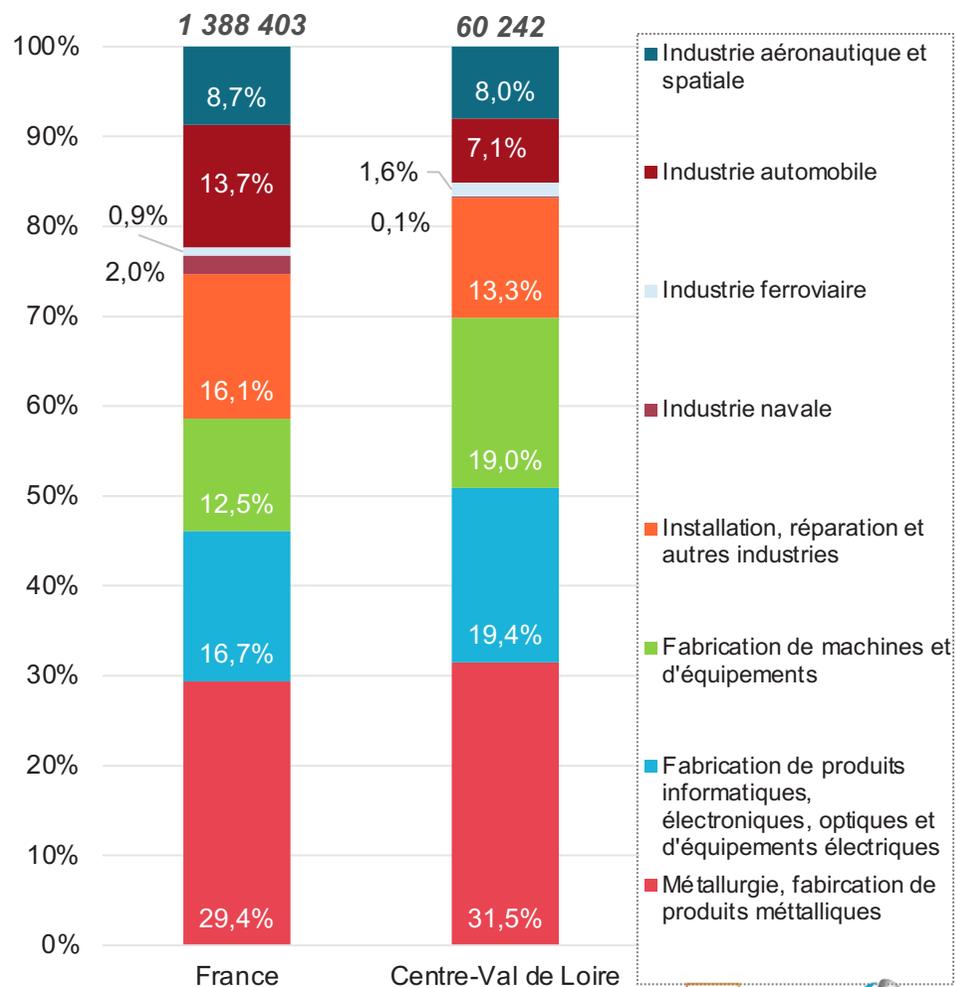
Une répartition par secteur d'activité relativement comparable à celle de la France avec toutefois quelques spécificités :

- **La surreprésentation de la fabrication de machines et d'équipements** (19 % des emplois contre 12,5 % en France).
- **Une industrie de la fabrication d'armes et de munitions** plus présente sur le territoire (intégrée dans le graphique dans les activités "métallurgie te fabrication de produits métalliques").

Au-delà de ces données régionales, le territoire est marqué par des spécificités plus fortes à l'échelle des départements voire bassins d'emplois (analysées plus loin dans le rapport).

RÉPARTITION DES EMPLOIS EN 2019 DE LA BRANCHE MÉTALLURGIE PAR GRAND SECTEUR : COMPARATIF CENTRE VAL DE LOIRE / FRANCE ENTIÈRE

Source: Acooss (2020); retraitements Katalyse



01

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR CLIENT

La répartition des entreprises par secteur client met en avant la diversité des profils économiques des entreprises de la branche et la diversité de leurs clientèles.

La branche n'est donc pas dépendante d'un seul secteur d'activités ce qui lui assure une certaine résilience.

De nombreuses entreprises, en particulier des TPE réalisent une partie de leur chiffre d'affaires avec le BTP ; plus spécifique à la situation du Centre-Val-de-Loire le poids de l'industrie automobile et aéronautique. Parmi les entreprises qui travaillent dans ces secteurs, 18 et 15% réalisent plus de 80% de leur CA avec ces secteurs.

REPARTITION DE L'ACTIVITE DES ENTREPRISES INTERROGEEES PAR SECTEUR CLIENT

(Source : Enquête en ligne)

227 répondants



EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE 2015-2019 : une baisse du nombre d'emplois en Région

L'évolution du nombre d'emplois de la branche entre 2015 et 2019 est moins favorable en Centre-Val-de-Loire qu'en France

Ainsi entre 2015 et 2019, le nombre d'emplois de la branche en Centre-Val de Loire a légèrement baissé d'environ 1 400 emplois, alors que les effectifs nationaux connaissent une légère hausse.

A noter toutefois une légère hausse entre 2018 et 2019, avec un gain de 107 emplois. Ce retour à la croissance intervient avec un décalage de deux ans par rapport à la courbe nationale.

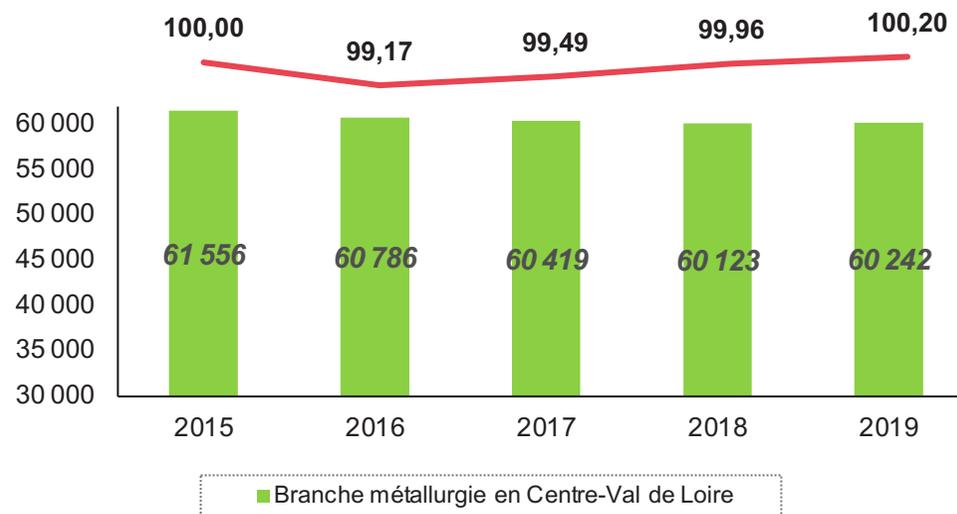
Un décrochage toutefois limité et moins marqué que dans l'étude précédente (qui analysait la période 2008-2015).

Le taux de croissance annuel moyen en région s'établissait à -1,61% pour 2011-2015 (-1,79% pour 2008-2015), il est de -0,54% pour 2015-2019.

Ce chiffre de 1 400 emplois en moins est à mettre au regard des départs ; entre 2015 et 2020, 8 850 salariés de la branche arrivaient en âge de partir en retraite, la mobilité vers d'autres secteurs d'activité ou hors du territoire était estimée à plus de 11 000 salariés. Aussi malgré ce contexte de légère baisse des effectifs, **les tensions sur le recrutement ont augmenté.**

ÉVOLUTION COMPARÉE DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE
MÉTALLURGIE ENTRE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE ET LA
FRANCE ENTRE 2015 ET 2019 (BASE 100)

Source : ACOSS (2020); retraitements Katalyse



A titre indicatif : Les projections de l'étude précédente (2017) prévoyaient 57 683 emplois dans la branche, en Région Centre-Val de Loire pour 2020

EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE

Des situations très contrastées par zone d'emploi

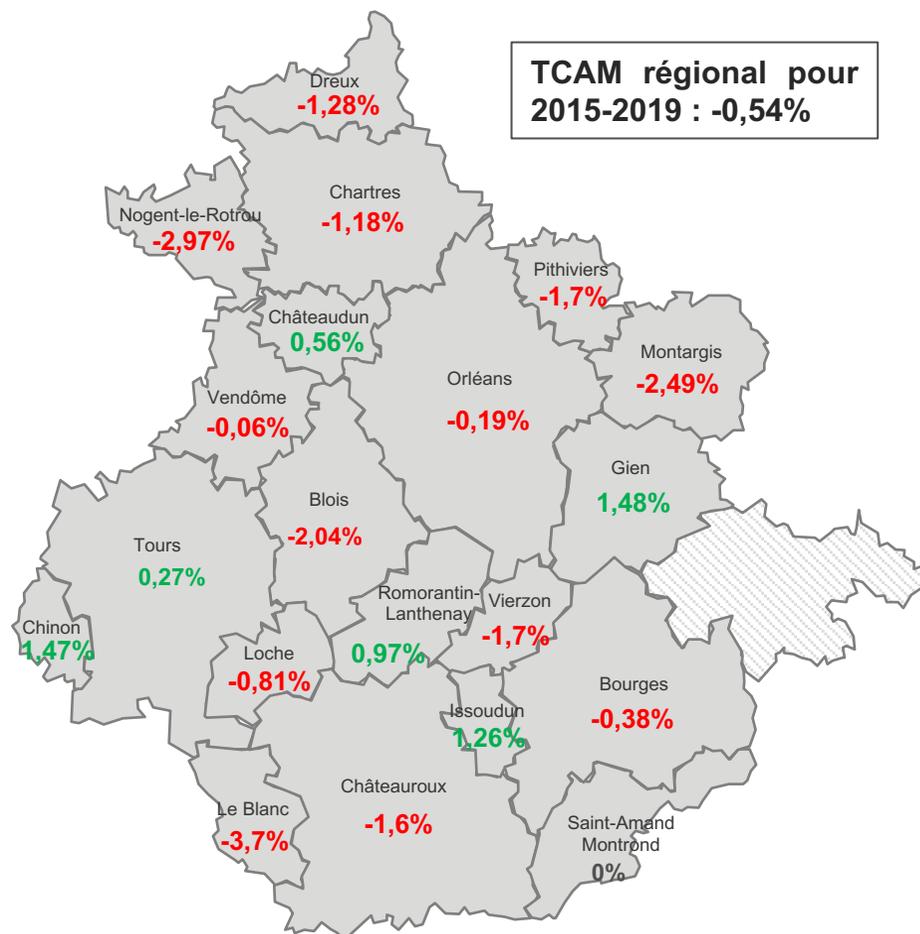
TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE DE 2015 A 2019 PAR ZONE D'EMPLOI

Source: ACOSS (2020); retraitements Katalyse

A l'exception de Tours, les principaux bassins concentrant l'emploi de la branche ont vu une légère baisse de leurs effectifs (Chartres, Orléans et Bourges).

Quelques zones d'emploi ont connu une baisse marquée : Le Blanc (-3,7 %) dont le tissu industriel est maintenant très restreint, Nogent-le-Rotrou (-2,97 %) et Montargis (-2,49 %).

6 zones d'emplois ont vu leurs effectifs augmenter entre 2015 et 2019 (ils n'étaient que 4 entre 2013 et 2015).



EVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE

Des situations contrastées par secteur d'activité

Une répartition des emplois par grand secteur ayant peu évolué entre 2015 et 2019.

L'industrie automobile a connu la plus forte baisse, perdant -1,1 point entre 2015 et 2019. Ce déclin s'inscrit dans la continuité de la diminution observée entre 2008 et 2015, néanmoins ralentie (-26,6 % entre 2008 et 2015 ; -15,2% entre 2015 et 2019)

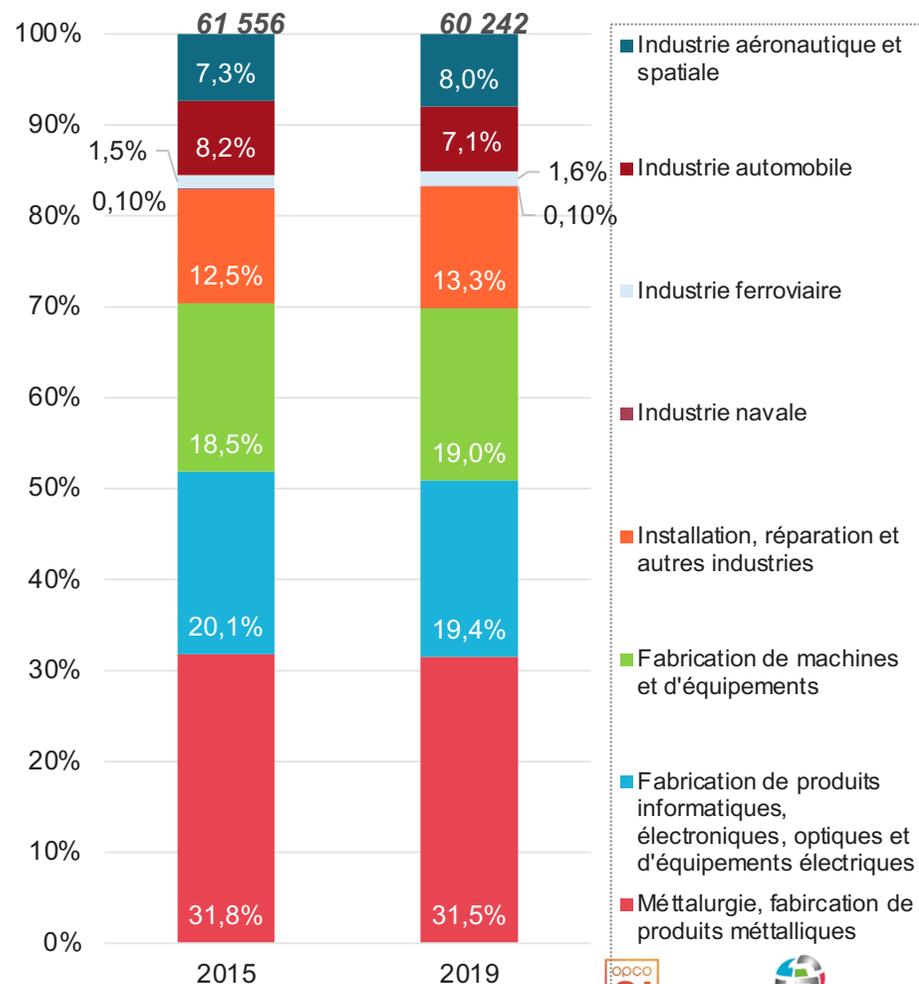
A l'inverse le secteur de l'installation, réparation et autres industries a connu une hausse de 0,8 point tout comme le secteur de l'industrie aéronautique et spatiale, +0,7 point, hausse confortant la tendance observée sur 2008-2015 (+5,5%).

Une baisse de 5,6% du secteur de la fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques et d'équipements électriques à prendre en compte, mais bien moins importante que celle observée sur 2008-2015 (-22,8 %).

A noter, une stabilisation du nombre emplois dans l'industrie métallurgique et l'industrie de fabrication de machines, après avoir subi une forte baisse entre 2008 et 2015 (respectivement -19,8 % et -19,5 %).

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS DE LA BRANCHE MÉTALLURGIE PAR GRAND SECTEUR DE 2015 A 2019

Source: Données de l'Observatoire, ACOSS (2020); retraitements Katalyse



1.2. Les spécificités départementales

1.2

DES SPÉCIFICITÉS MARQUÉES PAR DÉPARTEMENT

Répartition des effectifs par activités (code Naf)

REPARTITION DU NOMBRE D'EMPLOIS DE LA BRANCHE MÉTALLURGIE PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITES
EN RÉGION CENTRE ET PAR DEPARTEMENT EN 2019 (analyse par codes Naf) Sources : Données Acooss (2020), retraitement Katalyse



Les industries des transports se démarquent, notamment par des concentrations géographiques :

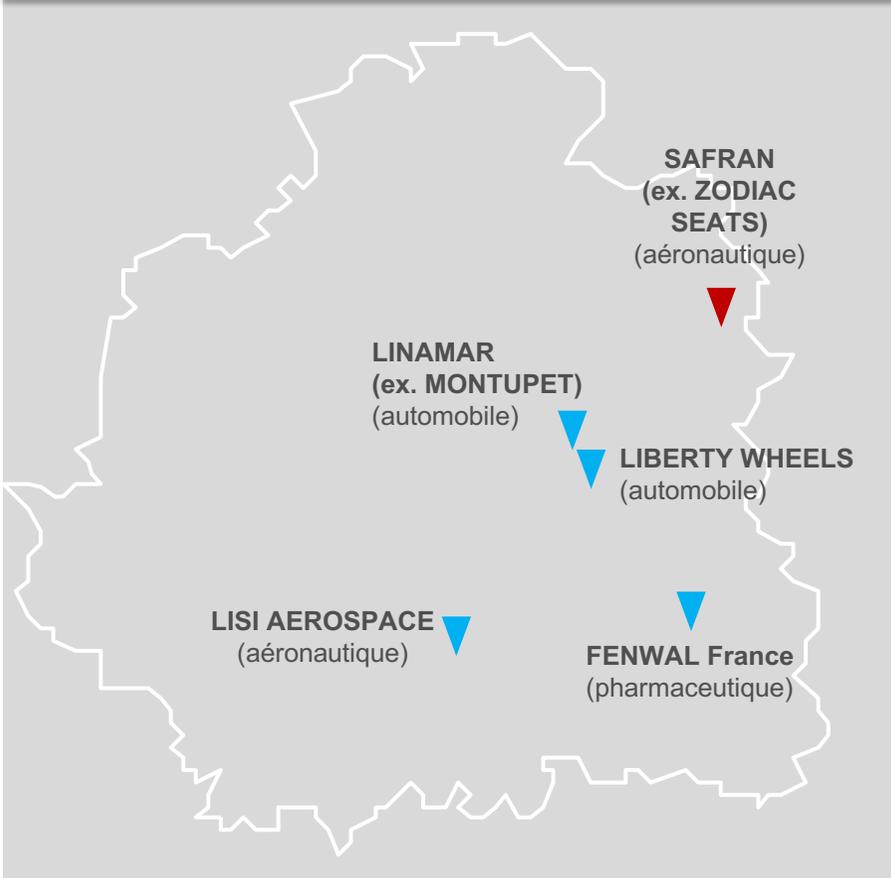
- L'industrie **aéronautique** dans les départements du Cher (près de 20 % des emplois du département) et de l'Indre (28 % des emplois du département)
 - L'industrie **automobile** dans les départements du Loir-et-Cher (14 % des emplois du département) et du Loiret (18 % des emplois du département), les deux départements représentant plus de 81 % des emplois
 - L'industrie **ferroviaire** dans le département de l'Indre-et-Loire au regard du reste du territoire (83 % des emplois du secteur de la région)
- ... ainsi que l'armement, dans le Cher.

01

ZOOM DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Panorama

Localisation des principaux établissements de la branche



**6 451 emplois dans la
branche métallurgie en 2019**
(10,7 % des emplois régionaux)

**-0,89% 2015-2019
(TCAM*)**

Poids du secteur (% régional)
2 202 (34,2%) (11,6%)
447 (6,9%) (3,8%)
963 (14,9%) (8,4%)
865 (13,4%) (10,8%)
139 (2,2%) (3,2%)
1 835 (28,4%) (38,2%)
-
-



Métallurgie, fabrications de produits métalliques



Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques et équipements électriques



Fabrication de machines et équipements



Installation-réparation et autres industries



Industrie automobile



Industrie aéronautique



Industrie navale



Industrie ferroviaire

TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Sources : Base Acoss ; retraitements Katalyse

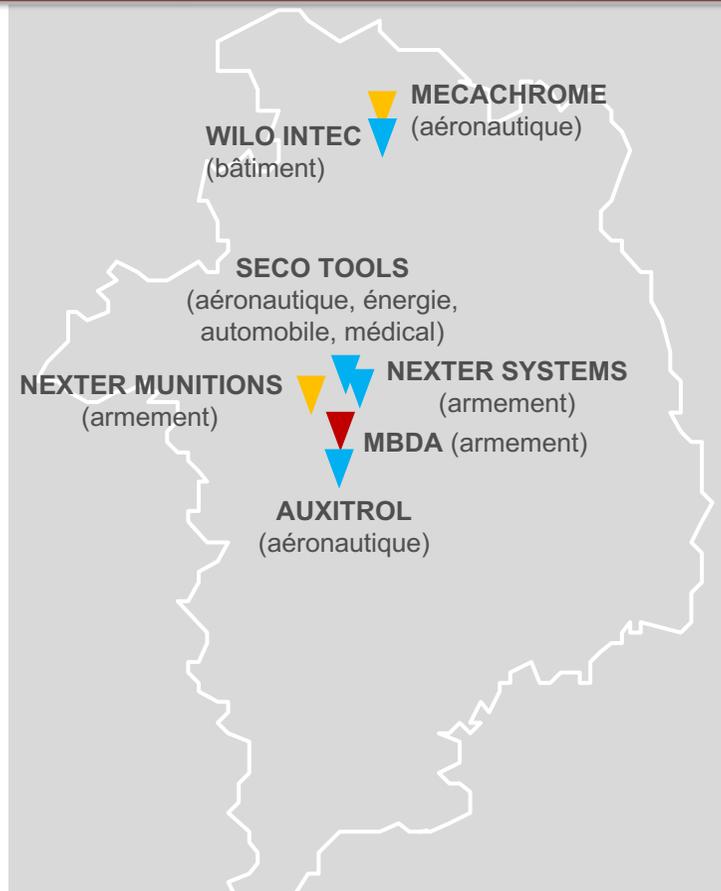


01

ZOOM DÉPARTEMENT DU CHER

Panorama

Localisation des principaux établissements de la branche



**9 311 emplois dans la
branche métallurgie en 2019**
(15,4 % des emplois régionaux)

**-0,01% 2015-2019
(TCAM*)**

*Poids du secteur
(% régional)*

3 633 (39,0%)
(19,1%)

1 257 (13,5%)
(10,8%)

1 396 (15,0%)
(12,2%)

947 (10,2%)
(11,8%)

143 (1,6%)
(3,3%)

1 791 (19,2%)
(37,2%)

-

144 (1,5%)
(15,2%)



Métallurgie, fabrications de produits métalliques



Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques et équipements électriques



Fabrication de machines et équipements



Installation-réparation et autres industries



Industrie automobile



Industrie aéronautique



Industrie navale



Industrie ferroviaire

Sources : Base Acoss ; retraitements Katalyse

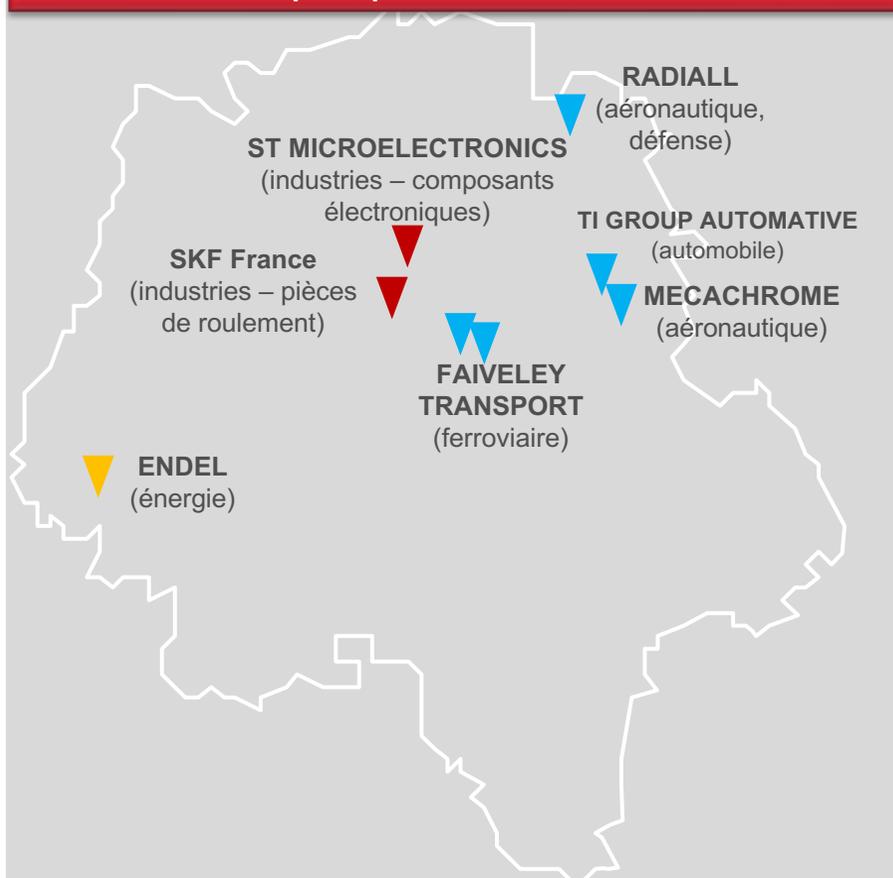
TCAM : Taux de croissance annuel moyen

01

ZOOM DÉPARTEMENT DE L'INDRE-ET-LOIRE

Panorama

Localisation des principaux établissements de la branche



**11 990 emplois dans la
branche métallurgie en 2019**
(19,9 % des emplois régionaux)

**0,13% 2015-2019
(TCAM*)**

Poids du secteur (% régional)	
3 414 (28,4%) (18,0%)	
2 985 (24,9%) (25,6%)	
2 243 (18,7%) (19,5%)	
2 071 (17,3%) (25,7%)	
152 (1,3%) (3,5%)	
339 (2,8%) (7,0%)	
-	
786 (6,6%) (83,2%)	



Métallurgie, fabrications de produits métalliques



Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques et équipements électriques



Fabrication de machines et équipements



Installation-réparation et autres industries



Industrie automobile



Industrie aéronautique



Industrie navale



Industrie ferroviaire

TCAM : Taux de croissance annuel moyen

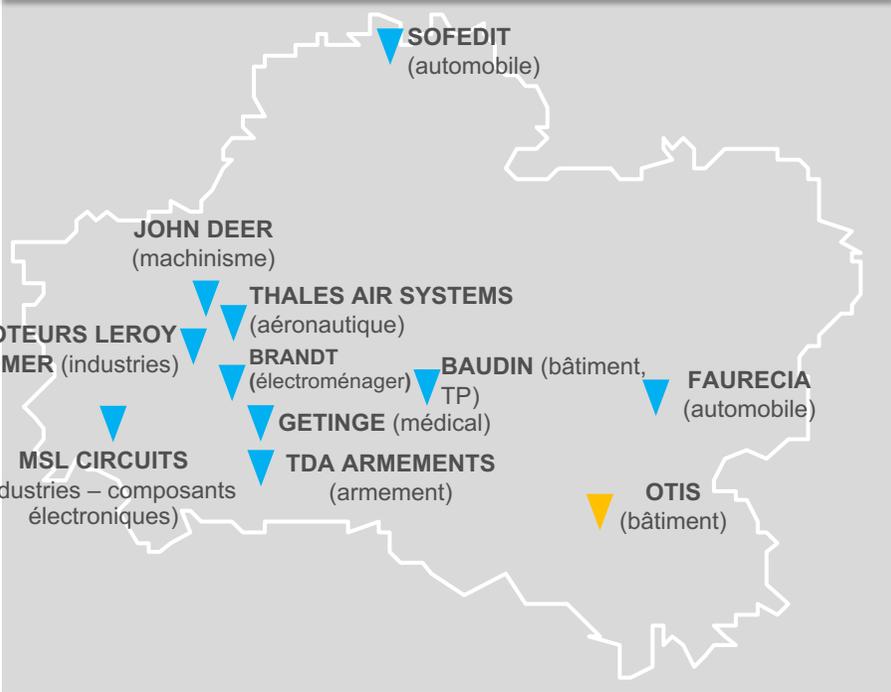
Sources : Base Acoss ; retraitements Katalyse

01

ZOOM DÉPARTEMENT DU LOIRET

Panorama

Localisation des principaux établissements de la branche



14 067 emplois dans la branche métallurgie en 2019 (23,4 % des emplois régionaux)		-0,15% 2015-2019 (TCAM*)	
<i>Poids du secteur (% régional)</i>			
3 518 (25,0%) (18,5%)		Métallurgie, fabrications de produits métalliques	
3 773 (26,8%) (32,4%)		Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques et équipements électriques	
3 300 (23,5%) (28,9%)		Fabrication de machines et équipements	
1 904 (13,5%) (23,7%)		Installation-réparation et autres industries	
1 387 (9,9%) (32,3%)		Industrie automobile	
183 (1,3%) (3,8%)		Industrie aéronautique	
2 (0,0%) (3,2%)		Industrie navale	
-		Industrie ferroviaire	

Sources : Base Acooss ; retraitements Katalyse

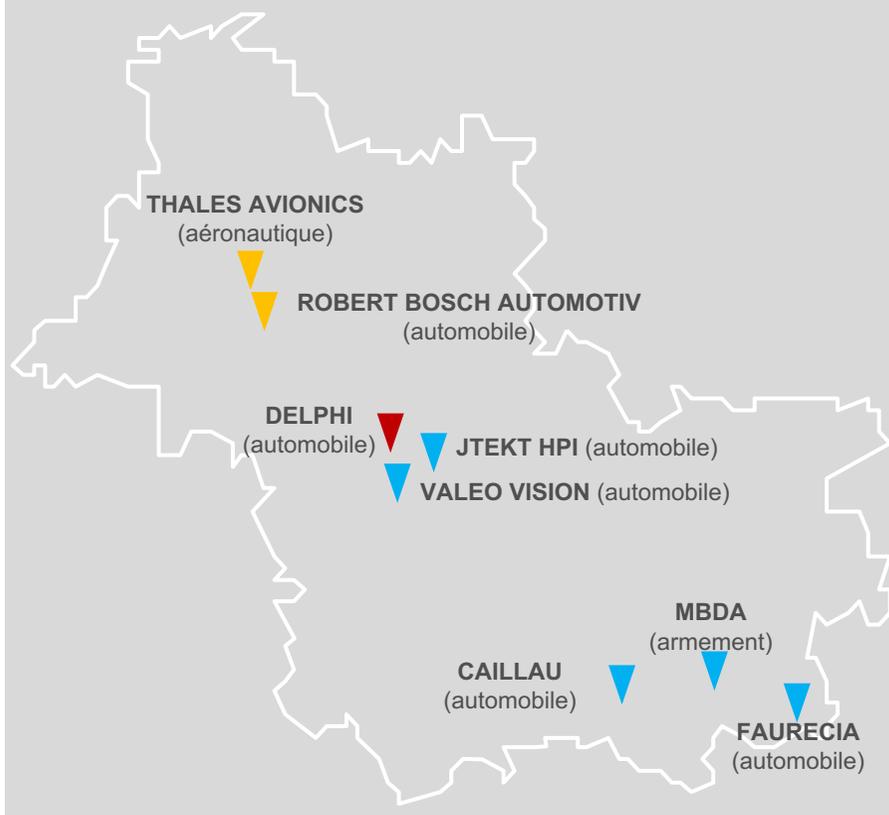
TCAM : Taux de croissance annuel moyen

01

ZOOM DÉPARTEMENT DU LOIR-ET-CHER

Panorama

Localisation des principaux établissements de la branche



**9 035 emplois dans la
branche métallurgie en 2019**
(15,0 % des emplois régionaux)

**-1,48% 2015-2019
(TCAM*)**

*Poids du secteur
(% régional)*

3 068 (33,9%)
(16,1%)



Métallurgie, fabrications de produits métalliques

1 100 (12,2%)
(9,4%)



Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques et équipements électriques

1 038 (11,5%)
(9,1%)



Fabrication de machines et équipements

1 092 (12,1%)
(13,6%)



Installation-réparation et autres industries

2 028 (22,4%)
(47,2%)



Industrie automobile

634 (7%)
(13,2%)



Industrie aéronautique

60 (0,7%)
(96,8%)



Industrie navale

15 (0,2%)
(1,6%)



Industrie ferroviaire

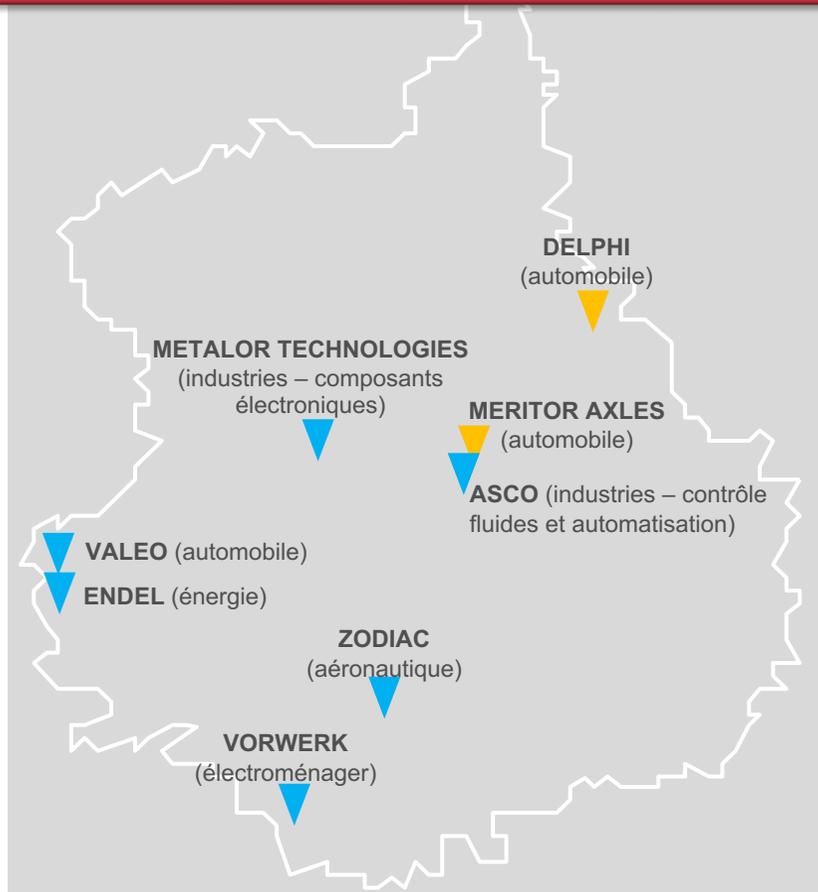
Sources : Base Acooss ; retraitements Katalyse

01

ZOOM DÉPARTEMENT DE L'EURE-ET-LOIR

Panorama

Localisation des principaux établissements de la branche



**9 388 emplois dans la
branche métallurgie en 2019**
(15,6 % des emplois régionaux)

**-1,29% 2015-2019
(TCAM*)**

Poids du secteur (% régional)
3 173 (33,8%) (16,7%)
2 098 (22,3%) (18,0%)
2 481 (26,4%) (21,7%)
1 160 (12,4%) (14,4 %)
449 (4,8%) (10,5%)
27 (0,3%) (0,6%)
-
-

- Métallurgie, fabrications de produits métalliques
- Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques et équipements électriques
- Fabrication de machines et équipements
- Installation-réparation et autres industries
- Industrie automobile
- Industrie aéronautique
- Industrie navale
- Industrie ferroviaire

TCAM : Taux de croissance annuel moyen

Sources : Base Acoss ; retraitements Katalyse

1.3. La place des métiers métallurgiques dans les autres secteurs

1.3

CENTRE-VAL DE LOIRE

Poids de l'industrie

Avec 141 769 salariés dans l'industrie, la Région Centre-Val de Loire occupe le 4^{ème} rang national. Neuf territoires sont actuellement accompagnés par le programme « Territoire d'Industrie ».

L'industrie métallurgique représente près de 43 % des emplois industriels régionaux. Ce chiffre minimise, cependant, les effectifs dédiés à la métallurgie ; ces savoir-faire pouvant être intégrés et pris en compte dans les autres secteurs d'activité.

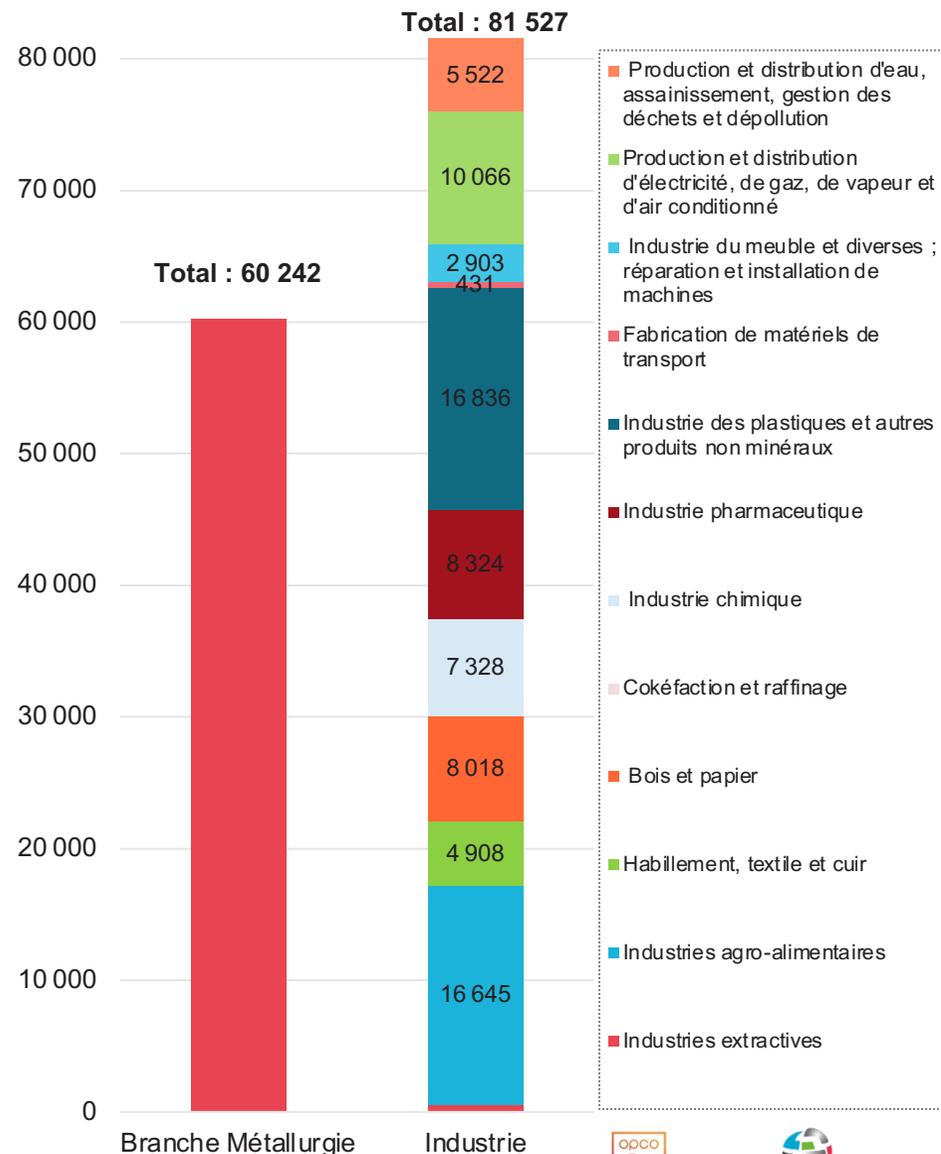
Deux autres types d'industrie se démarquent par leur surreprésentation : la plasturgie avec 16 836 emplois et les industries agro-alimentaire avec 16 645 emplois (respectivement 11,9% et 11,8% des salariés de l'industrie).

La tissu industriel régional se caractérise par sa diversité et des spécialisations sectorielles territorialisées (ex : armement dans le Cher et Loir-et-Cher ; électronique dans l'Indre-et-Loire...).

Cette variété implique des niveaux variables de technicité. Parmi les secteurs d'activité à forte intensité technologique, le bassin chartrains et orléanais se démarquent par leurs activités pharmaceutique et cosmétique.

RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE L'INDUSTRIE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2019

Source: Données ACOSS (2020); retraitements Katalyse



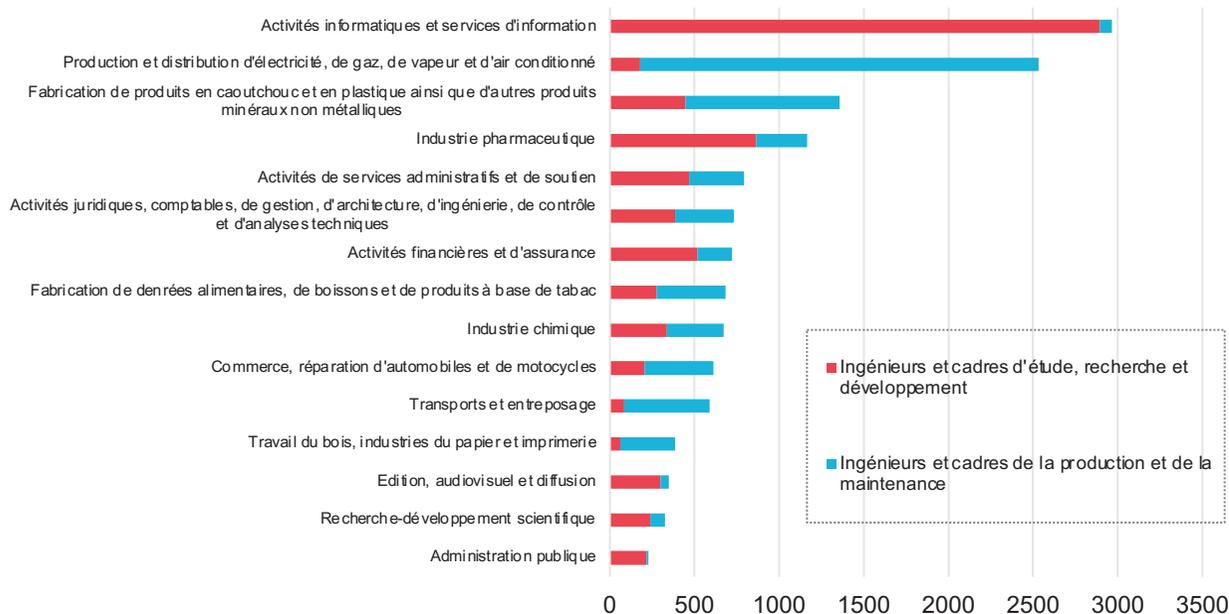
LES INGÉNIEURS ET CADRES MÉTALLURGIQUES

Nombre et répartition par secteurs d'activité

Ingénieurs et cadres	Métallurgie	Autres industries	Autres Secteurs	Total
Ingénieurs et cadres de la production et de la maintenance	3 672 32,4%	5 424 47,8%	2 244 19,8%	11 340 100%
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement	3 156 30,3%	1 656 15,9%	5 592 53,8%	10 404 100%
Total	6 828 31,4%	7 080 32,6%	7 836 36,0%	21 744 100%

NOMBRE D'EMPLOIS D'INGÉNIEURS ET CADRES « MÉTALLURGIQUES » POUR LES 15 PREMIERS SECTEURS EMPLOYEURS HORS BRANCHE

Source : INSEE (2015); retraitements Katalyse



Plus de 30% des effectifs ingénieurs et cadres travaillent pour la branche métallurgie – une part relativement stable. Les 70% restants se partagent à part approximativement équivalente entre les autres activités industrielles et secteurs extra-industriels.

En dehors de la branche, les ingénieurs et cadres « métallurgie » se dédient majoritairement aux activités informatiques, production/distribution d'énergie (gaz, électricité...) et plasturgie/caoutchouc.

L'importance de la programmation et conseil/ingénierie (25% des emplois hors branche en 2013) est un net recul, à la faveur de la plasturgie et de l'énergie (doublement des effectifs).

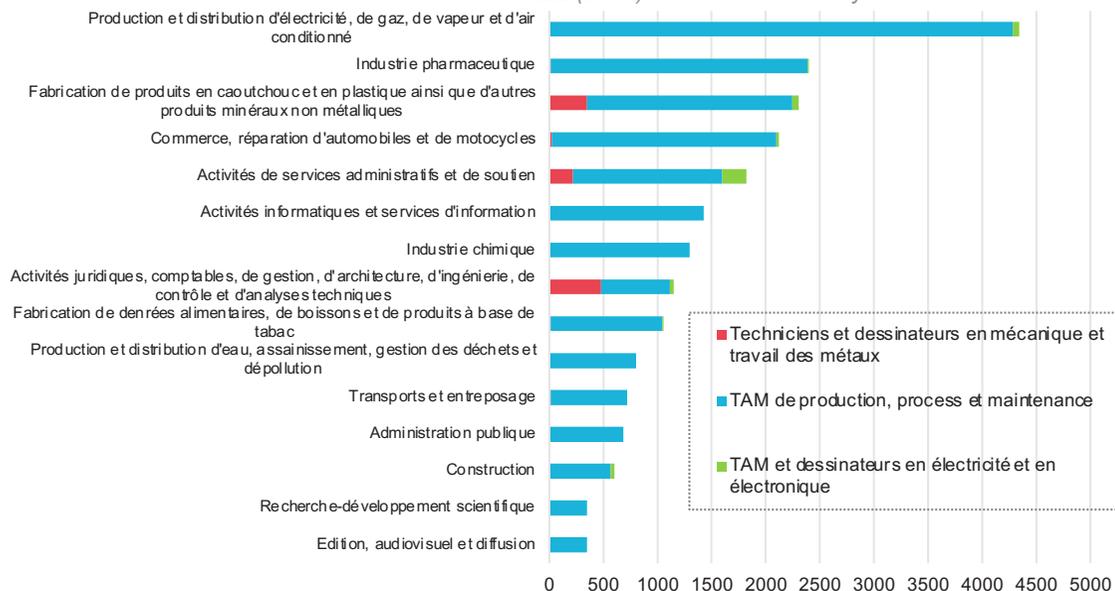
LES TAM MÉTALLURGIQUES

Nombre et répartition par secteurs d'activité

TAM	Métallurgie	Autres industries	Autres Secteurs	
TAM et dessinateurs en électricité et en électronique	1 428	96	300	1 824
	78,3%	5,3%	16,4%	100%
Techniciens et dessinateurs en mécanique et travail des métaux	4 140	384	756	5 280
	78,4%	7,3%	14,3%	100%
TAM de production, process et maintenance	4 320	11 940	9 264	25 524
	16,9%	48,8%	36,3%	100%
Total	9 888	12 420	10 320	32 628
	30,3%	38,1%	31,6%	100%

NOMBRE D'EMPLOIS DE TAM « MÉTALLURGIQUES » POUR LES 15 PREMIERS SECTEURS EMPLOYEURS HORS BRANCHE

Source : INSEE (2015) retraitements Katalyse



OPCO2I – GPEC de la branche métallurgie en Centre-Val-de-Loire 2020-2023 – rapport complet

• Date de publication : février 2021 • page 35

La part des techniciens et agents de maîtrise (TAM) intervenant dans la métallurgie est un recul (37,5% en 2013).

La masse des effectifs branche est principalement constituée des techniciens en électricité/électronique et mécanique/travail des métaux (+78% pour chacune des fonctions) - la première catégorie a connu un bond de 25,6 points.

Des effectifs de TAM métallurgiques relativement équilibrés entre la métallurgie, les autres industries et les autres secteurs, malgré de fortes différences au sein des TAM

A contrario, les TAM en production, process et maintenance témoignant de savoir-faire polyvalents. Ils sont en actuellement très peu représentés dans la branche métallurgie (16,9 %), soit une diminution de 19% de ces techniciens affectés à la branche.

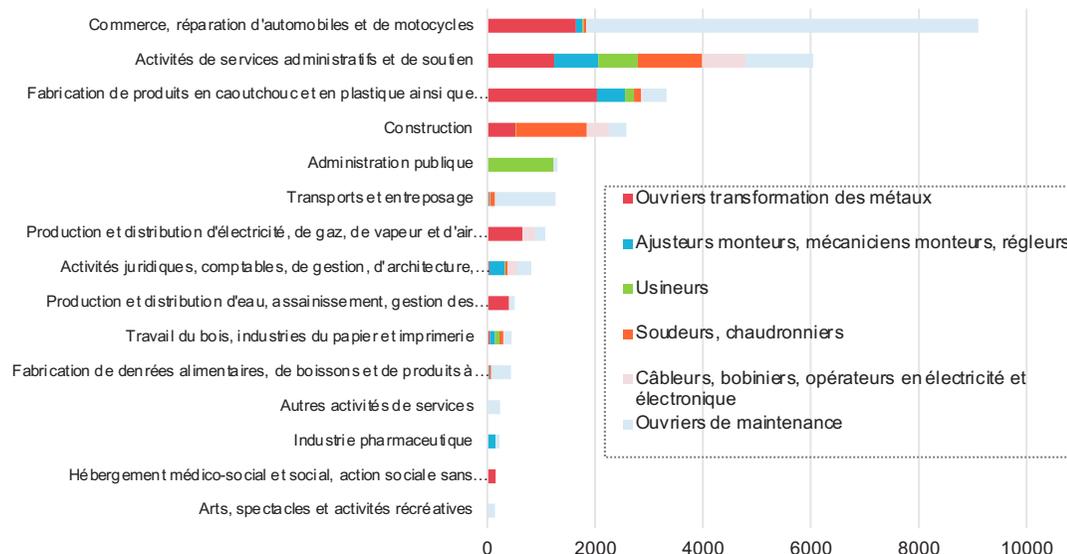
LES OUVRIERS MÉTALLURGIQUES

Nombre et répartition par secteurs d'activité

Ouvriers	Métallurgie	Autres industries	Autres Secteurs	Total
Ajusteurs monteurs, mécaniciens monteurs, réglers	3 852	144	1092	5 088
	75,7%	2,8%	21,5%	100%
Câbleurs, bobiniers, opérateurs en électricité et électronique	2 448	276	2 460	5 184
	47,2%	5,3%	47,5%	100%
Usineurs	4 056	180	552	4 788
	84,7%	3,8%	11,5%	100%
Soudeurs, chaudronniers	4 116	240	2 712	7 068
	58,2%	3,4%	38,4%	100%
Ouvriers transformation des métaux	6 552	3 204	3 684	13 440
	48,8%	23,8%	27,4%	100%
Ouvriers de maintenance	1 860	1 404	10 680	13 944
	13,3%	10,1%	76,6%	100%
Total	22 884	5 448	21 180	49 512
	46,2%	11,0%	42,8%	100%

NOMBRE D'EMPLOIS D'OUVRIERS « MÉTALLURGIQUES » POUR LES 15 PREMIERS SECTEURS EMPLOYEURS HORS BRANCHE

Source : INSEE (2015); retraitements Katalyse



Près d'1 ouvrier métallurgique sur 2 est salarié dans la branche :

- Avec une très forte représentation des usineurs et des ajusteurs monteurs, mécaniciens, monteurs, réglers dans la branche ...
- ... et une part relativement faible d'ouvriers de maintenance (majoritairement dans d'autres secteurs).

En dehors de la métallurgie, les ouvriers métallurgiques sont employés en priorité par le secteur du « commerce, réparation d'automobiles et de motocycles » (à nuancer toutefois les profils recherchés par les garages différents de ceux recherchés par l'industrie), et pour les activités administratives/support qui intègrent en particulier les entreprises intérimaires.

2. IMPACT DU COVID ET PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA BRANCHE

02

2.1. Les impacts de la crise au 30/09/2020 et actions mises en œuvre

2.1

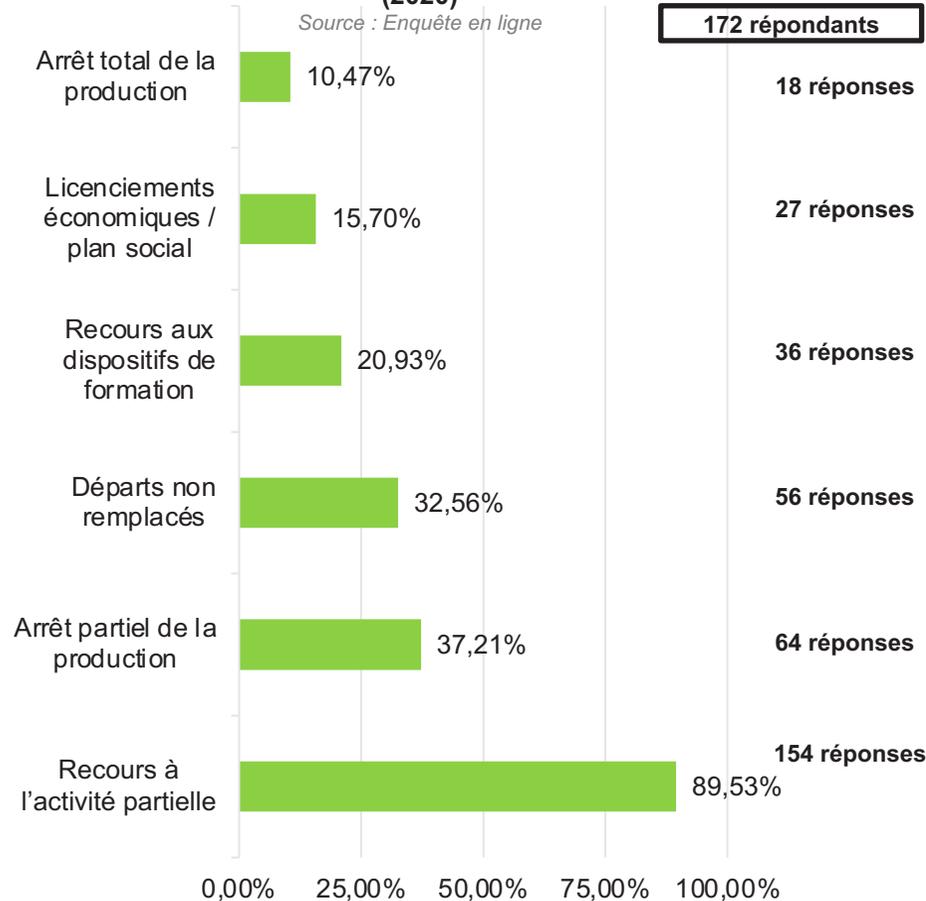
90% DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE ONT EU RECOURS AU CHÔMAGE PARTIEL

Face à la crise sanitaire de la COVID et au confinement, les entreprises de la branche ont mobilisé les différents outils leur permettant d'en réduire l'impact sur leur activité et santé financière :

- 90% des entreprises de la branche ont eu recours à l'activité partielle. Elle a été largement sollicitée par les industriels pour faire face aux baisses d'activité. Elle a parfois été de courte durée (temps d'organisation des gestes barrières)
- 37% ont eu recours à un arrêt partiel de l'activité et 10% à un arrêt total ; donc plus de la moitié des entreprises de la branche n'ont pas arrêté leur production.
- De premières actions affectant les effectifs ont été prises. Au-delà de l'arrêt brutal du recours à l'intérim, 33% des entreprises n'ont pas remplacé des départs en retraite et 16% ont eu recours aux licenciements ou plan social.
- Enfin 21% ont eu recours aux dispositifs de formation, profitant de cette baisse d'activité pour assurer une montée en compétence de leurs salariés. Plusieurs entreprises, travaillant notamment pour le secteur aéronautique prévoient de maintenir ces dispositifs de formation pendant encore 2 ans, en attendant la reprise et pour préparer le rebond.

Au-delà de ces actions plusieurs entreprises ont également eu recours à des accords de compétitivité pour assurer une plus grande flexibilité du travail dans un contexte très incertain.

QUELLES ACTIONS AVEZ-VOUS MIS EN PLACE ENTRE LA CRISE DU COVID ET AUJOURD'HUI ? (2020)



02 ACTIONS MISES EN ŒUVRE Quelques différences départementales

L'intégralité des départements a été lourdement affectée par la crise du COVID et, si les mesures mises en œuvre sont souvent similaires, on note toutefois quelques spécificités :

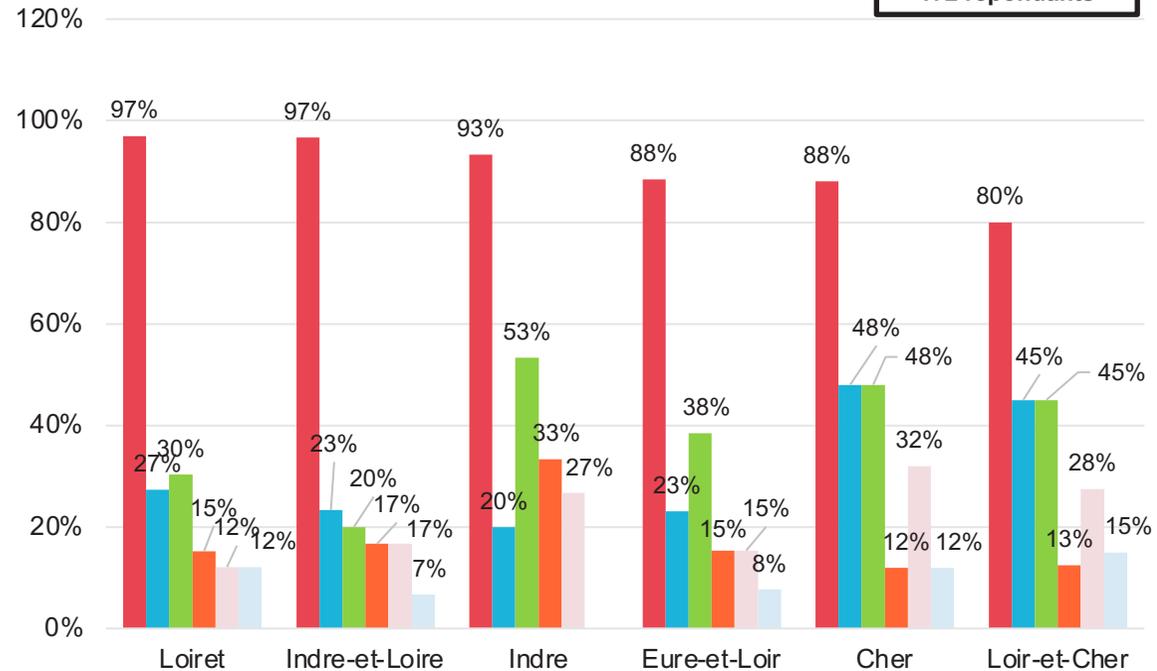
- Anticipant une crise durable, les entreprises de la branche du Loir-et-Cher et du Cher ont choisi de recourir massivement au non-remplacement des départs à la retraite. Alors que les entreprises de l'Indre, marquées par le poids des activités aéronautiques particulièrement impactées par la crise, ont été contraintes de licencier plus massivement et d'avoir fortement recours à l'arrêt de production
- Le Loiret et l'Indre-et-Loire ont largement utilisé l'activité partielle mais moins les départs non remplacés (en attente de reprise d'activité).

Le second confinement décidé fin octobre 2020 conduit à de nouvelles interruptions de production (tout ou partie) et remobilisation du chômage partiel (de longue durée).

QUELLES ACTIONS AVEZ-VOUS MIS EN PLACE ENTRE LA CRISE DU COVID ET AUJOURD'HUI ? (2020)

Source : Enquête en ligne

172 répondants

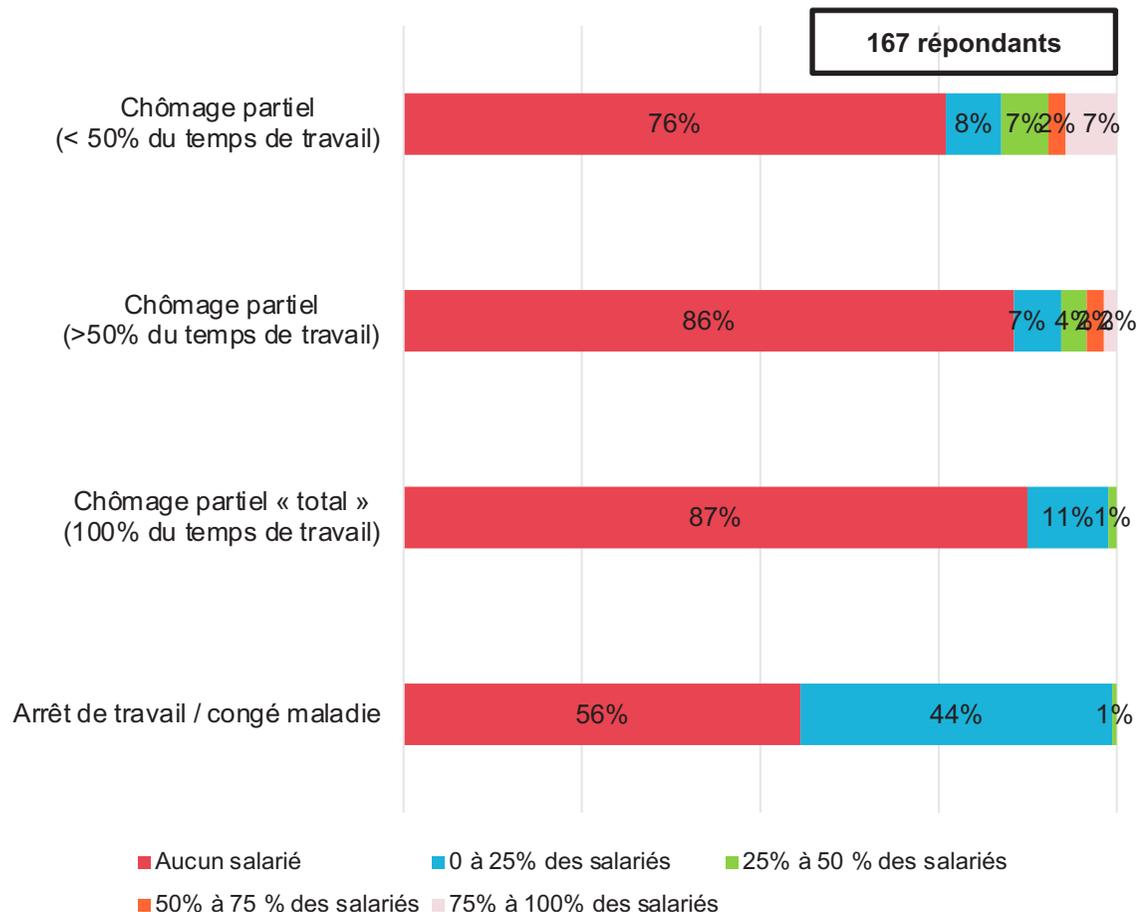


- Recours à l'activité partielle
- Départs non remplacés
- Arrêt partiel de la production
- Licenciements économiques / plan social
- Recours aux dispositifs de formation
- Arrêt total de la production

- A fin septembre 2020, les dispositifs qui avaient été fortement mobilisés en période de confinement le sont moins. Ainsi, moins de 20% des entreprises avaient recours au chômage partiel, essentiellement des entreprises travaillant pour l'aéronautique, voire l'automobile. Quand elles ont recours au chômage partiel, il s'agit plutôt d'un temps partiel qui concerne moins de 50% du temps de travail.
- Plusieurs des entreprises interrogées ont ainsi confirmé qu'elles avaient repris une activité quasi-normale, voire même qu'elles avaient connu un phénomène de « rattrapage » en septembre pour réaliser des commandes passées avant Covid et avant le premier confinement et qu'elles n'avaient pas pu réaliser jusque là.

SITUATION DES SALARIES AU 31/09/2020

Source : Enquête en ligne, retraitements Katalyse



LES ENTREPRISES ONT PLUTÔT FACILEMENT INTÉGRÉ LES MESURES DE DISTANCIATION PHYSIQUE (1/2)

87% des entreprises ont revu leur organisation pour répondre aux conditions sanitaires, et seules 16% estiment avoir eu des difficultés dans cette mise en œuvre. Les petites PME ont rencontré plus de difficulté que les grands groupes mais les accompagnements proposés par les partenaires et notamment les fédérations ont été très appréciés.

Les situations sont naturellement hétérogènes selon les tailles d'entreprises, les secteurs, la part de la production (vs bureau d'études) l'organisation des lignes de production (ex : remplacement régulier d'un opérateur sur un poste nécessitant des désinfections) ou des bureaux.

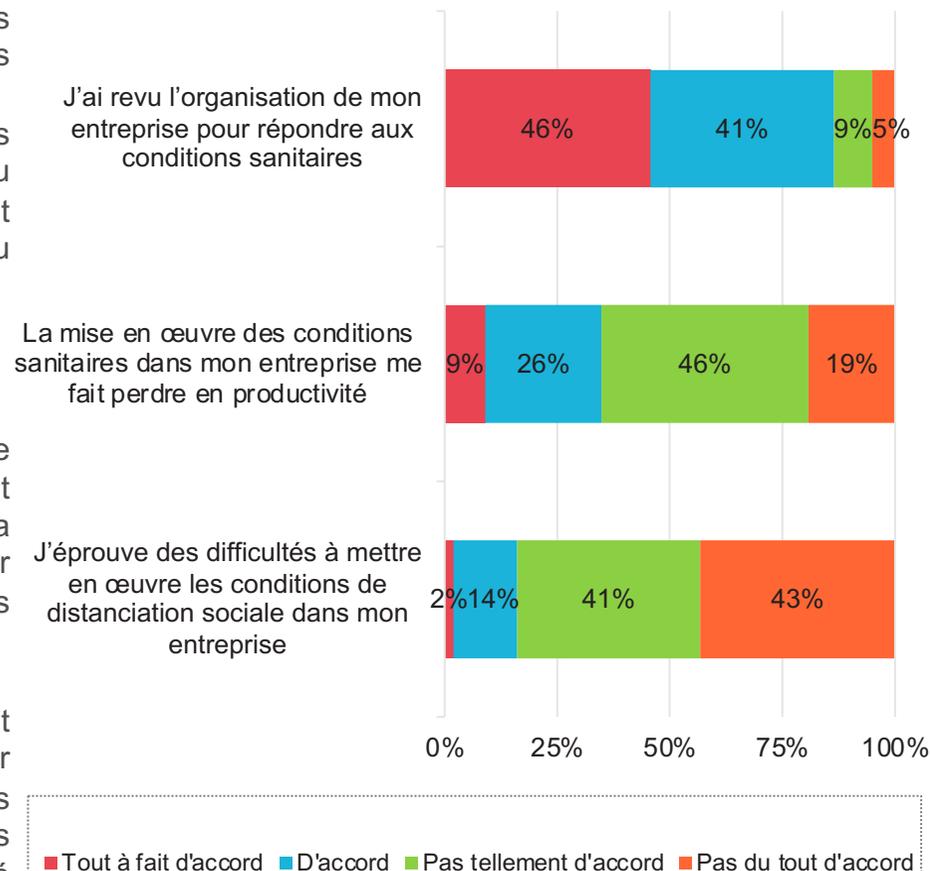
◇ QUELQUES ILLUSTRATIONS D' ACTIONS MISES EN ŒUVRE LE TĒLETRAVAIL

Les entreprises ont pour la plupart mis en place le télétravail, de manière inédite. L'adaptation rapide des postes, qui le permettaient (principalement les fonctions-supports et les bureaux d'études), n'a pas posé de problématiques matérielles majeures. Alors que pour plusieurs entreprises, le télétravail était quasi-inexistant avant, ils envisagent de le maintenir partiellement après la crise.

Néanmoins, le télétravail « total » est considéré comme difficilement tenable. Plusieurs entreprises autorisent leurs salariés à revenir partiellement sur le site pour le deuxième confinement. Certains témoignent, en effet, d'une perte de lien, de fluidité dans les communications en lien avec le télétravail, ayant nui à la productivité générale.

PERCEPTION PAR LES ENTREPRISES DE LA SITUATION ACTUELLE (2020)

Source : Enquête en ligne



LES ENTREPRISES ONT PLUTÔT FACILEMENT INTÉGRÉ LES MESURES DE DISTANCIATION PHYSIQUE (2/2)

L'AMENAGEMENT DES ESPACES DE PRODUCTION

L'activité a repris en présentiel dans les ateliers (quand l'activité est au rendez-vous) avec la mise en place de mesures adaptées : port du masque obligatoire, sens de circulation, le nombre de limité de personne/m², la désinfection régulière des espaces collaboratifs/renforcement des procédures de nettoyage des ateliers (ex : mise en place de protection en plastique sur les claviers)...

... ET DES ESPACES COLLECTIFS

Les restaurants d'entreprise, les salles de réunion et l'ensemble des espaces collaboratifs ont parfois dû être réaménagés ou leur accès limité.

LE MANAGEMENT DES EQUIPES

L'organisation des équipes a, dans la plupart des cas, été revue pour correspondre aux taux d'activité et respecter les règles; Parmi les solutions adoptées : les roulements des équipes, réorganisation des horaires/mobilisation du temps sur le week-end, concentration de l'activité productive sur quelques jours de la semaine, passer au 3x7 plutôt qu'au 3x8 pour que les équipes ne se croisent pas....

Pour beaucoup de chefs d'entreprise et responsables RH, la communication a joué un rôle clef dans cette nouvelle organisation du travail. L'objectif était de rassurer et fidéliser les salariés, en garantissant leur sécurité et en maintenant au maximum l'activité.

◇ DES ACTIONS QUI IMPACTENT LA PRODUCTIVITÉ DE 35% ENTREPRISES

Certaines réorganisations génèrent une diminution du temps de travail et donc naturellement de la productivité. Les fluctuations constatées dans l'incidence de ces réorganisations tiennent généralement au fait que les postes soient ou non partagés (plus ou moins de procédures).

Toutefois pour les 2/3 des entreprises leur mise en œuvre est peu impactante.

POUR 77% DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE, LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES A BAISSÉ EN 2020

Au global, les baisses d'activité concernent 77% des entreprises en région, les hausses 9% et 14% déclarent que leur activité est restée stable.

Les entreprises de l'Indre et du Cher semblent les plus vivement affectés par les pertes d'activité, en termes de chiffre d'affaires ; c'est aussi dans ces départements que se concentre essentiellement l'activité aéronautique (Cher : près de 20 % des emplois du département et Indre : 28 % des emplois du département). Or les entreprises spécialisées dans ces secteurs estiment que leur activité va continuer de baisser sur les trois prochaines années - pour 52% des entreprises spécialisées dans l'automobile et 80% dans l'aéronautique.

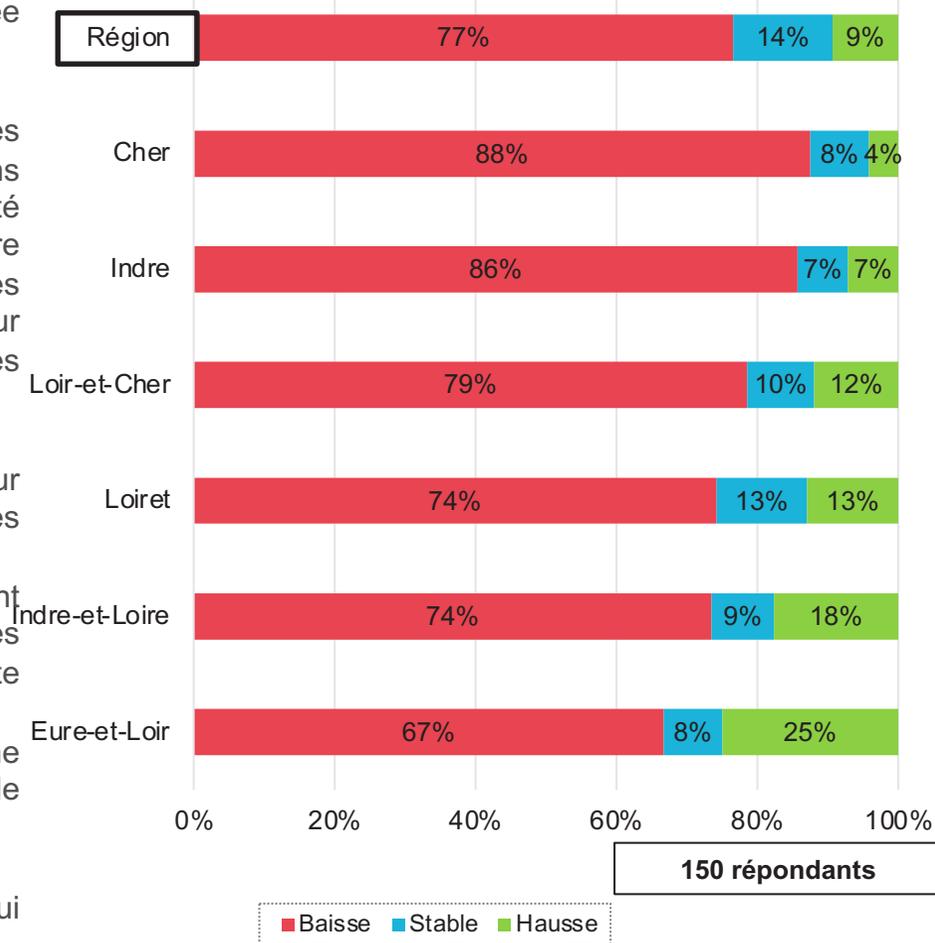
Au contraire quelques entreprises ont une évolution positive de leur chiffre d'affaire en 2020 au regard de 2019 ; parmi les entreprises interrogées se retrouvent plusieurs cas de figure :

- Des entreprises qui avaient initié une stratégie de développement avant 2020 et dont les commandes prises en 2019 ont été honorées sur l'année ; la question pour ces entreprises sera de maintenir cette tendance dans un climat très incertain.
- Quelques entreprises travaillent pour des secteurs porteurs : une entreprises travaillant pour l'industrie pharmaceutique est en phase de recrutement par exemple.

Plus que de leur activité en 2020, les entreprises sont aujourd'hui inquiètes de leur carnet de commandes 2021.

EVOLUTION DU CA 2019-2020 DES ENTREPRISES PAR DEPARTEMENT

Source : Enquête en ligne



02

UN IMPACT ENCORE ASSEZ FAIBLE SUR LES EFFECTIFS EN 2020

Du fait de la mise en œuvre des mesures de préservation des emplois (chômage partiel, FNE...), l'impact sur l'emploi salarié est assez restreint pour 2020 avec une baisse des effectifs parmi les entreprises répondantes d'environ -2,5%.

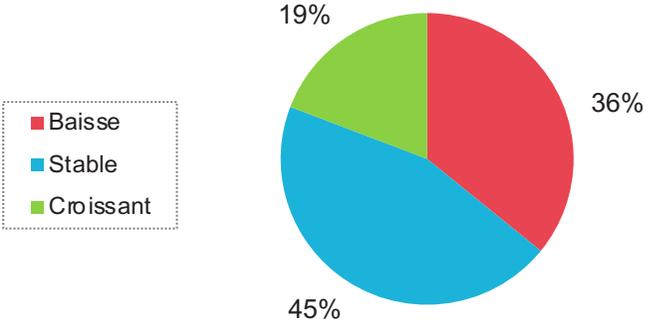
Les situations sont extrêmement contrastées selon les spécificités des secteurs et organisation des équipes.

Les sous-traitants automobiles et aéronautiques ont en partie commencé à entamer des baisses d'effectifs, anticipant une crise longue.

Les PME positionnées sur des marchés de niche ou plus résilients ont pu préserver leurs effectifs, voire certaines les ont augmentés (cas d'une entreprise travaillant pour le secteur pharmaceutique par exemple).

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2019-2020 POUR LES ENTREPRISES DE LA REGION

Source : Enquête en ligne

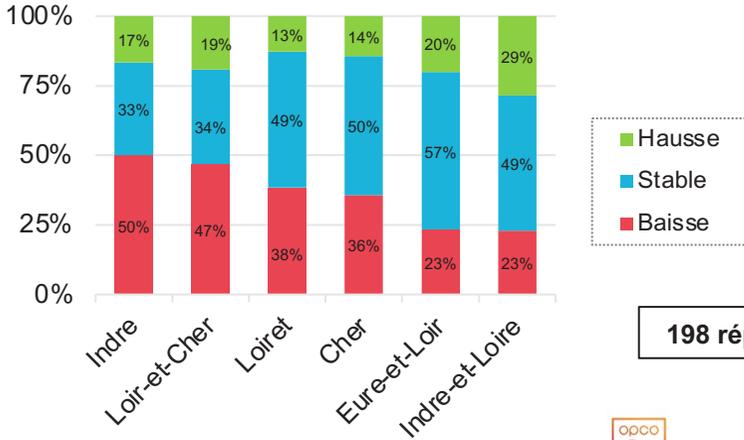


Effectif 2019 : 12 542
 Effectif 2020 : 12 228
 Evolution : - 2,5 %

198 répondants

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2019-2020 POUR LES ENTREPRISES PAR DEPARTEMENT

Source : Enquête en ligne



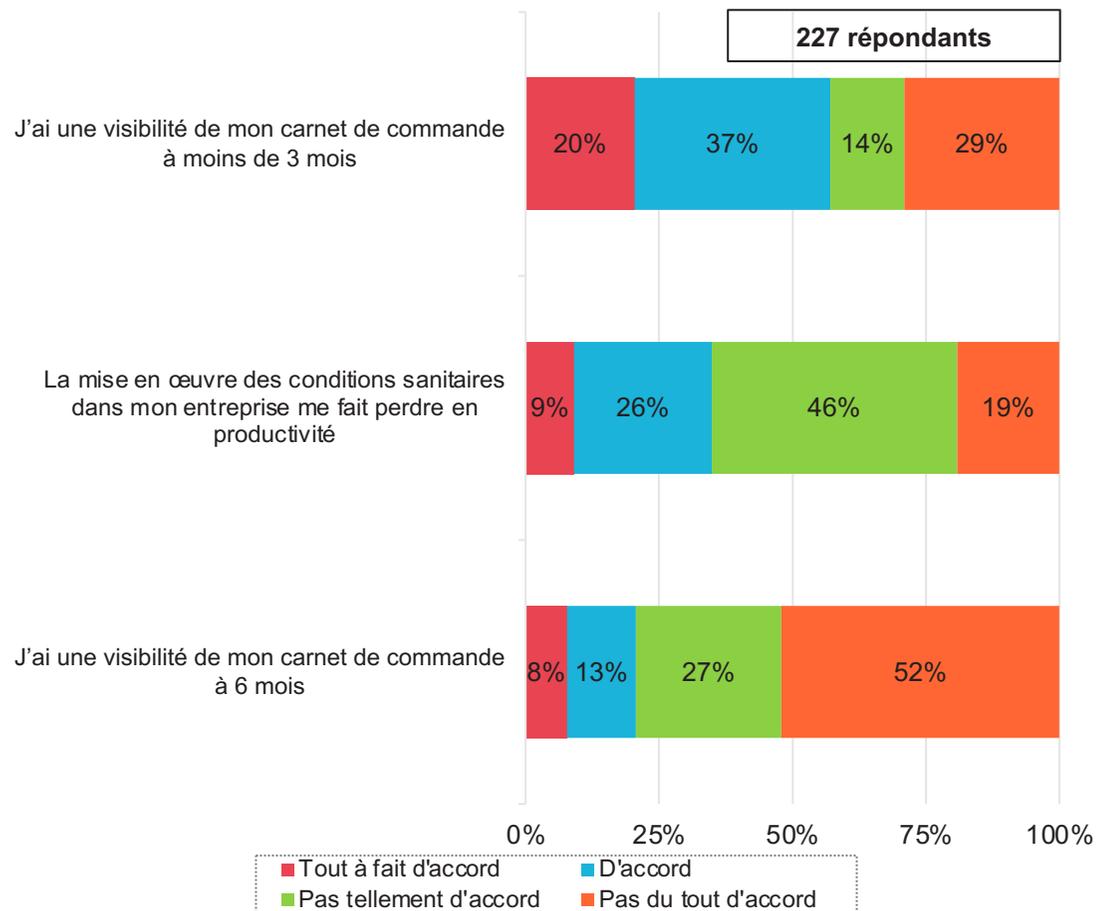
198 répondants

La visibilité du carnet de commande s'est très fortement réduite pour un grand nombre d'entreprises (situation avant 2nd confinement). 57% des entreprises avaient une visibilité de mois de 3 mois et seules 21% ont une visibilité à 6 mois.

L'inquiétude perçue avec la seconde vague de confinement est davantage marquée que pour la première. Pour le premier confinement, certaines entreprises avaient conclu des commandes ante-Covid permettant une reprise d'activité, voire même un phénomène de rattrapage pour la période mars – août. Beaucoup d'entreprises (à l'exception de quelques secteurs comme le ferroviaire, la santé voire l'agroalimentaire) n'ont plus cette visibilité. Alors qu'elles n'avaient pas eu besoin d'arrêter partiellement ou totalement leur production en mars, elles estiment désormais envisager sérieusement cette hypothèse.

PERCEPTION PAR LES ENTREPRISES DE LA SITUATION ACTUELLE (2020)

Source : Enquête en ligne



2.2. Les perspectives à moyen terme : perception des entreprises

2.1

Tendances des marchés et leur impact sur les secteurs de la branche

		Poids du secteur dans le CA	Dynamique du secteur
Aéronautique civile et commerciale			
Armement			
Énergie			
Chimie / pharma			
Automobile			
Agriculture / IAA			
Instrumentation scientifique & médicale			
Ferroviaire			
BTP			

Le contexte offre une très faible visibilité sur l'évolution de l'activité de la branche, d'autant que les entreprises risquent de rencontrer des évolutions très contrastées.

Toutefois, la situation est alarmante pour les deux secteurs majeurs, aéronautique et automobile. Leur perte de vitesse risque d'affecter en profondeur le tissu régional, marqué des chaînes d'interdépendance entre sous-traitants. De premières initiatives ont été mises en œuvre par la branche et les fédérations, pour préserver une activité résiduelle, le temps de la reprise (en particulier pour le secteur aéronautique)

Toutefois un certain nombre de secteurs clients dont la part dans le chiffre d'affaires des entreprises régionales n'est pas négligeable, connaissent une dynamique plus positive, comme l'armement (effort plus marqué du gouvernement), l'industrie chimique / pharmaceutique, l'agroalimentaire ou l'instrumentation médicale.

Les entreprises ont bien perçu ce mouvement et ont largement entamé leur diversification.

Légende :

Poids du secteur dans le CA :  Élevé  Moyen  Limité

Dynamique du secteur :  Croissance  Stabilité  Déclin  Fort déclin

DES ÉVOLUTIONS TRÈS DISPARATES ATTENDUES DU CHIFFRE D'AFFAIRES À 3 ANS...

A quelques exceptions, la visibilité sur les carnets de commande s'est globalement réduite et nombreuses sont les entreprises à n'avoir pas pu répondre à cette question.

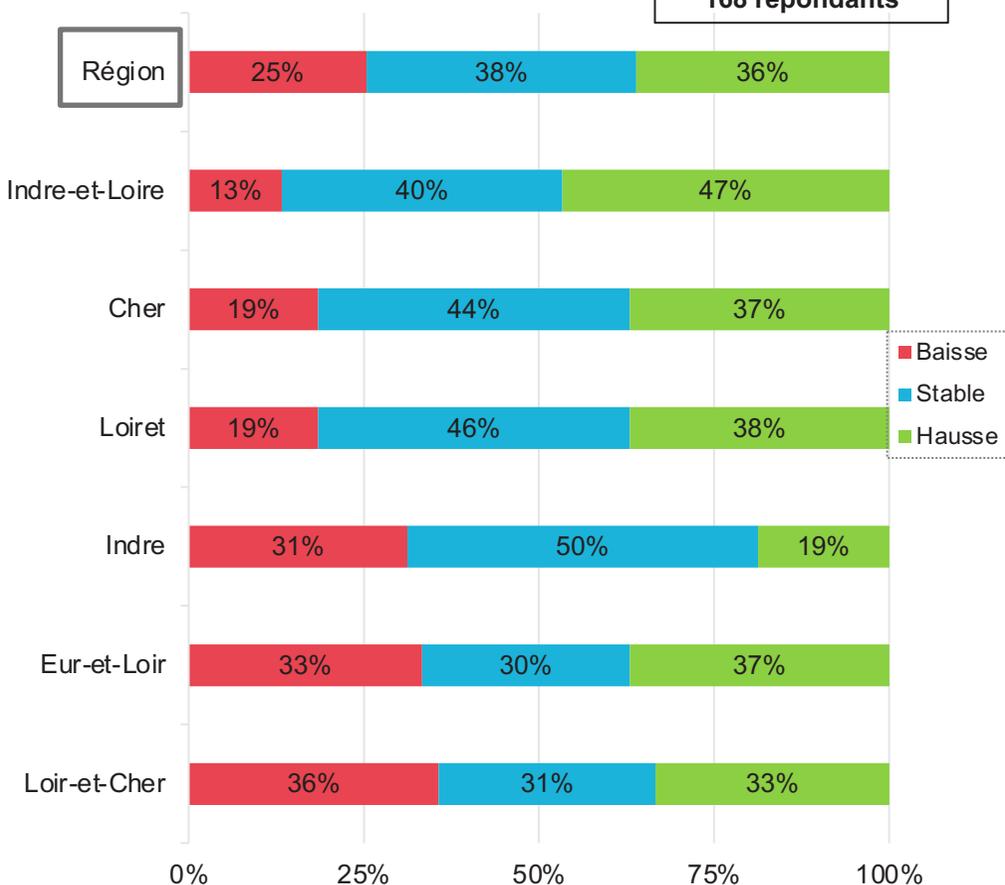
Parmi les tendances majeures, nous notons :

- Pour l'automobile, il existe encore de nombreuses incertitudes, la période comprise entre mars et juin 2021 avec la révision et mise à jour des programmes permettra d'éclaircir la feuille de route des constructeurs.
- Pour l'aéronautique, les entreprises et leurs sous-traitants ont vu leur chiffre d'affaire s'effondrer (de l'ordre de 50% pour les entreprises interrogées) et se préparent à 3 années difficiles.
- L'armement table sur une augmentation de 10 à 15% d'activité supplémentaire sur deux ans (avec captation croissante vers l'international).
- Les entreprises produisant pour l'industrie pharmaceutique ont des capacités de production actuellement sous-dimensionnées pour faire face aux afflux de commandes.

QUELLE EVOLUTION ATTENDUE DU CA A 3 ANS ? (2020)

Source : Enquête en ligne

168 répondants



... DU FAIT DE SECTEURS CLIENTS AYANT DES TENDANCES TRÈS DIFFÉRENTES

Pour deux des secteurs majeurs du territoire, les entreprises s'attendent à une forte baisse de l'activité (et donc du chiffre d'affaire généré avec ces clients);

- l'aéronautique
- L'automobile

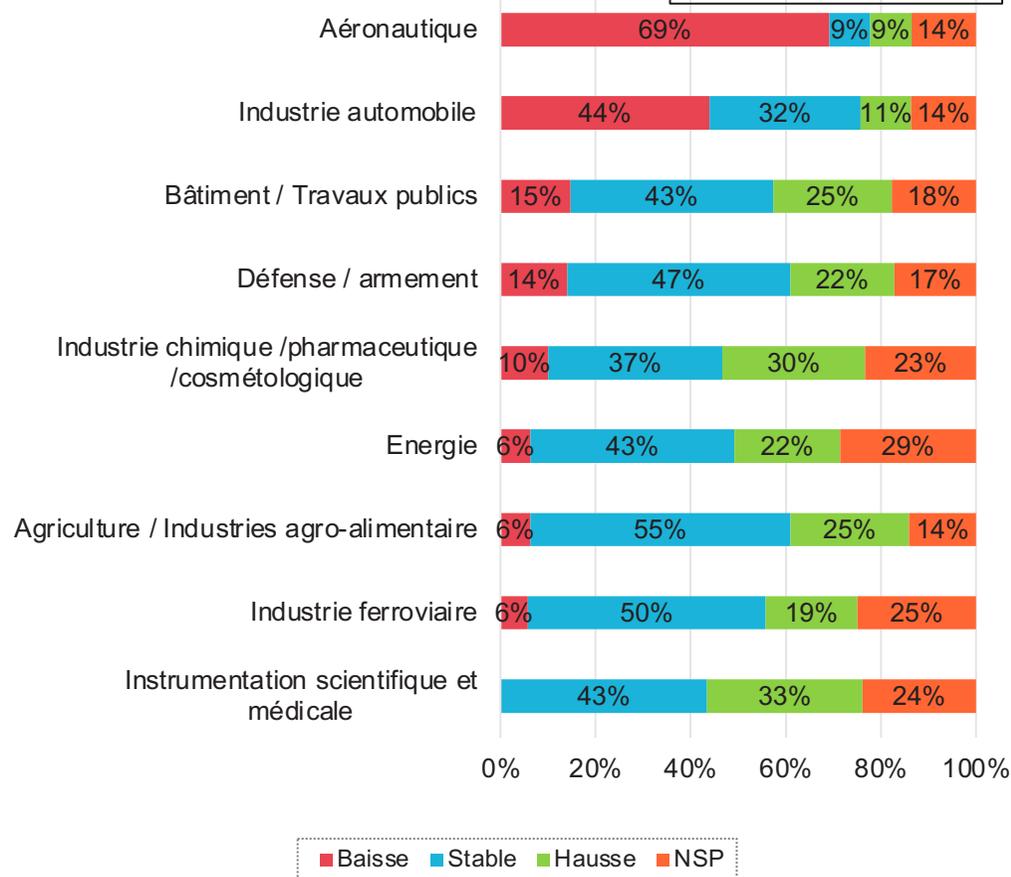
Au contraire, quelques secteurs apparaissent plus porteurs pour les entreprises de la branche :

- L'industrie agroalimentaire avec le maintien de la chaîne alimentaire voire même un besoin d'automatisation croissante
- L'industrie ferroviaire avec une urgence à renouveler les réseaux ferroviaires existants (obsolescence, transition énergétique....)
- Des investissements internationaux massifs dans le secteur médical, assurant à l'instrumentation médicale et à l'industrie pharmaceutique des perspectives positives : à noter que l'industrie pharmaceutique est plutôt en retard au regard d'autres industries en matière d'automatisation de ses chaînes de production.
- La défense, portée par la commande publique et le climat géopolitique

EVOLUTION DE L'ACTIVITE A 3 ANS PAR SECTEUR CLIENT

Source : Enquête en ligne

150 répondants



LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES À 3 ANS : UN PIED SUR LE FREIN, UN PIED SUR L'ACCELERATEUR (1/2)

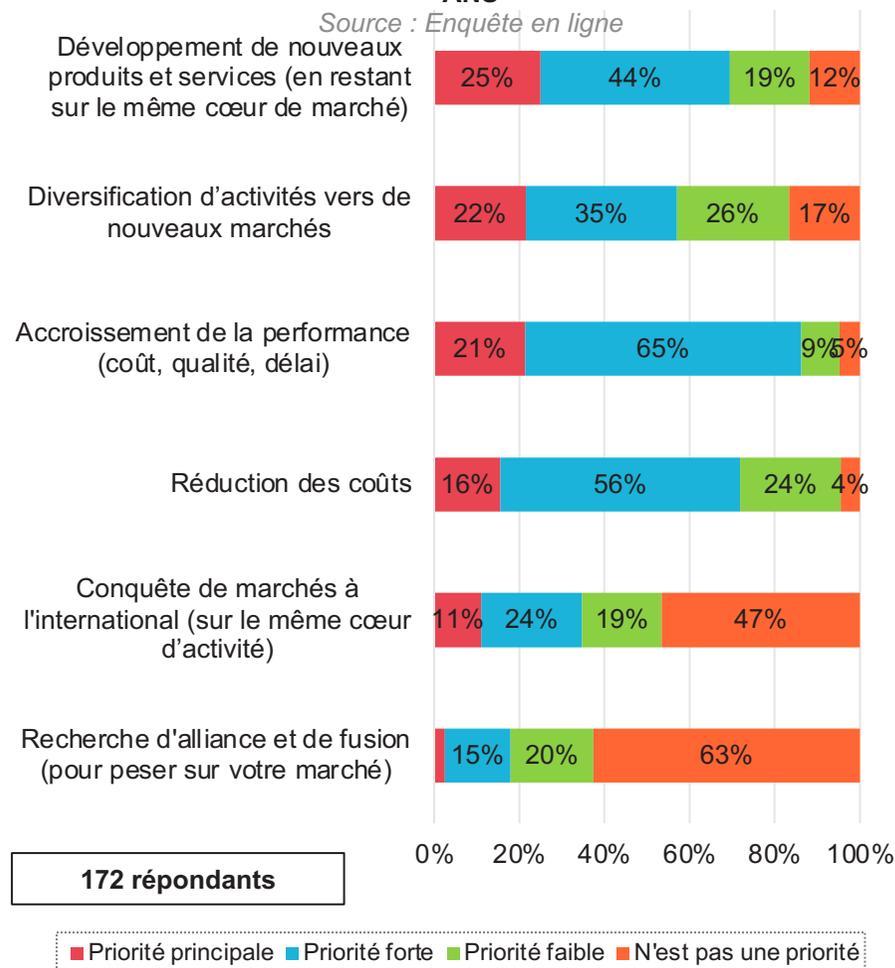
VEILLER SUR LES CLIENTS FINAUX

En vue de préparer au mieux les reprises (post-confinement à l'été 2020, premier trimestre 2021 ou ultérieurement), les entreprises veillent à préserver des relations privilégiées auprès des DO et clients majeurs. D'importants investissements sont réalisés pour des actions de communications (publications dans les revues, entretien des réseaux sociaux, mise à jour des sites...), afin de rester visibles, avec un bon référencement.

PASSER LE CAP 2020 : Réduction des coûts

Certaines entreprises ont initié des baisses d'effectifs (non remplacement de départs, plans sociaux...). L'allègement des effectifs (fonctions-supports, ateliers...) a vocation à permettre de passer la crise et d'assurer les conditions optimales du redémarrage de l'activité.

PRIORITES STRATEGIQUES DES ENTREPRISES A 3 ANS



LES PRIORITÉS STRATÉGIQUES À 3 ANS : UN PIED SUR LE FREIN, UN PIED SUR L'ACCELERATEUR (2/2)

PENSER LA REPRISE : investissements dans les outils de production

La période est mise à profit pour réaliser des investissements dans les lignes de production (automatisation, robotisation, extensions de site...). L'accroissement de la performance est la première priorité des entreprises, accélérant les mutations technologiques engagées. Outre l'appareil productif, les entreprises envisagent et expérimentent le *lean management*, dans cette dynamique de performance et de réduction des coûts.

DIVERSIFIER SES ACTIVITES : prospecter, proposer de nouveaux produits

Compte tenu de la santé vacillante de certains secteurs-clients et de la fragilité induite par des portefeuilles clients restreint, la diversification des activités s'impose comme une priorité forte voir très forte pour 69% des entreprises sondées.

Ces diversifications sont plurielles : conquête de nouveaux marchés (France & monde), ouverture du portefeuille (secteurs historiques ou non), développement de produits et investissements massifs en R&D, vente multicanale (e-commerce).

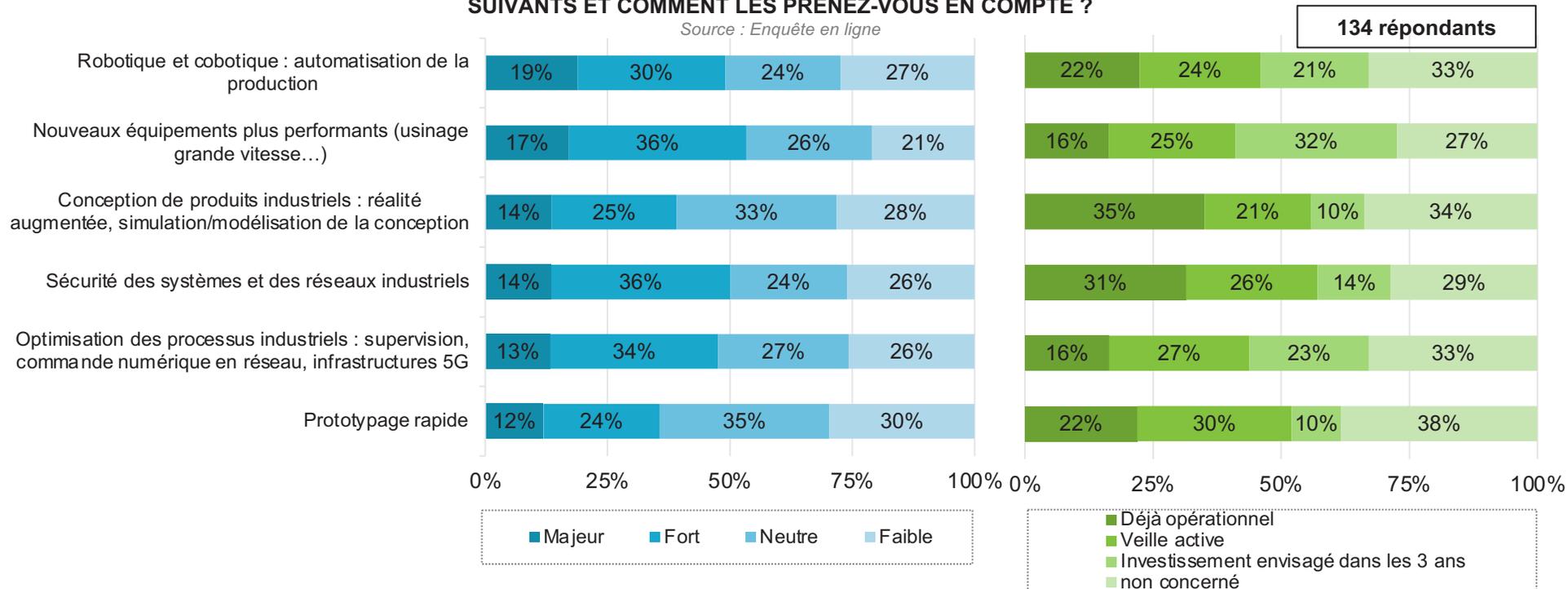
RESTER OPPORTUNISTE

Un certain nombre d'entreprises, misant sur leur capacité à exister post-crise, reste en veille sur l'avenir de leur écosystème proche, ce qui se traduit par un certain attentisme sur la formation (investissements minimisés et attente de la main d'œuvre déjà formée issue des PSE) et réflexion ouverte sur des rachats de sociétés / de technologie (palier les carences des sociétés en liquidation).

LES PRINCIPAUX FACTEURS IMPACTANT L'ACTIVITÉ (2/2)

Les facteurs identifiés comme les plus impactant

AU REGARD DE VOTRE ACTIVITÉ ACTUELLE ET DE VOTRE STRATÉGIE, QUEL EST LE NIVEAU D'ENJEU POUR VOUS DES FACTEURS SUIVANTS ET COMMENT LES PRENEZ-VOUS EN COMPTE ?



Compte tenu des priorités exprimées quant aux réductions de coûts, le top 3 des enjeux appréhendés par les entreprises tiennent à des modernisations accélérées de leur parc productif (robotique, nouveaux équipements performants), avec des projets d'investissement dans les 3 ans. Le renouvellement partiel ou intégral des process va induire le besoin de personnels compétents.

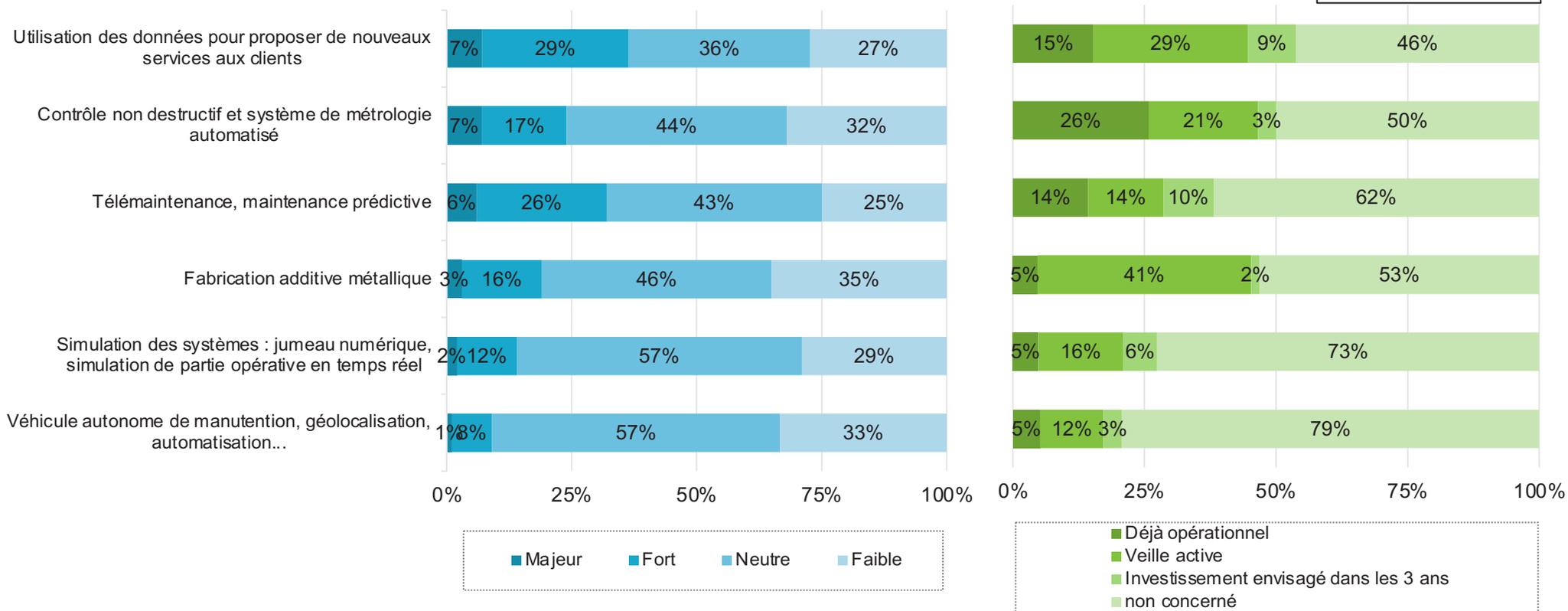
LES PRINCIPAUX FACTEURS IMPACTANT L'ACTIVITÉ (1/2)

Quelques facteurs plus secondaires

AU REGARD DE VOTRE ACTIVITÉ ACTUELLE ET DE VOTRE STRATÉGIE, QUEL EST LE NIVEAU D'ENJEU POUR VOUS DES FACTEURS SUIVANTS ET COMMENT LES PRENEZ-VOUS EN COMPTE ?

Source : Enquête en ligne

134 répondants



3. BESOINS EN EMPLOIS ET COMPÉTENCES

03

3.1. Les métiers de la branche aujourd'hui

3.1

03

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR FAMILLE DE MÉTIERS

Situation actuelle

La production est, sans surprise, au cœur de l'activité des entreprises de la branche.

Les opérateurs qualifiés représentent plus de 50 % des effectifs dans un peu moins d'un tiers des entreprises.

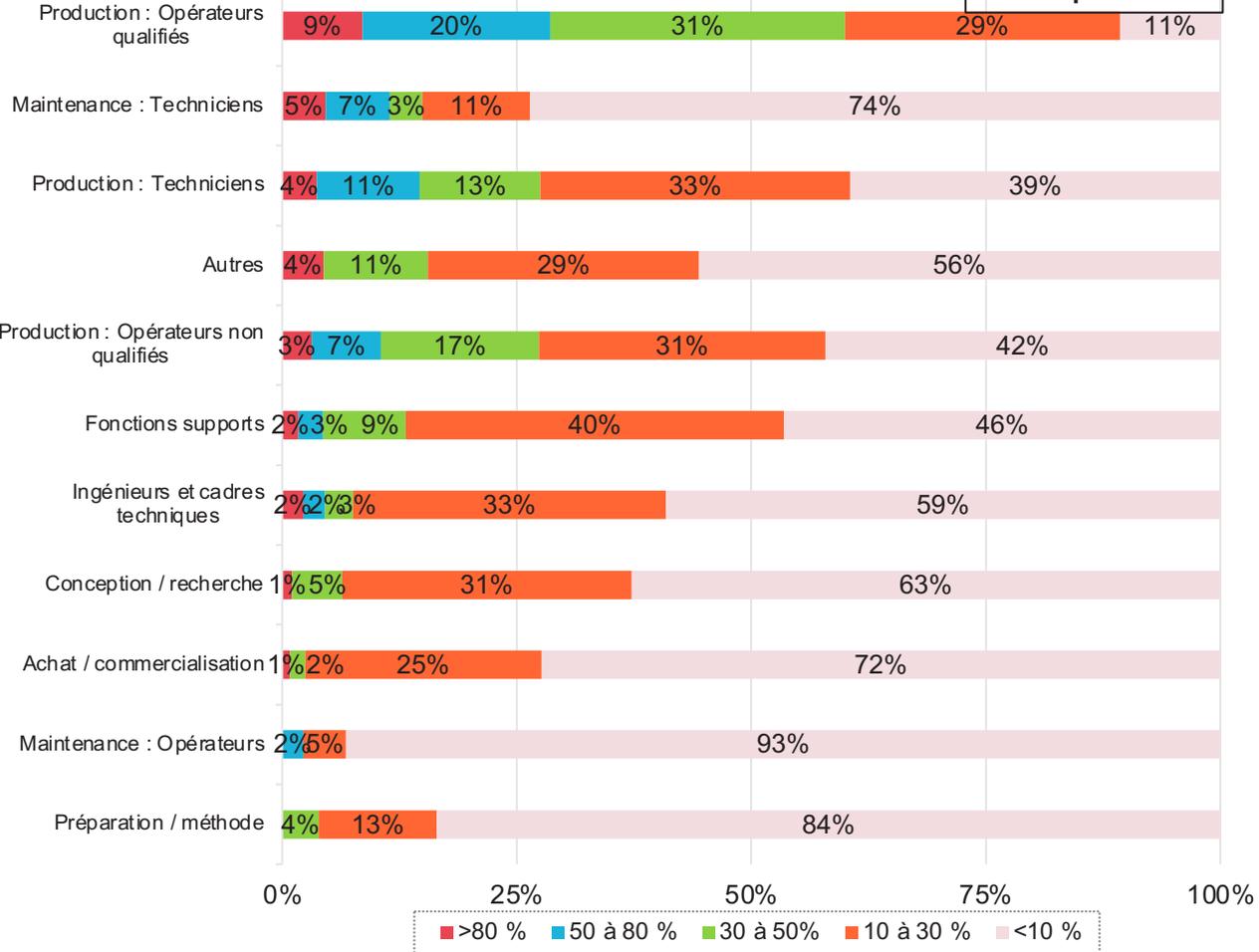
La forte demande de salariés qualifiés pour la maintenance technique et la production explique les tensions sur le marché de l'emploi. Pour de nombreuses entreprises, il est difficile de combler leur besoin faute de main d'œuvre formée et disponible.

Par ailleurs, si actuellement les opérateurs non qualifiés représentent plus de 30% des effectifs dans la moitié des entreprises interrogées, cette proportion devrait diminuer dans les années à venir. Les grandes tendances (digitalisation, industrie 4.0, robotisation...) imposent aux salariés de monter en compétence. Désormais, la plupart des postes à pourvoir nécessitent un minimum de formation.

REPARTITION DES EFFECTIFS PAR FAMILLE DE METIERS

Source : Enquête en ligne

154 répondants



AGE DES SALARIÉS DE LA BRANCHE

Une problématique de renouvellement de main d'œuvre

Le vieillissement des salariés inquiète les entreprises, qui s'interrogent sur les moyens à mettre en œuvre pour préserver les compétences. Toutes les fonctions de l'entreprise sont affectées par cette problématique.

Le sujet est cependant exacerbé pour la production avec le départ imminent de techniciens et opérateurs qualifiés dans les prochaines années. La formation est un enjeu crucial, d'où une attention poussée sur les formations internes. Les petites entreprises anticipent à 2 ans le départ des collaborateurs, pour préparer la suite (alternance, recrutements externes).

Pour d'autres entreprises, ce renouvellement naturel des équipes permet d'intégrer progressivement de nouveaux profils nécessaires à la mutation des appareils de production, sans se séparer brutalement des salariés « historiques ».

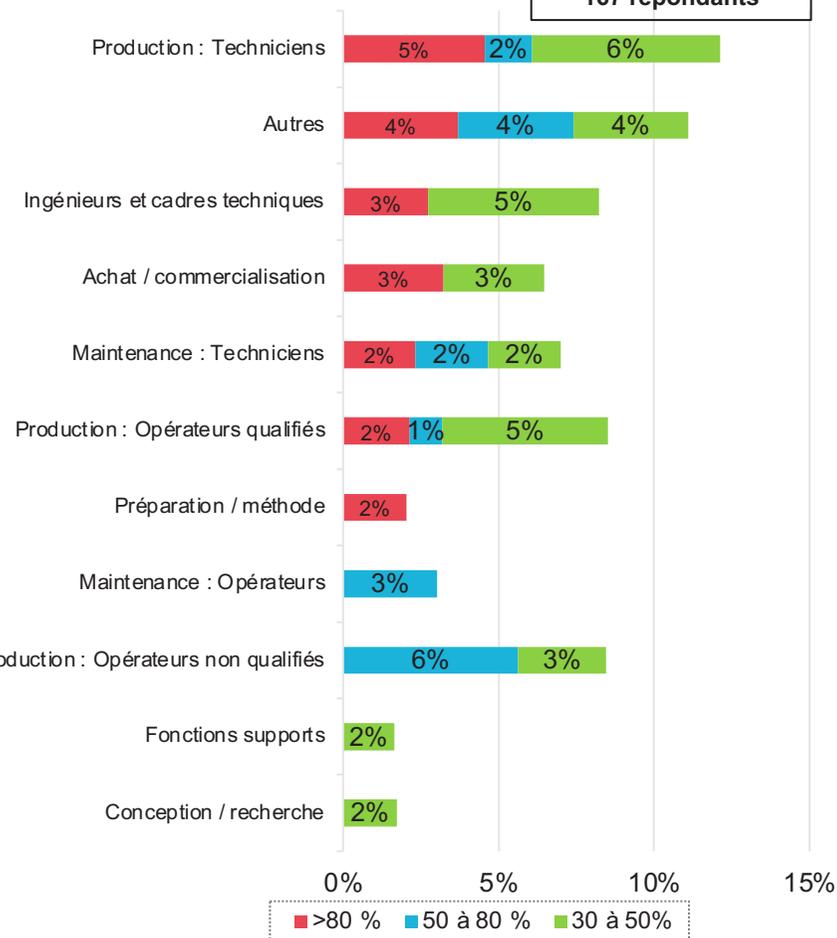
Quand le besoin est trop pressant, des opérations de reclassement et des formations sont mobilisées pour mettre les compétences à niveau.

Les réponses apportées pour la gestion des départs à la retraite des cadres et les fonctions-supports sont d'une autre nature, tenant davantage à des enjeux d'attractivité du territoire.

PART DES TECHNICIENS DE L'ENTREPRISE AGES DE 57 ANS ET PLUS

Source : Enquête en ligne

167 répondants



3.2. Les problématiques RH à court terme

3.2

LES MÉTIERS IDENTIFIÉS PAR LES ENTREPRISES COMME CŒUR ET CONNAISSANT DES TENSIONS

Un métier en développement dans tous les segments de l'industrie, de fait une tension forte ; de plus une compétence stratégique pour répondre aux enjeux de modernisation de l'outil de production

Technico-commerciaux
Chargés d'affaires

Des métiers à préserver dans un contexte de recherche de nouveaux clients

Ingénieurs automaticien



CONCEVOIR -
RECHERCHER



PRÉPARER -
ORGANISER

Conducteurs de ligne de production
Techniciens d'usinage
Soudeurs
Techniciens en fonderie
Outils moulistes
Chaudronniers



ACHETER -
COMMERCIALISER



PRODUIRE -
RÉALISER

Les métiers « cœurs » de la métallurgie, qui connaissent des tensions depuis plusieurs années ; des métiers pour lesquels l'expérience acquise dans l'entreprise est essentielle → de fait des entreprises qui cherchent à préserver des métiers



GÉRER -
ADMINISTRER



INSTALLER -
MAINTENIR

Cadres
Fonctions support

Techniciens de maintenance
Agents de maintenance

Quelques fonctions clés et une difficulté d'attractivité de la région pour un public cadre

Des métiers en tension et recherchés dans différents secteurs industriels et logistiques

LES PRINCIPAUX METIERS EN TENSION

Les principaux motifs de tension

Métiers	Secteurs	Motifs
Ingénieur automaticien	Industrie, Agroalimentaire, Transport	Forte demande de la part de différents secteurs industriels, problème d'attractivité de la région
Chaudronnier/ Soudeur	Industrie, BTP, Transport	Métier peu attractif, volume de formation limité
Technicien en fonderie	Industrie	Métier peu attractif, volume de formation limité
Ingénieur spécialisé	Tous les secteurs	Manque d'attractivité de l'industrie, manque d'attractivité de la région, difficulté pour le conjoint de trouver un emploi
Conducteurs de ligne de production	Tous les secteurs	Métier peu attractif
Technicien de maintenance	Industrie, Transport, Agroalimentaire...	Manque de formation, problème d'attractivité de la région
Technicien d'usinage	Industrie	Manque de formation

UN ENJEU MAJEUR POUR LES ENTREPRISES : LA PRÉSERVATION DES MÉTIERS CRITIQUES

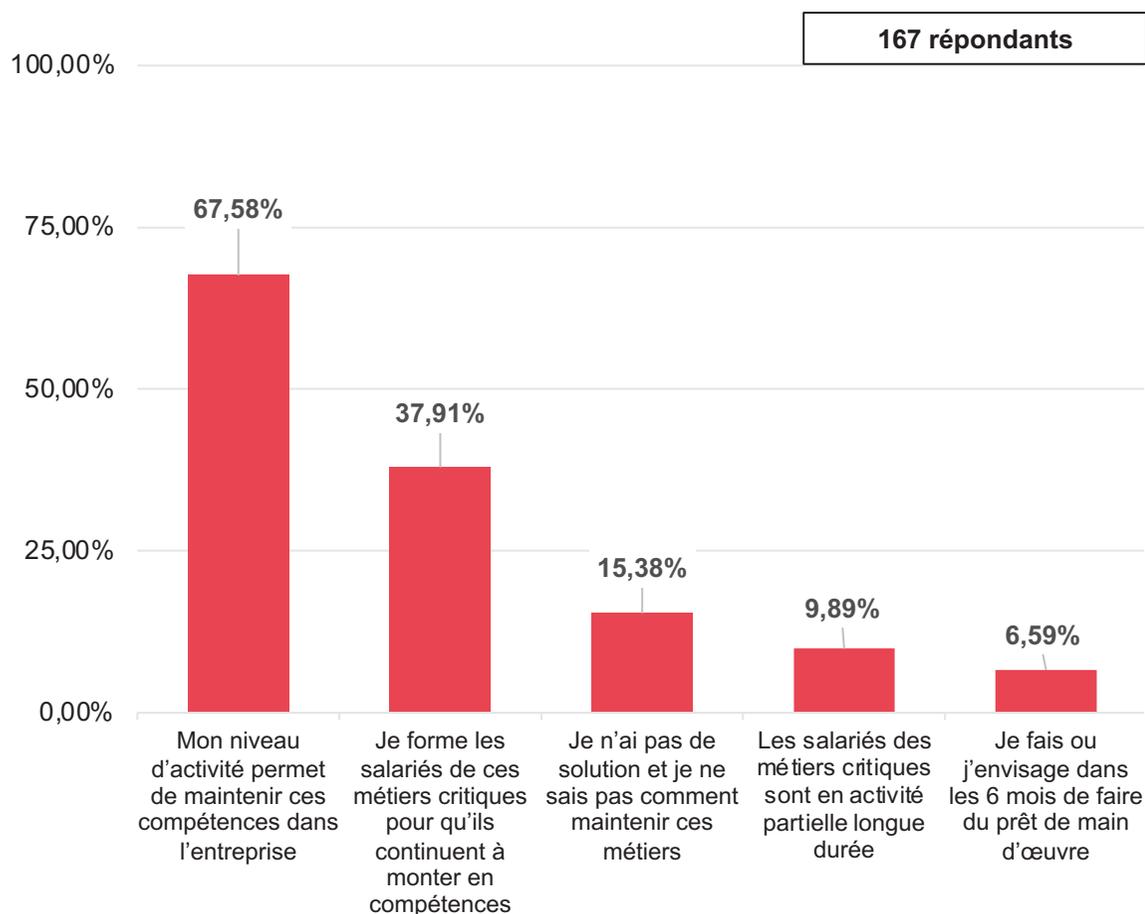
Préserver ces métiers critiques constitue un enjeu majeur pour les entreprises ;

Pour cela différentes actions sont mises en œuvre par les entreprises :

- Des actions de formation qui se confortent avec la baisse d'activité (« nous profitons d'avoir un peu plus de temps pour former nos salariés »)
- 10% des entreprises interrogées ont recours au chômage partiel longue durée (à noter que cette part pourrait s'accroître, toutes les entreprises n'avaient pas encore la réponse au moment du questionnaire)
- 7% envisage le prêt de main d'œuvre
- 15% n'ont pas de solution et risquent de devoir se séparer de salariés, facteur qui pourrait freiner leur reprise par la suite.

QUELLE SOLUTION ENVISAGEZ-VOUS POUR CONSERVER LES COMPÉTENCES EN TENSION ?

Source : Enquête en ligne



3.3. Les besoins en emplois et compétences de la branche à 3 ans

3.3

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2020-2021 : UNE RELATIVE STABILITÉ SOUHAITÉE



Effectif 2020

- 0,2%



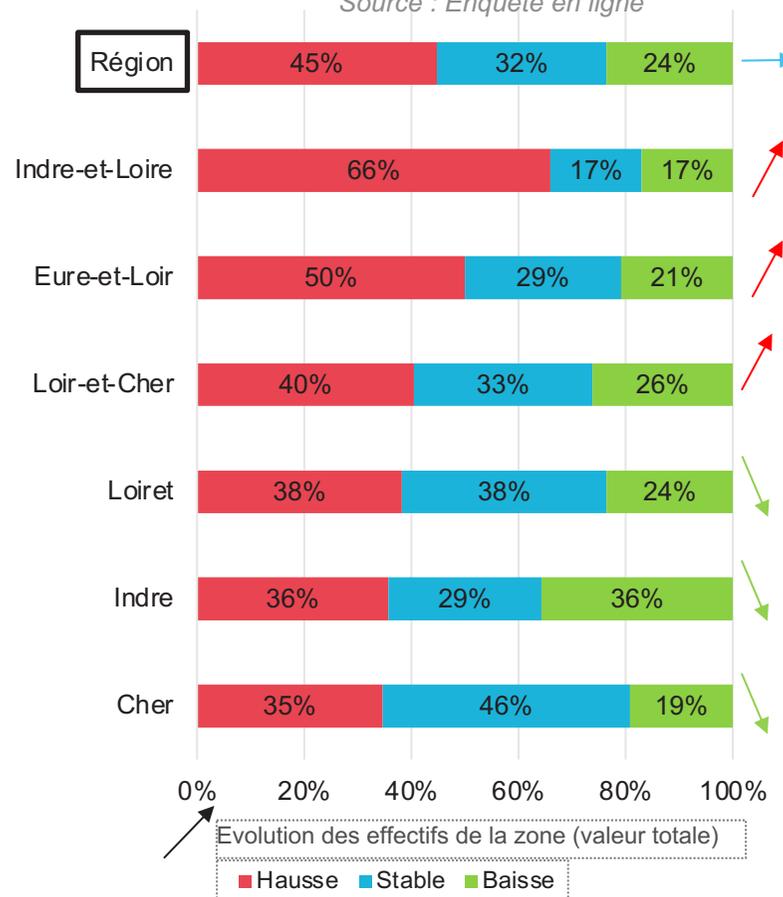
Effectif 2021
estimé

Selon les retours des entreprises, les effectifs de la branche en Centre Val de Loire devraient rester stable entre 2020 et 2021, avec des différences marquées :

- 45% des entreprises interrogées estiment que leurs effectifs devraient augmenter entre 2020 et 2021. Néanmoins, cette hausse est à relativiser car il s'agit avant tout d'un retour partiel à la situation avant la COVID.
- 24% des entreprises tablent sur une baisse de leurs effectifs pour 2021, en particulier dans l'Indre, mais également le Loiret et le Cher

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2020-2021 PAR DEPARTEMENT

Source : Enquête en ligne



EVOLUTION DES EFFECTIFS PAR FAMILLE DE MÉTIERS

Une tendance qui se confirme à la hausse des qualifications

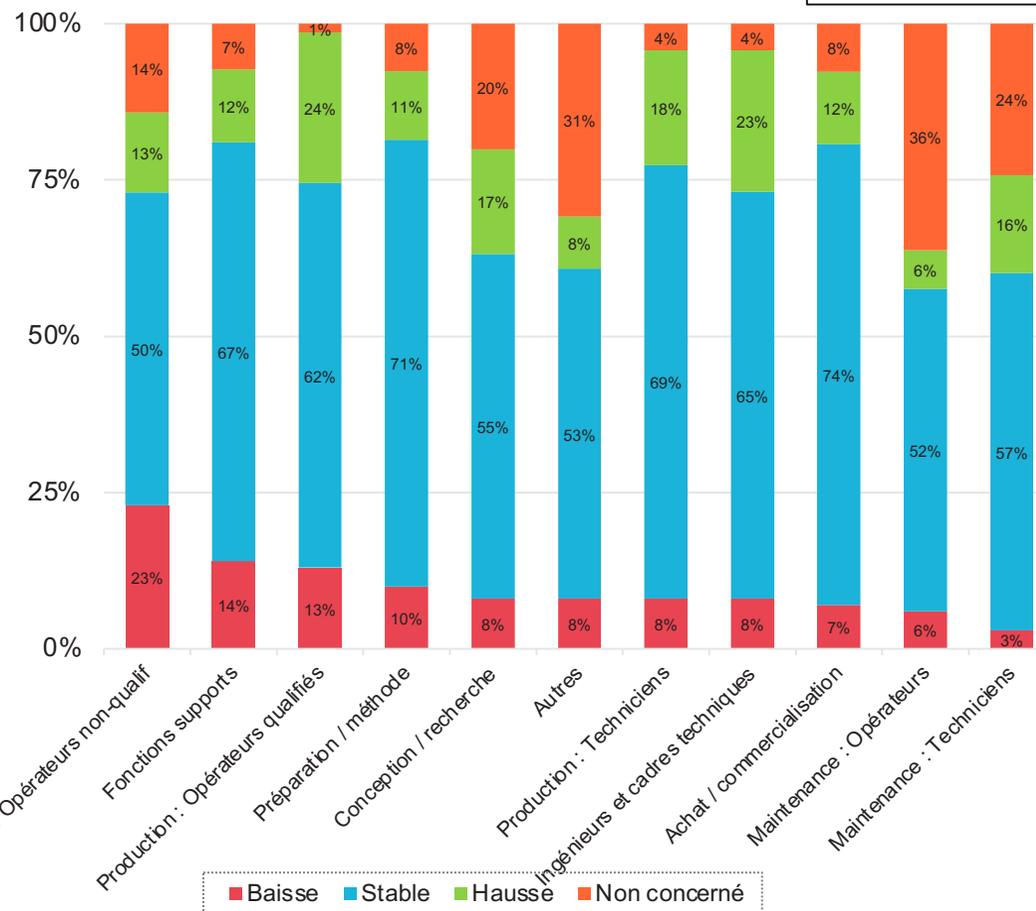
Les évolutions d'effectifs par famille de métiers ne sont pas homogènes selon les secteurs d'activité et les secteurs clients, toutefois des grandes tendances se dessinent :

- Les fonctions de production sont les plus impactées par les baisses d'effectifs, en particulier pour les opérateurs non qualifiés (23% des entreprises estiment qu'elles vont baisser leur effectif en 2021). Ces baisses s'expliquent en grande partie par les réductions d'activité des entreprises.
- Les fonctions supports seront également impactés, avec 14% des entreprises qui envisagent une baisse.
- Par contre les métiers de la conception, de l'ingénierie se maintiennent bien avec plus d'entreprises qui envisagent accroître leurs effectifs que de les baisser. Cela fait échos à la volonté des entreprises de préparer leur rebond par de nouveaux produits, ou de nouvelles clientèles. Ainsi une des entreprises interrogée travaillant largement pour le secteur aéronautique investit en R&D et en formation de ses salariés pour proposer de nouveaux produits auprès de nouvelles cibles à court terme et à moyen terme pour proposer une offre renouvelée au secteur aéronautique.
- Le métier de technicien de maintenance reste recherché avec très peu d'entreprises envisageant de diminuer les effectifs.

EVOLUTION DES EFFECTIFS 2019-2020 DES ENTREPRISES PAR FONCTION METIER

Source : Enquête en ligne

148 répondants



ESTIMATION DES EFFECTIFS À 3 ANS

Estimation des emplois dans la branche en 2023

Le nombre d'emplois dans la branche devrait diminuer de 4% entre 2019 et 2023 pour passer à un peu moins de 58 000 emplois ;

Cette baisse est particulièrement marquée dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ainsi que dans l'industrie automobile. L'industrie aéronautique et spatiale, après une forte baisse de son activité devrait voir ses effectifs diminuer d'environ 4% entre 2019 et 2023.

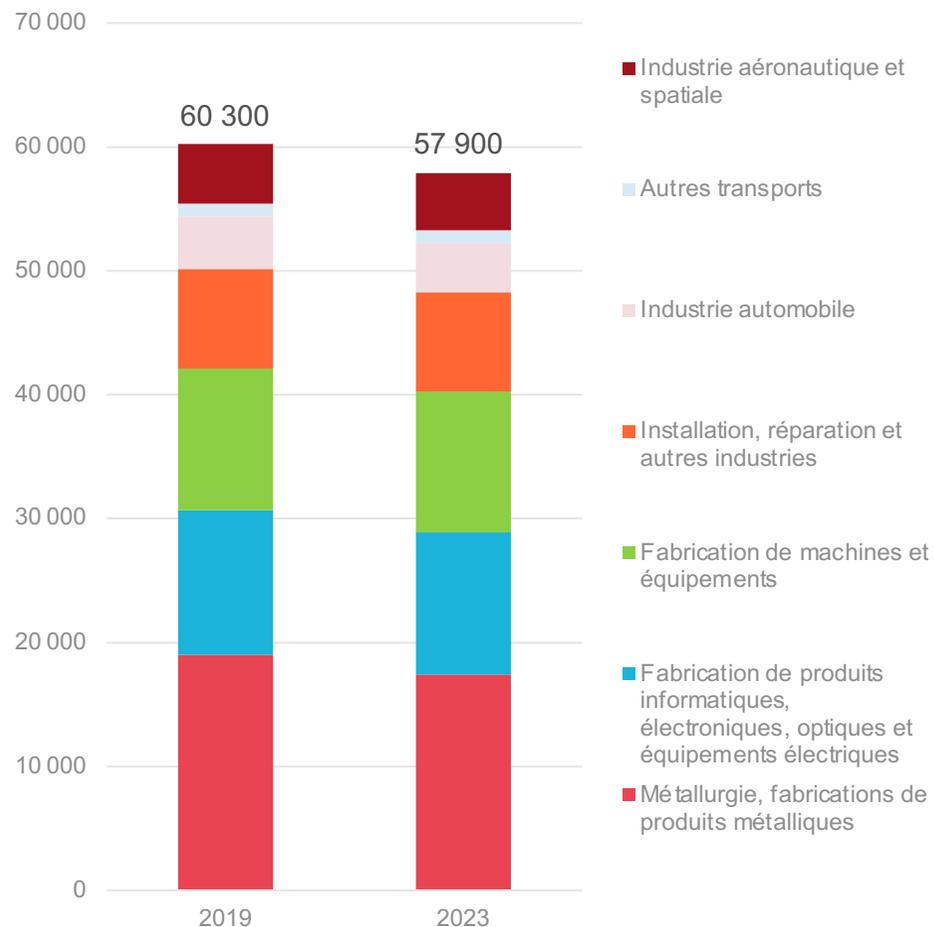
Cette baisse modérée entre 2019 et 2023 masque toutefois une évolution non linéaire de l'activité et donc de l'emploi dans les 3 prochaines années (voir pages suivantes)

Zoom méthodologique :

Pour estimer l'évolution des emplois dans la branche entre 2019 et 2023, nous avons utilisé les estimations d'évolution d'activité par secteur d'activité en France d'Oxford Economics que nous avons appliqué à chaque département en fonction de sa structure d'emplois par secteur. Puis nous avons appliqué un coefficient de gain de productivité (estimé à 1,2% par an – source INSEE)

ESTIMATION DES EFFECTIFS DE LA BRANCHE 2019-2023

Source : ACOSS ; Oxford economics – retraitement Katalyse

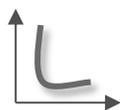


ESTIMATION DES EFFECTIFS À 3 ANS

Une évolution non linéaire : données de cadrage

◇ APPROCHE MACROÉCONOMIQUE :

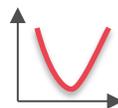
Plusieurs scénarii macroéconomiques théoriques sont envisagés pour la reprise économique post Covid-19. Pour chacun d'eux est proposée une probabilité de réalisation



Le scénario en L : « Catastrophe »

Scénario le plus pessimiste, qui se traduirait par une chute brutale de l'économie, alors en **dépression**, suivie d'une stagnation longue sans reprise à court-moyen termes. Ce scénario n'est **pas le plus probable, mais il n'est pas encore totalement exclu**.

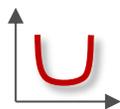
10%



Le scénario en V : « Reprise rapide »

Scénario idéal, qui sévère peu crédible au vu de l'ampleur de la crise. Celui-ci nécessiterait des plans de relance massifs, avec une reprise rapide de l'activité chinoise, 2^e économie mondiale. Cette hypothèse équivaldrait à une sortie de crise sanitaire rapide évitant les licenciements massifs.

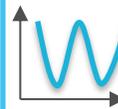
10%



Le scénario en U : « Stagnation »

Scénario le plus crédible, qui correspondrait à une chute brutale de l'économie puis d'une stagnation de l'économie à court terme. La période atone précèderait une reprise vigoureuse à moyen terme.

50%



Le scénario en W : « Rechute »

Scénario d'une fausse première reprise, qui est également envisageable, compte tenu des risques de résurgence du coronavirus (reconfinement à court/moyen termes)

30%

Scénario retenu dans nos prévisions

ESTIMATION DES EFFECTIFS À 3 ANS

Une évolution non linéaire : hypothèse d'évolution des effectifs

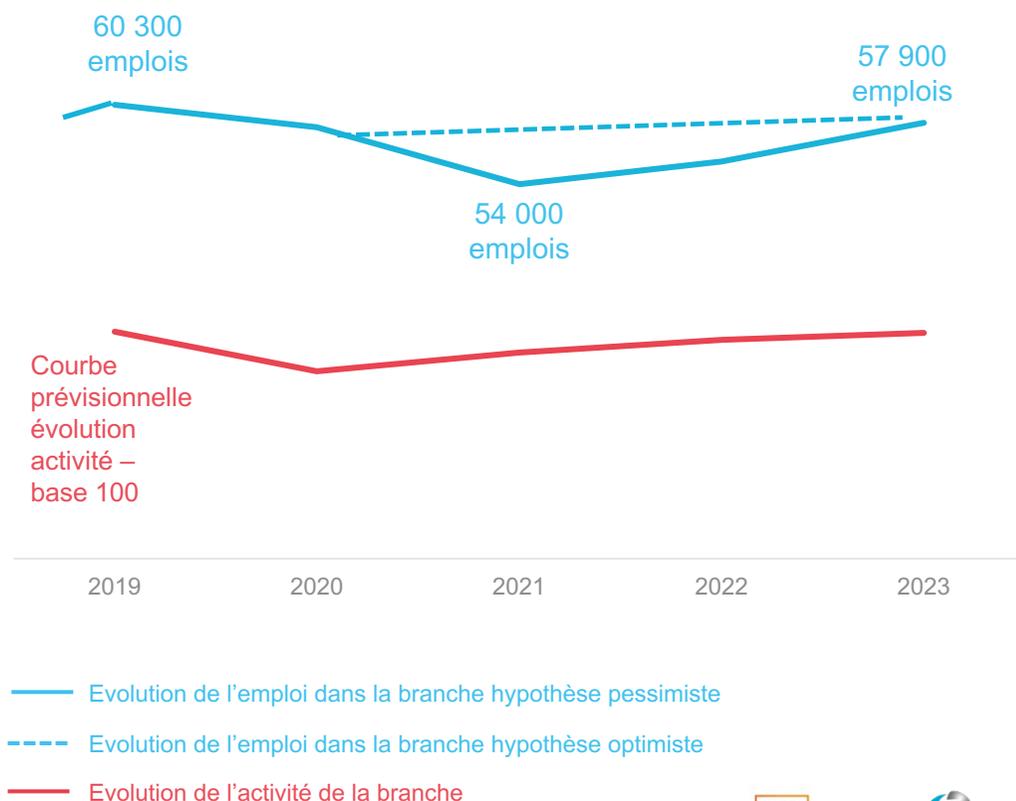
Malgré la baisse d'activité déjà fortement ressentie par les entreprises de la branche en 2020, les dispositifs d'amortissement de la crise ont permis de préserver l'emploi avec une baisse des effectifs modérée en 2020, la baisse des effectifs étant décorrélée de la baisse d'activité.

En retenant l'hypothèse d'une reprise progressive à partir de 2021 et non homogène par secteur, l'activité globale de la branche retrouverait selon niveau d'avant crise en 2023.

La question se pose de l'évolution de l'emploi au regard de ces évolutions d'activité :

- Une hypothèse pessimiste serait que l'emploi suive l'évolution de l'activité avec un effet retard du fait des dispositifs en place : point bas de l'emploi en 2021 voire 2022 (non remplacement des départs, licenciements) puis remonte
- Une hypothèse optimiste serait une relatif lissage de la baisse des emplois

La vérité se situe certainement entre ces deux hypothèses et dépend en partie des dispositifs publics (de type chômage de longue durée)



ESTIMATION DES BESOINS DE RENOUVELLEMENT

Un besoin de renouvellement moyen estimé entre 2 100 et 2 700 emplois entre 2019 et 2023 pour compenser les départs

Malgré une baisse estimée des effectifs de la branche dans les années à venir, les départs en retraite, encore importants du fait de la pyramide des âges de la métallurgie et les départs vers d'autres secteurs que la branche devraient générer **un besoin de renouvellement annuel de l'ordre de 2 100 à 2 700 emplois par an**. Ce chiffre est inférieur aux estimations de la GPEC précédente (3 400 salariés par an) et marque un ralentissement.

Toutefois il est important de noter que **les entreprises vont continuer à avoir des besoins de recrutement**.

Par ailleurs, au regard des enjeux et mutations importantes pour la branche, ces recrutements concernent pour moitié des ouvriers qualifiés et pour l'autre moitié des métiers de techniciens ou cadres et des fonctions supports.



2019 : 60 300 emplois



2023 : 57 900 emplois

Evolution annuelle moyen des effectifs 2019-2023 : - 600 emplois

Nombre de départ en retraite
moyen annuel : 1 500 départs
(source : INSEE RGP – retraitement Katalyse)

Autres départs annuels de la branche ou
du territoire : 1 200 à 1 800 départs
(hypothèse d'un taux de départ de 2 à 3% par an)

**Besoin de renouvellement
annuel de 2 100 à 2 700 emplois**

◇ LES MÉTIERS RECHERCHÉS

On rencontre en Région Centre-Val de Loire les mêmes tensions sur les profils « Production/Réalisation » que le reste du territoire national. Les métiers « traditionnels » (usineurs, soudure / monteurs-soudeurs, contrôle non-destructif, outilleurs, réglés sur presse, ...) sont et seront particulièrement recherchés, dans les prochains mois/années.

Cette pénurie s'explique, entre autres, par les vagues de départs à la retraite et un volume de formés trop faible.

◇ LES PLANS D'ACTION

Dans les 3 ans, la priorité est à **la préservation des compétences** métiers (production) :

- La gestion des mois de crise grâce au chômage partiel de longue durée et à la formation continue (principalement interne au vu des besoins spécifiques exprimés, acquisition de polyvalence intra-entreprise)
- L'anticipation des besoins futurs/remplacements avec un réinvestissement dans l'alternance dès la rentrée de septembre 2021
- La formation à la digitalisation, robotique, gestion de chaînes automatisées (formation initiale et continue)

Les plans sociaux économiques vont, en parallèle, permettre à des entreprises d'embaucher certains de ces profils recherchés – limitant le coût de formation (réponse de court terme au déficit de profils).

Pour les fonctions-supports et cadres, les entreprises doivent faire face à un déficit d'attractivité du territoire, qui nécessite le soutien des acteurs territoriaux locaux (communication, aides aux conjoints...).

4. RECOURS À L'OFFRE DE FORMATION

04

UNE DIMINUTION DU RECOURS À L'ALTERNANCE EN 2020 MAIS LE SOUHAIT D'UN « RETOUR À LA NORMALE » POUR 2021

◇ L'ALTERNANCE EST DIRECTEMENT IMPACTÉE PAR LA CRISE DE LA COVID

Les offres d'alternance, qui étaient plébiscitées par les entreprises pour couvrir leurs besoins de recrutement et de force de travail, ont été revues à la baisse entre 2019 et 2020. Ainsi même si des aides peuvent être mobilisées pour favoriser le recours à l'alternance, l'incertitude autour de l'activité à venir ainsi que le manque de temps pour former, encadrer, accompagner... ont pénalisé le recours à l'alternance.

◇ UNE VOLONTÉ AFFIRMÉE DANS LES ENTRETIENS D'ACCROITRE LE RECOURS À L'ALTERNANCE DÈS 2021

Néanmoins, la plupart des entreprises interrogées ont une vision positive de l'alternance et voit ce dispositif comme l'un des seuls moyens de faire face à leurs problèmes RH. Ainsi, le nombre d'apprentis devrait remonter progressivement pour revenir à son niveau d'avant crise.

PART DES ALTERNANTS DANS LES EFFECTIFS DES ENTREPRISES

Source : Enquête en ligne

3,6% des effectifs



Effectif 2019

2,6% des effectifs

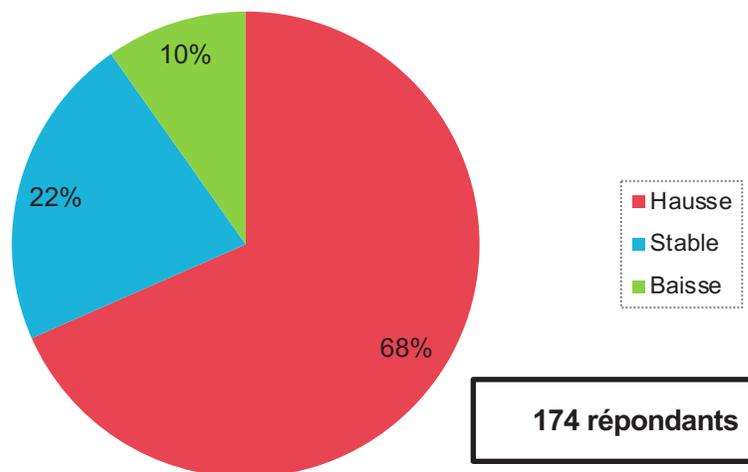


Effectif 2020

POUR PRÉPARER L'AVENIR LES ENTREPRISES ENVISAGENT D'ACCROITRE LEUR RECOURS À LA FORMATION CONTINUE

EVOLUTION DE LA PART DU CA CONSACREE EN 2020 A LA FORMATION CONTINUE PAR LES ENTREPRISES DE LA REGION

(Source : Enquête en ligne)



Pour faire face à l'accélération des enjeux et pour préparer le rebond, les entreprises envisagent de recourir plus fortement à la formation continue pour leurs salariés :

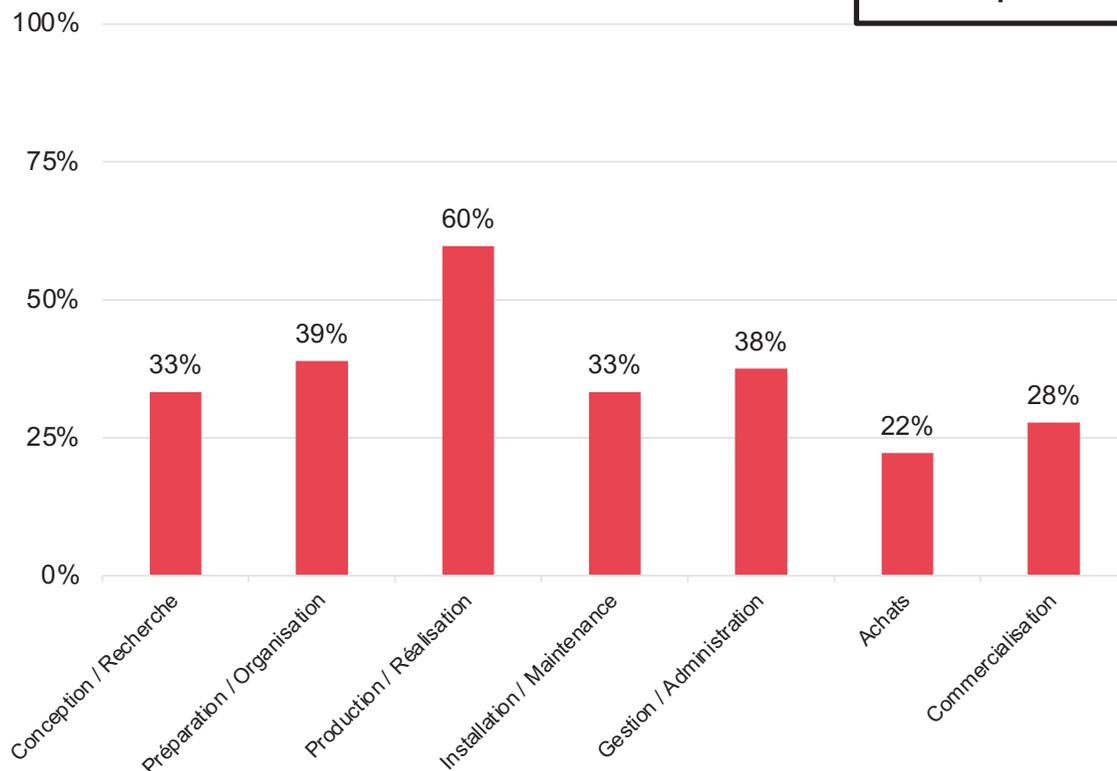
- 68 % des entreprises interrogées envisagent d'augmenter la part de chiffre d'affaires qui lui est consacrée. La montée en est un moyen d'anticiper les besoins à venir (transformations métiers, robotisation, industrie 4.0...), de gagner en productivité et de relancer leur activité.
- En revanche, 10 % d'entre elles anticipent une baisse de la part du CA allouée à la formation, dans un souci de réalisation d'économie.

LES SALARIÉS DE LA PRODUCTION SERONT LES PLUS IMPACTÉS PAR LA HAUSSE DE LA FORMATION CONTINUE

BESOIN DE FORMATION COMPLEMENTAIRE POUR LES EFFECTIFS EN POSTE, PAR FONCTION, DES ENTREPRISES DE LA REGION

(Source : Enquête en ligne)

156 répondants



Les entreprises ont identifié des thématiques de formation pour toutes les familles de métiers, avec des besoins qui se concentrent toutefois sur les métiers de production (qui constituent aussi l'essentiel des effectifs)

LES PRINCIPAUX BESOINS DE FORMATION EXPRIMÉS

- Logiciels CAO, robotique, ERP
- Méthodes de calcul
- Simulation

- ERP (Enterprise Resource Planning = Progiciel de Gestion Intégré)
- Lean
- Management

- ERP
- Digitalisation



- Formation sur machine
- Management
- Adaptabilité
- Programmation, langage machine

- AFEST (Action de Formation en Situation de Travail)
- ERP

- GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur)
- Formation techniciens de maintenance (montée en compétence)

ENJEUX ET PRÉCONISATIONS

05



Forces

- Des entreprises qui s'**adaptent** et font évoluer leurs produits / clientèles...
- Un **bon maintien de l'emploi salarié** dans la branche dans un contexte de crise
- Une diversité d'activités et des **passerelles possibles** vers d'autres secteurs de la branche qui se portent mieux



Faiblesses

- Une **diminution à venir des effectifs** et un ralentissement des besoins de renouvellement
- Une diminution du **recours à l'alternance** (même si souhait exprimé par les entreprises d'une reprise)
- Une **baisse du recours à l'intérim**, de fait un « vivier » de main d'œuvre qui risque de s'amenuiser



Opportunités

- Des **dispositifs de soutien d'Etat** (PGE, activité partielle longue durée, soutien à l'alternance...) et de la branche (prêt de main d'œuvre...)
- Quelques **secteurs clients** qui se portent bien : industrie pharmaceutique, énergie, agroalimentaire, défense...
- Quelques entreprises qui « profitent » de la crise pour prendre le temps de **former leurs salariés et de préparer la suite** = stratégie de rebond
- Une stratégie de **relocalisation industrielle** ?



Menaces

- De **fortes incertitudes** sur les évolutions et marchés, leur niveau de reprise, en particulier sur le secteur aéronautique
- Des **entreprises fragilisées**, un risque de décrochage avec la fin des dispositifs d'aide
- Un risque de **baisse des effectifs en formation** (crainte de ne pas avoir de débouchés, difficultés à trouver une alternance) qui conforterait les tensions sur les métiers
- Une hausse des **risques psycho-sociaux** en entreprises (télétravail, incertitudes)
- Une diversification marché qui peut **accroître la concurrence** pour les entreprises déjà positionnées dessus (avec risque de tension sur les prix)

- Question de la **capacité des entreprises à investir**

1. **Accompagner les entreprises dans leur mutation pour favoriser leur rebond :** mutation pour diversifier leur clientèle / produit et mutation digitale pour rester performantes
2. **Préserver les compétences, en particulier sur les métiers cœur de la métallurgie** pour éviter de générer des tensions (mais aussi sur les emplois indirects)
3. **Continuer de contribuer aux actions de valorisation des entreprises de la branche,** pour continuer à rester attractif pour les jeunes et les actifs dont anticiper les risques psycho-sociaux
4. **Renforcer l'industrie en Centre Val de Loire**

1. COMMENT ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR MUTATION POUR FAVORISER LEUR REBOND ?

Constats et objectifs

Les entreprises doivent évoluer ; non seulement pour répondre aux enjeux de performance (industrie 4.0) mais aussi du fait de la crise actuelle, pour proposer de nouveaux produits ou services et / ou diversifier leurs marchés. De nombreuses entreprises font de cette diversification produits et marchés une priorité stratégique majeure.

Pour les accompagner dans ces projets, de **nombreux dispositifs existent** et notamment pour la branche, les diagnostics OPCO2i instruits par l'AR2i, les actions de développement industriel 4.0 par le Club industrie du futur Région Centre-Val de Loire ou encore l'accompagnement par un prestataire (ABF) à la recherche de financement dans le cadre du plan de relance.

Il ne s'agit donc pas de proposer de nouveaux dispositifs qui pourraient nuire à la lisibilité des accompagnements proposés mais d'une part **d'amplifier les diagnostics** pour permettre à plus d'entreprises d'en bénéficier et d'autre part de **permettre un accompagnement spécifique** des entreprises dont les dossiers d'aide n'ont pas été retenus.

En complément valoriser auprès des entreprises l'offre de formation permettant **d'accompagner l'acculturation digitale des salariés.**

Propositions d'actions

- ❑ Permettre à l'AR2i de faire réaliser plus de diagnostics stratégiques d'entreprises
 - Diffuser plus encore l'information sur ces accompagnements (via les UIMM locales)
- ❑ Identifier les projets d'entreprises non retenus dans le plan de relance et leur proposer un accompagnement spécifique
 - Construire des partenariats avec la Région et les EPCI disposant de service développement économique pour mutualiser l'effort
- ❑ Accompagner l'acculturation digitale des salariés
 - Proposer une offre de formation sur des compétences comportementales associées au développement du digital (gérer une équipe transverse et à distance, participer à la conduite du changement...)
 - Inciter plus systématiquement les entreprises à proposer à leurs salariés le certificat CléA numérique

2. COMMENT PRÉSERVER LES COMPÉTENCES, EN PARTICULIER SUR LES MÉTIERS CŒUR DE LA MÉTALLURGIE ?

Constats et objectifs

Dans le contexte de crise actuel et plus encore quand les dispositifs d'aide existants prendront fin, des entreprises fragilisées réduiront leurs effectifs. Parallèlement quelques entreprises de la branche continuent de recruter, pour compenser leurs départs en retraite voire pour accompagner leur développement. Or de nombreux métiers de la métallurgie connaissent des tensions fortes ; aussi il est important **d'assurer la préservation de ces compétences dans la branche ou dans l'industrie.**

La **branche est déjà mobilisée** via par exemple les dispositifs de prêt de main d'œuvre et dans le cas d'un PSE pour favoriser la reprise des salariés par d'autres entreprises. Des dispositifs de prise en charge des formations existent permettant la réalisation de formation de reconversion si nécessaire.

Deux enjeux peuvent nécessiter d'apporter une réponse plus marquée :

- **Assurer la transmission des savoir-faire** dans l'entreprise (risque de départs en retraite non anticipés sans transmission)
- **Conforter l'offre de formation existante**

Propositions d'actions

- ❑ Analyser l'opportunité de disposer d'un GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'Insertion et la qualification) sur d'autres territoires ou d'étendre le périmètre d'intervention du GEIQ Industrie 28
- ❑ Mobiliser les diagnostics RH OPCO2i
- ❑ Anticiper et accompagner la transmission des savoir-faire
 - Former et constituer un « vivier » de tuteurs sur les métiers en tension : des tuteurs pouvant intervenir auprès de plusieurs entreprises sur un territoire donné ; ces tuteurs seraient de jeunes retraités (via accords seniors en grande entreprises par exemple)
- ❑ Conforter l'offre de formation existante en continuant à favoriser la mutualisation et coopération (inter pôle de formation UIMM et avec les partenaires régionaux)

3. COMMENT CONTINUER DE CONTRIBUER AUX ACTIONS DE VALORISATION DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE ?

Constats et objectifs

De nombreuses actions existent déjà en matière de communication et d'attractivité des métiers de la branche, mises en œuvre depuis de nombreuses années.

Il est important de **maintenir et conforter ces actions dans un contexte de crise** car certaines entreprises peinent toujours à recruter.

Par ailleurs, dans un contexte incertain et des conditions de travail qui évoluent, limitant les contacts et interactions, les **risques psycho-sociaux s'accroissent en entreprise** (non propre à la branche, phénomène national). Accompagner les entreprises et leurs salariés et ainsi participer à favoriser la qualité de vie au travail peut constituer un élément complémentaire d'attractivité des entreprises de la branche.

Propositions d'actions

- ❑ Continuer les actions de communication et notamment :
 - Communiquer auprès des décideurs et de la presse pour véhiculer une image positive
 - Continuer les actions en faveur des jeunes, des acteurs de l'orientation

- ❑ Proposer un accompagnement / formation des dirigeants et RH face à l'accroissement des risques psycho-sociaux

- ❑ Développer avec l'OPCO2i / AR2i une offre coordonnée de communication

4. COMMENT RENFORCER L'INDUSTRIE EN CENTRE VAL DE LOIRE ?

Constats et objectifs

Cet enjeu dépasse le périmètre d'intervention de la branche et le cadre régional ;

Toutefois favoriser l'emploi dans la branche métallurgie c'est aussi **permettre aux entreprises de se développer et au territoire d'accueillir de nouvelles entreprises.**

La Région en tant que chef de file en matière de développement économie joue un rôle important et peut participer à accompagner une **stratégie volontariste de développement industriel.**

Propositions d'actions

- Diffuser le dispositif « industriels solidaires »
- Participer avec le Conseil Régional à une stratégie de réindustrialisation du Centre-Val-de-Loire
- Structurer France Industrie en Centre-Val-de-Loire

ANNEXES

06

Annexe 1 : périmètre de l'intervention

06

PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION

Secteurs d'activités de la branche métallurgie (1/5)

Secteur d'activités	Codes NAF inclus	
Métallurgie, fabrication de produits métalliques	<p>24 - Métallurgie-sidérurgie-fonderie : 24.10Z Sidérurgie 24.20Z Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier 24.31Z Étirage à froid de barres 24.32Z Laminage à froid de feuillards 24.33Z Profilage à froid par formage ou pliage 24.34Z Tréfilage à froid 24.41Z Production de métaux précieux 24.42Z Métallurgie de l'aluminium 24.43Z Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain 24.44Z Métallurgie du cuivre 24.45Z Métallurgie des autres métaux non ferreux 24.46Z Élaboration et transformation de matières nucléaires 24.51Z Fonderie de fonte 24.52Z Fonderie d'acier 24.53Z Fonderie de métaux légers 24.54Z Fonderie d'autres métaux non ferreux</p>	<p>25 - Produits métalliques, 25.11Z Fabrication de structures métalliques et de parties de structures 25.12Z Fabrication de portes et fenêtres en métal 25.21Z Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central 25.29Z Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques 25.30Z Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central 25.40Z Fabrication d'armes et de munitions 25.50A Forge, estampage, matriçage ; métallurgie des poudres 25.50B Découpage, emboutissage 25.61Z Traitement et revêtement des métaux 25.62A Décolletage 25.62B Mécanique industrielle 25.71Z Fabrication de coutellerie 25.72Z Fabrication de serrures et de ferrures 25.73A Fabrication de moules et modèles 25.73B Fabrication d'autres outillages 25.91Z Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires 25.92Z Fabrication d'emballages métalliques légers 25.93Z Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts 25.94Z Fabrication de vis et de boulons 25.99A Fabrication d'articles métalliques ménagers 25.99B Fabrication d'autres articles métalliques</p>

PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION

Secteurs d'activités de la branche métallurgie (2/5)

Secteur d'activités	Codes NAF inclus	
Fabrication de produits informatiques, électroniques, optiques et d'équipements électriques	<p>26 - Produits informatiques, électroniques et optiques, 26.11Z Fabrication de composants électroniques 26.12Z Fabrication de cartes électroniques assemblées 26.20Z Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques 26.30Z Fabrication d'équipements de communication 26.40Z Fabrication de produits électroniques grand public 26.51A Fabrication d'équipements d'aide à la navigation 26.51B Fabrication d'instrumentation scientifique et technique 26.52Z Horlogerie 26.60Z Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électro médicaux et électro thérapeutiques 26.70Z Fabrication de matériels optique et photographique 26.80Z Fabrication de supports magnétiques et optiques</p>	<p>27 - Equipements électriques, 27.11Z Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électrique 27.12Z Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique 27.20Z Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques 27.31Z Fabrication de câbles de fibres optiques 27.32Z Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques 27.33Z Fabrication de matériel d'installation électrique 27.40Z Fabrication d'appareils d'éclairage électrique 27.51Z Fabrication d'appareils électroménagers 27.52Z Fabrication d'appareils ménagers non électriques 27.90Z Fabrication d'autres matériels électriques</p>

PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION

Secteurs d'activités de la branche métallurgie (3/5)

Secteur d'activités	Codes NAF inclus
Fabrication de machines et d'équipements	28.11Z Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules 28.12Z Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques 28.13Z Fabrication d'autres pompes et compresseurs 28.14Z Fabrication d'autres articles de robinetterie 28.15Z Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission 28.21Z Fabrication de fours et brûleurs 28.22Z Fabrication de matériel de levage et de manutention 28.23Z Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques) 28.24Z Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé 28.25Z Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels 28.29A Fabrication d'équipements d'emballage, de conditionnement et de pesage 28.29B Fabrication d'autres machines d'usage général 28.30Z Fabrication de machines agricoles et forestières 28.41Z Fabrication de machines-outils pour le travail des métaux 28.49Z Fabrication d'autres machines-outils 28.91Z Fabrication de machines pour la métallurgie 28.92Z Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction 28.93Z Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire 28.94Z Fabrication de machines pour les industries textiles 28.95Z Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton 28.96Z Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques 28.99A Fabrication de machines d'imprimerie 28.99B Fabrication d'autres machines spécialisées

PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION

Secteurs d'activités de la branche métallurgie (4/5)

Secteur d'activités	Codes NAF inclus	
Industrie navale	30.11Z Construction de navires et de structures flottantes 30.12Z Construction de bateaux de plaisance	
Installation, réparation et autres industries	32.12Z Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie 32.13Z Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires 32.50A Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire 32.50B Fabrication de lunettes 32.99Z Autres activités manufacturières n.c.a.	33.11Z Réparation d'ouvrages en métaux 33.12Z Réparation de machines et équipements mécanique 33.13Z Réparation de matériels électroniques et optiques 33.14Z Réparation d'équipements électriques 33.15Z Réparation et maintenance navale 33.16Z Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux 33.17Z Réparation et maintenance d'autres équipements de transport 33.19Z Réparation d'autres équipements 33.20A Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie 33.20B Installation de machines et équipements mécaniques 33.20C Conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels 33.20D Installation d'équipements électriques, de matériels électroniques et optiques ou d'autres matériels

PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION

Secteurs d'activités de la branche métallurgie (5/5)

Secteur d'activités	Codes NAF inclus
Industrie ferroviaire	30.20Z Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
Industrie automobile	29.10Z Construction de véhicules automobiles 29.20Z Fabrication de carrosseries et remorques 29.31Z Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles 29.32Z Fabrication d'autres équipements automobiles
Industrie aéronautique et spatiale	30.30Z Construction aéronautique et spatiale

NB : les 3 secteurs ci-dessus alimentent néanmoins une « filière » plus vaste regroupant un tissu d'équipementiers / sous-traitants non directement rattachés aux codes NAF de la Branche Métallurgie

Ex. : fournisseurs de matériaux composites, entreprises de plasturgie, prestataires de services (maintenance, SSII, Formation...), Bureaux d'études...

Le présent rapport fait la distinction entre les FILIÈRES...

= activités incluses dans la Branche Métallurgie + tissus de sous-traitants / fournisseurs

... et les SECTEURS D'ACTIVITÉS

= activités incluses dans la Branche Métallurgie uniquement

PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION

Table de correspondances métiers (1/4)

Ingénieurs et cadres	C1	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement	C10	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement	N0Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)	312E	Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
							383A	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
							384A	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
							385A	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
							386A	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)
							386B	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau
							386C	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
							388A	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
							388C	Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
	C2	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement	C20	Ingénieurs et cadres de la production et de la maintenance	H0Z90	Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production	380A	Directeurs techniques des grandes entreprises
							383B	Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
							384B	Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
							385B	Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
							386D	Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
							386E	Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
							387C	Ingénieurs et cadres des méthodes de production
							387D	Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
							387E	Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
H0Z91	Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement	J6Z92	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	387F	Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement			
				387B	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement			

PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION

Table de correspondances métiers (2/4)

Techniciens et agents de maîtrise (TAM)	T1	Techniciens et dessinateurs en mécanique et travail des métaux	T10	Techniciens et dessinateurs en mécanique et travail des métaux	D6Z70	Techniciens en mécanique et travail des métaux	474B	Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux		
							474C	Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux		
					D6Z71	Dessinateurs en mécanique et travail des métaux	474A	Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux		
	T2	TAM de production, process et maintenance	T20	TAM de production, process et maintenance	G1Z70	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	477B	Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)		
							477C	Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)		
							477D	Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions		
							486A	Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité, électromécanique et électronique		
							486B	Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité et électronique		
							486C	Agents de maîtrise en maintenance, installation en électromécanique		
							486D	Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique		
							212C	Artisans en mécanique générale, fabrication et travail des métaux (hors horlogerie et matériel de précision)		
							212D	Artisans divers de fabrication de machines		
					D6Z80	Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique	483A	Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux		
							M1Z81	Techniciens de production, d'exploitation, d'installation, et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique	478B	Techniciens de production, d'exploitation en informatique
									478C	Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
					E2Z70	Techniciens des industries de process	478D	Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux		
							475A	Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation		
							475B	Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation		
E2Z80	Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	485A	Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage							
		484A	Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.							
		484B	Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation							
M1Z80	Techniciens d'étude et de développement en informatique	478A	Techniciens d'étude et de développement en informatique							
T3	TAM et dessinateurs en électricité et en électronique	T30	TAM et dessinateurs en électricité et en électronique	C2Z70	Techniciens en électricité et en électronique	473B	Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique			
						473C	Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique			
				C2Z80	Agents de maîtrise et assimilés en fabrication de matériel électrique, électronique	482A	Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique			
				C2Z71	Dessinateurs en électricité et en électronique	473A	Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique			

PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION

Table de correspondances métiers (3/4)

Ouvriers	W1 Ouvriers transformation des métaux	W10 Ouvriers transformation des métaux	D3Z20	Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage	673C	Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux
			E1Z43	Autres ouvriers qualifiés en verre, céramique, métallurgie, matériaux de construction et énergie	682A	Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés
					625H	Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)
					626B	Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
			637A	Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main		
	D4Z41	Agents qualifiés de traitement thermique et de surface	624F	Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux		
	E0Z22	Ouvriers non qualifiés en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction	674D	Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction		
	W2 Ajusteurs monteurs, mécaniciens monteurs, régleurs	W21 Ajusteurs monteurs, mécaniciens monteurs	D4Z40	Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique	624A	Monteurs qualifiés ensembles mécaniques
					624B	Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série
					624C	Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série
					624E	Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
					624G	Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
	W22 Régleurs	D1Z40	Régleurs	628C	Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)	
				628D	Régleurs qualifiés d'équipements de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)	
	W3 Usineurs	W30 Usineurs	D1Z41	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	623F	Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
623G					Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)	
D0Z20			Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	673A	Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	
673B	Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal					

PÉRIMÈTRE DE L'INTERVENTION

Table de correspondances métiers (4/4)

Ouvriers	W5	Soudeurs, chaudronniers	W51	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	D2Z40	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	211G	Artisans serruriers, métalliers		
							212B	Artisans chaudronniers		
Ouvriers	W5	Soudeurs, chaudronniers	W51	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	D2Z40	Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	623A	Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés		
							634B	Métalliers, serruriers qualifiés		
							624D	Monteurs qualifiés en structures métalliques		
			W52	Soudeurs, tuyauteurs			D2Z42	Soudeurs	623C	Soudeurs qualifiés sur métaux
									623D	Opérateurs qualifiés sur machine de soudage
									623E	Soudeurs manuels
	W6	Câbleurs, bobiniers, opérateurs en électricité et électronique	W60	Câbleurs, bobiniers, opérateurs en électricité et électronique	C1Z40	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	623B	Tuyauteurs industriels qualifiés		
							622A	Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique		
							622B	Câbleurs qualifiés, bobiniers qualifiés		
							622C	Monteurs câbleurs qualifiés en électricité		
							622D	Câbleurs qualifiés en électronique (prototype, unité, petite série)		
							622E	Autres monteurs câbleurs en électronique		
W7	Ouvriers de maintenance	W70	Ouvriers de maintenance	C0Z20	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	622F	Bobiniers qualifiés			
						622G	Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique			
						672A	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique			
						G0A40	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique	628A	Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels	
								634D	Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels	
						G0A41	Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité et en électronique	628B	Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels	
633D	Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels									
G0A42	Maintenanciers en biens électrodomestiques	216C	Artisans réparateurs divers							
		633B	Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique (salariés)							
G0B41	Mécaniciens et électroniciens de véhicules	212A	Artisans mécaniciens en machines agricoles							
		216A	Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles							
		633C	Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile							
		634C	Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile							

Annexe 2 : réponses à l'enquête en ligne

06

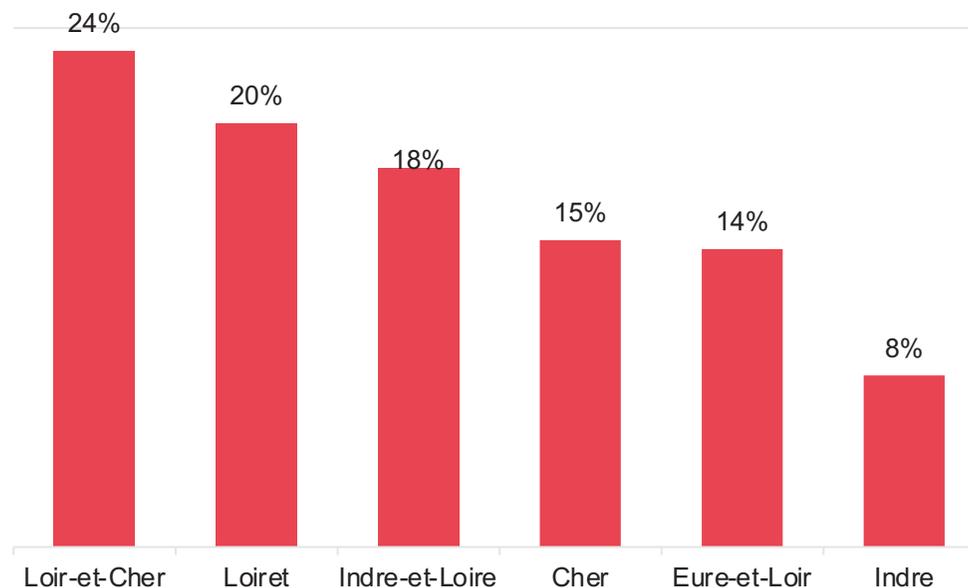
230 ENTREPRISES RÉPONDANTES, REPRÉSENTANT 16 000 EMPLOIS

- Les entreprises ayant répondu cumulent environ **16 000 salariés permanents**, soit **26%** des effectifs de la branche en région
- Un très bon taux de réponse
- Une légère surreprésentation des entreprises de Loir-et-Cher en nombre d'entreprises répondantes.

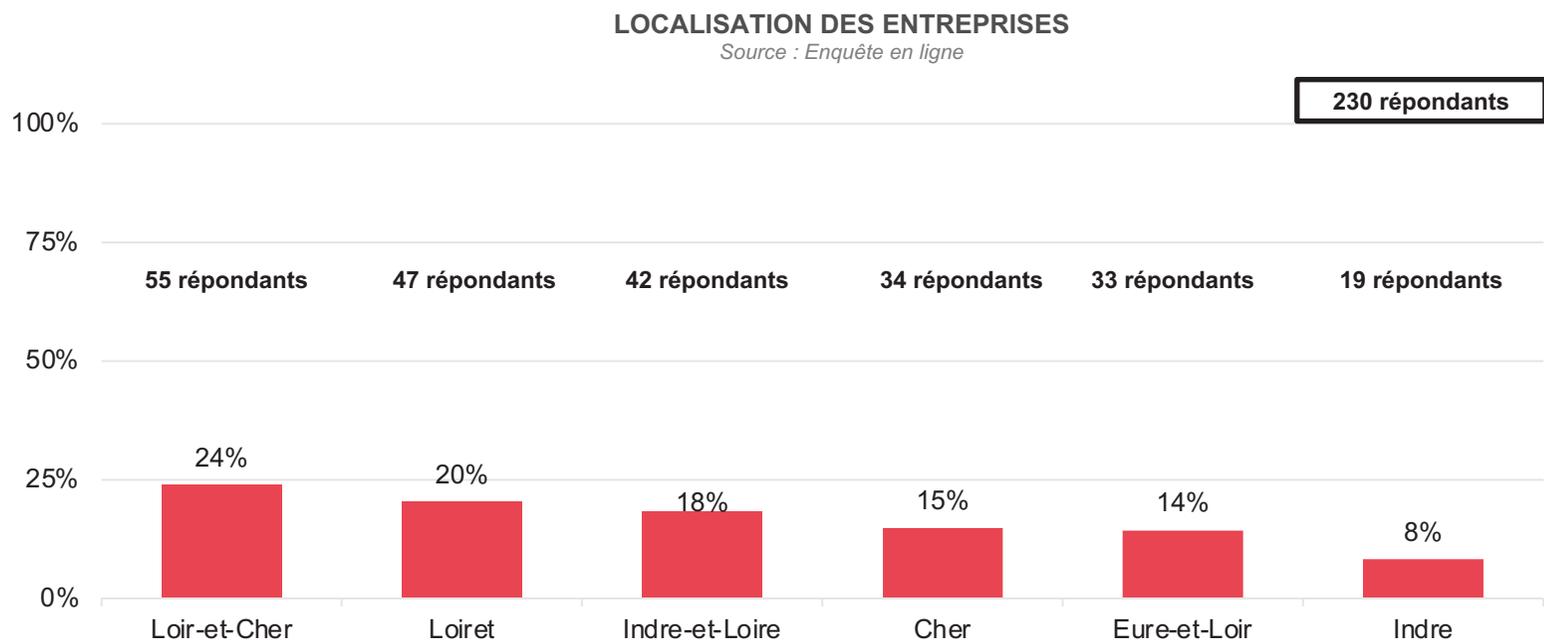
LOCALISATION DES ENTREPRISES REpondANTES

Source : Enquête en ligne

230 répondants



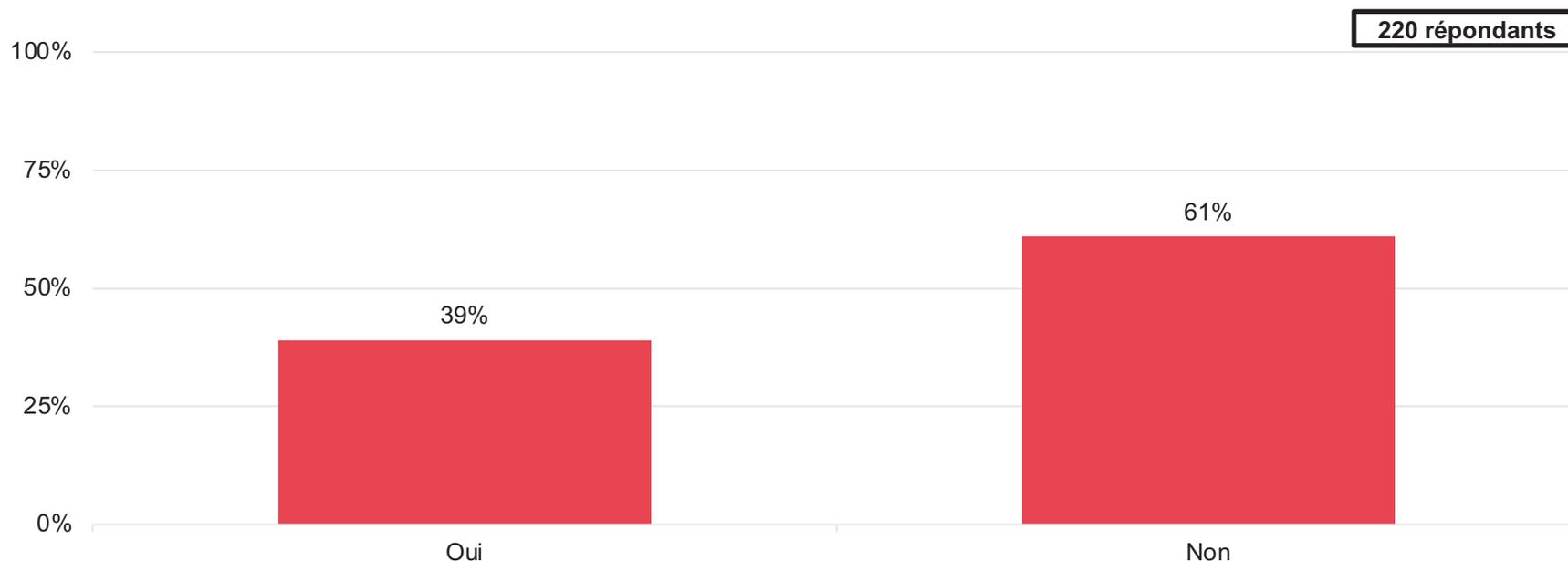
◇ VOTRE ÉTABLISSEMENT EST-IL IMPLANTÉ DANS L'UN DES DÉPARTEMENTS SUIVANT ?



◇ VOTRE ÉTABLISSEMENT APPARTIENT-IL À UN GROUPE ?

VOTRE ETABLISSEMENT APPARTIENT-IL A UN GROUPE ?

Source : Enquête en ligne

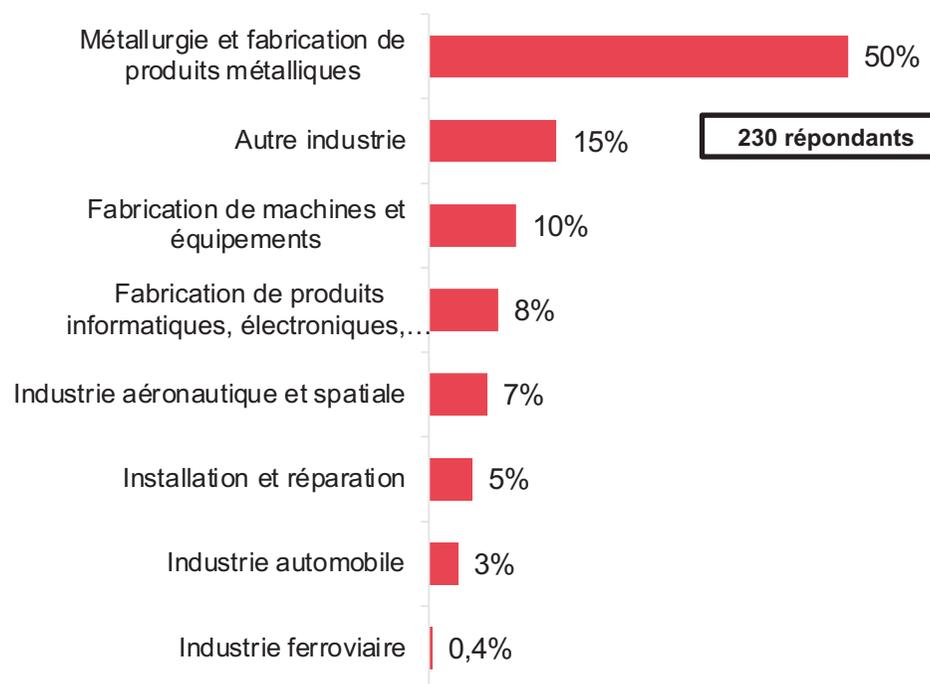


DES ENTREPRISES QUI SE DÉFINISSENT ESSENTIELLEMENT COMME ENTREPRISES DE MÉTALLURGIE

- Près de 50% des entreprises répondantes se déclarent du secteur de la métallurgie et fabrication de produits métalliques.
- A noter toutefois qu'une partie des entreprises se définissent comme étant métallurgiques mais relèvent parfois d'un autre code Naf.

ACTIVITE PRINCIPALE DE L'ENTREPRISE

Source : Enquête en ligne



◇ Rappel de la question : quelle est l'activité principale de votre entreprise ? (correspondante à votre code NAF/APE)

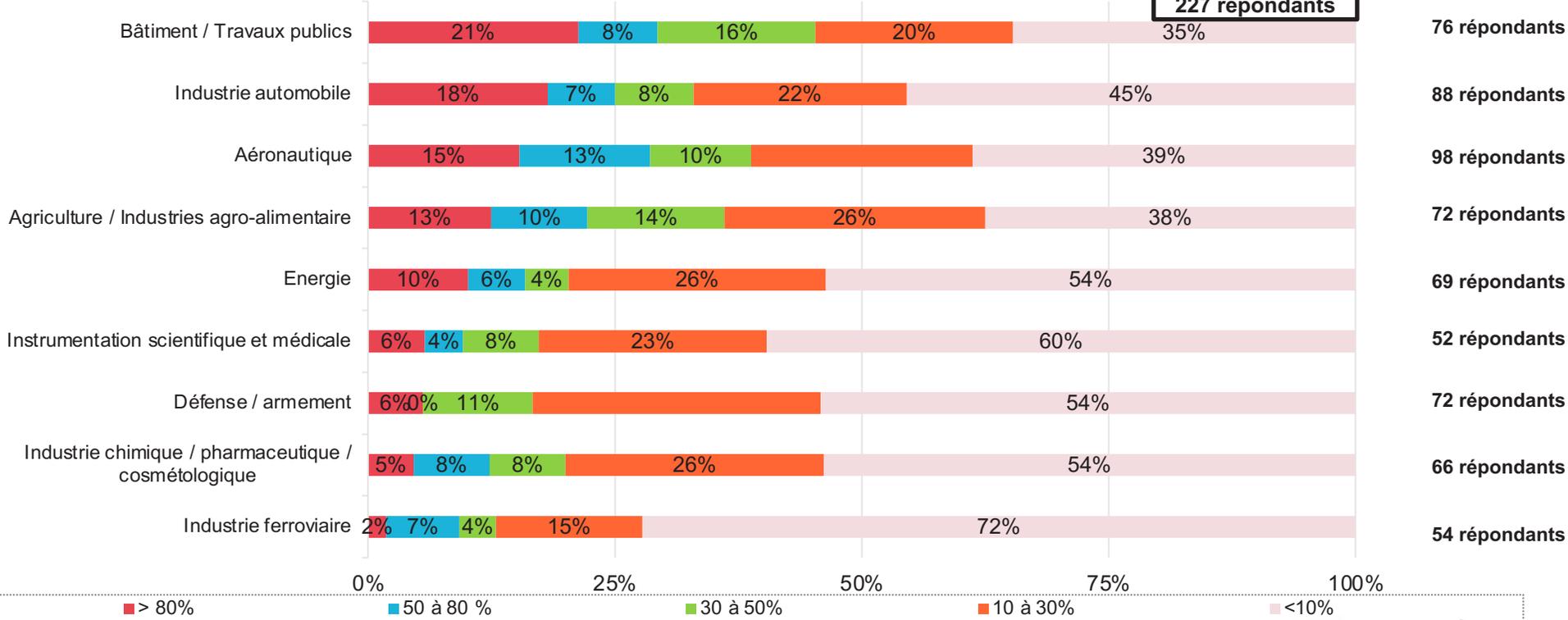
RÉPARTITION PAR SECTEUR CLIENT

◇ QUELLE ÉTAIT LA RÉPARTITION ESTIMÉE DE VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR CLIENT AU 31/12/2019 ?

REPARTITION DE L'ACTIVITE DES ENTREPRISES INTERROGÉES PAR SECTEUR CLIENT

(Source : Enquête en ligne)

227 répondants



◇ COMMENTAIRES LIBRES SUR LES BESOINS EN EMPLOIS COMPÉTENCES

- Mise en place d'une AFEST
- Difficultés à recruter des techniciens d'intervention, des ingénieurs mécatroniques, des ingénieurs logiciels
- Besoin globalement d'une montée en compétences et d'un changement fort de culture
- Manque de formation sur la construction d'un tracteur ou véhicule PL roulant avec la maîtrise des connaissances nécessaires
- Master gestion de projet développement
- Monteurs opérationnels/ usineurs CN & conventionnels opérationnels
- Les métiers de la tôlerie ne sont pas représentés dans les cursus de formation scolaire. Les entreprises sont obligées de prendre en charge la formation du personnel
- Parier sur la formation interne et la formation sur la Transformation Digitale.
- Formation du dirigeant
- Depuis le passage de la barre des 50 salariés manque de prise en charge des formations
- Amélioration compétences logiciel mais le coût n'est aujourd'hui pas supportable du fait de la chute d'activité
- Nos métiers sont extrêmement manuels et il n'existe pas de formation spécifique.
- Besoin de créer des petits groupes autonomes composés d'un responsable opérationnel + rapprochement avec groupe structuré pour fonctions supports
- Augmenter la formation (en effectifs) de mouleurs, fondeurs, ébarbeurs
- Impossible de prédire l'avenir
- Besoin de rassurer nos équipes, de les motiver
- Soutien de l'économie et une solution de flexibilité sur les emplois
- Nous avons besoin de techniciens en courants faibles. Il n'y pas d'écoles ...
- Grande difficulté de recrutement d'équipes d'installateurs -poseurs en déplacement

Annexe 3 : zoom sur les évolutions des secteurs clients

06

INTRODUCTION

Cadrage méthodologique

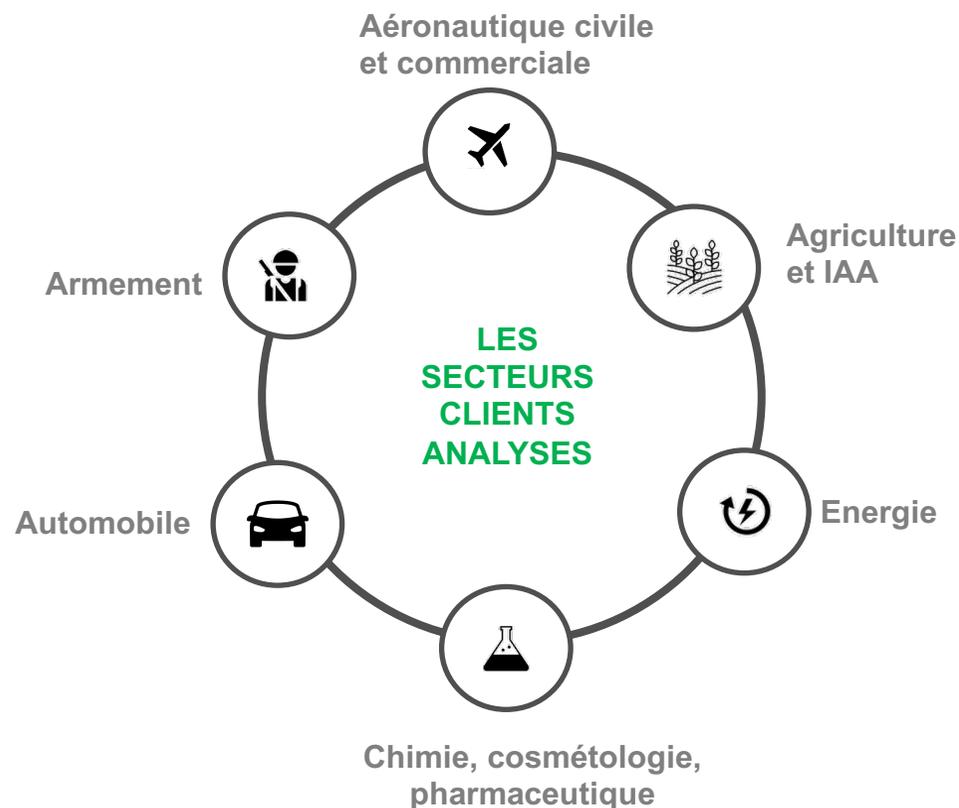
◇ UNE APPROCHE PAR LES SECTEURS CLIENTS

Pour conduire une analyse prospective de la branche, il est important de mettre en avant les évolutions et besoins des principaux secteurs clients et l'impact pour la branche.

Dans les pages suivantes sont présentées pour les 6 principaux secteurs clients de la branche en Région :

- Les données clés du secteur et des premiers éléments de spécificités régionales
- Les enjeux du secteur
- Les principaux impacts pressentis pour la branche

Ce travail a été conduit par une analyse documentaire et des entretiens avec les entreprises régionales sur les attendus de leurs secteurs clients.



AÉRONAUTIQUE POUR L'AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE

Données clefs

◇ DONNÉES NATIONALES

€ 64 Mds€ de CA pour l'industrie aéronautique et spatiale en 2017 (source : Xerfi)
Dont 50 % pour les avionneurs, 34 % pour les équipements et 16 % pour les motoristes

↗ 5,5 % de croissance en 2017 (source : Xerfi)

👥 114 200 emplois salariés en 2016 (source : Xerfi)

🏭 Leader du marché mondial : AIRBUS GROUP (95 Mds\$)

Leaders

◇ QUELQUES UNS DES ACTEURS RÉGIONAUX INCONTOURNABLES

THALES

MECACHROME

DAHER

ZODIAC
AEROSPACE



ASTRONICS
PGA AVIONICS

◇ SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La Région accueille plus de 336 entreprises du secteur, qui emploient 24 245 salariés (soit 4% des effectifs nationaux de l'aéronautique/défense). Les PME régionales sont principalement spécialisées dans la mécanique et le travail des métaux (34,9 % des effectifs). Parmi les autres activités bien représentées, on retrouve la défense/armement (15,6%), l'électricité/électronique (14,1%). (Source : DIRECCTE, Aérocentre)

La chaîne de sous-traitance du territoire est pleinement intégrée dans la filière française et contribue à 2,7% de l'activité régionale à l'export (notamment vers les Etats-Unis, pour les produits de construction). Certaines entreprises d'électricité/électronique fournissent les capteurs, instruments de mesure de pointe (Auxitrol, Esterline...).

En plus de ses lignes de production, le secteur peut compter sur un écosystème de recherche et des relais majeurs à son rayonnement, Aérocentre (structuration de l'écosystème, soutien à l'innovation), et un aéroport industriel, Marcel-Dassault (Châteauroux), qui assure fret, formation, maintenance.

Sources : Dev'Up, GIFAS, Aérocentre

AÉRONAUTIQUE POUR L'AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE

Enjeux et évolutions majeures

Compétitivité de la filière France

→ *Crise aéronautique*

La crise a eu des impacts immédiats (-80% du trafic mondial) et en aura à retardement (fermeture de sites, PSE...). Les achats sont pour l'heure suspendus et les besoins de maintenance réduits, compte tenu de la réduction d'activité des compagnies. La reprise nominale de l'activité est attendue pour 2024, ce qui pose un défi majeur de préservation des compétences. L'ensemble des équipementiers, avionneurs, motoristes... est durablement affecté par la crise, ce qui va entraîner une reconfiguration inévitable de la supply chain.

→ *Stratégie France : compétitivité et résilience de la filière*

Le plan de relance du 8 juin 2020 met en avant la nécessité de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière (constructeurs, équipementiers, fournisseurs). En vue de maintenir ses performances démontrées dans le développement de programmes-phares (A320, Rafale, hélicoptère Ecureuil...), les entreprises aéronautiques sont encouragées à élaborer une stratégie nationale commune, qui permettra de préserver le tissu de PME et ETI : enjeux environnementaux, R&D, Usine 4.0...

Produire plus et mieux (fiabilité, performance environnementale)

→ *Performance industrielle et digitalisation*

L'industrie aéronautique est l'un des principaux leviers de rayonnement économique de la France (1^{er} contributeur excédentaire de la balance commerciale nationale, 2018). Compte tenu de la forte concurrence internationale (pays émergents, modèles low cost...), les acteurs du secteur doivent investir massivement pour maintenir leur compétitivité. L'organisation de la supply chain pour laquelle prévaut l'« intégration système » oblige à une montée technologique coordonnée de l'ensemble des maillons de la sous-traitance. Les entreprises se digitalisent à un rythme soutenu et opèrent leur transition vers l'Usine 4.0 (robotisation, maintenance prédictive, ...). Cette réorganisation concourt à assurer un niveau de productivité suffisant pour honorer les carnets de commande, tout en réduisant les cycles de production (de 8 à 4 ans).

Décarbonation et transition énergétique

→ *Environnement : réduire l'empreinte carbone de la filière*

Le secteur est concerné au premier rang par les impératifs de réduction de ses émissions (-50% en 2050, par rapport aux référentiels de 2005). Cette décarbonation concerne tant les process/sites de production, que les systèmes de consommation et prise en compte de l'intégralité du cycle de vie des appareils.

Pression sur les prix (stratégie de sourcing)

→ *Motorisation et énergies*

La réalisation de ces objectifs met en lumière les plus importants chantiers de recherche du secteur. Le développement d'aéronefs plus économes en carburant et en gaz à effet de serre répond à un double-enjeu écologique et économique. Le kérosène représente actuellement environ un quart des dépenses des compagnies aériennes. Les progrès portant sur l'allègement des structures (ex. : développement des matériaux composites, trains d'atterrissage en titane), l'aérodynamisme (ex. : ajout de *sharklets* aux extrémités des ailes) constituent une première réponse. Le pas technologique à venir porte toutefois fortement sur l'introduction de carburants alternatifs (ex. : éthanol, biodiesel), et l'hybridation et électrification.

Usine 4.0

→ *Innovation*

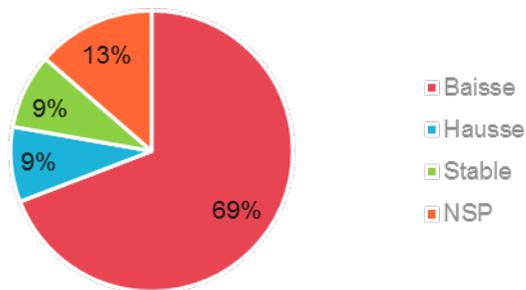
135 M€ ont été investis par l'Etat dans la R&T aéronautique pour la période 2018-2022. De nouvelles applications des transports aériens sont à l'étude, élargissant le panel des mobilités. Si aujourd'hui, les réglementations de l'espace aérien freinent leur mise en œuvre, les projets de drone, de pilotage automatique ou encore de taxis volants, font l'objet d'investissements massifs.

Mobilité du futur

AÉRONAUTIQUE POUR L'AVIATION CIVILE ET COMMERCIALE

Impacts sur les secteurs de la branche métallurgie

EVOLUTION DU VOLUME DE COMMANDES LIEES A
L'AERONAUTIQUE ESTIMEE DANS LES 3 ANS
(Source : enquête en ligne)



TENDANCES	INTENSITÉ DE L'IMPACT SUR LE SECTEUR (+ À +++)
Usine 4.0 / performance industrielle	+
Pression des prix des donneurs d'ordre	++
Stratégie nationale offensive	+
Recomposition de la chaîne d'acteurs	+++
Décarbonation (motorisation, équipements réduisant les émissions...)	++
Mobilité du futur (drones, taxis volants...)	+

L'écosystème de sous-traitants présent en région est frontalement et brutalement affecté par le ralentissement mondial de l'activité aéronautique. Les baisses d'activité attendues, dans les 3 ans, sont considérables.

L'effet durable de la crise va engendrer une reconfiguration de l'écosystème, avec la disparition d'acteurs. Ces défections vont présenter des opportunités pour les acteurs encore présents qui vont éventuellement devoir acquérir les technologies, pour lesquelles l'offre sera défailante.

Au redémarrage (2023? 2024?), les sous-traitants aéronautiques de la région prévoient une intensification des interactions, des timings demandés par les donneurs d'ordre ; en réponse, pour être suffisamment réactifs, les acteurs vont devoir se montrer davantage intégrés.

Les impacts pour la branche sont nombreux et forts :

- Innovation pour répondre aux enjeux de nouvelles motorisations, d'allègement des structures... mais aussi de nouveaux produits
- Conception et utilisation de nouveaux outils numériques plus performants et développant l'autonomie des appareils (intelligence artificielle)
- Renforcement des enjeux de cybersécurité
- Concentration des activités en cours sur les donneurs d'ordres et un nombre de plus en plus restreint d'opérateurs

Les réflexions en termes d'innovation portent également sur la réduction de l'impact de l'activité sur les sites aéroportuaires (tractation propre des avions, utilisation de véhicules électriques, fonctionnement des systèmes de climatisation sans moteur).

◇ DONNÉES NATIONALES

€ 7,7 Mds€ de CA pour l'industrie de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres en 2018 (source : GICAT)

↗ 2,4 % de croissance entre 2017 et 2018 (source : GICAT)

👥 20 000 emplois en 2018 (source : GICAT)

🏢 Leaders Leader du marché mondial : LOCKHEED MARTIN (45 Md\$)

◇ QUELQUES UNS DES ACTEURS RÉGIONAUX INCONTOURNABLES

nexTER

MBDA
MISSILE SYSTEMS

 **Roxel**
Propulsion systems

CTA INTERNATIONAL
A SUCCESSFUL EUROPEAN COOPERATION

◇ SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La présence d'une industrie d'armement sur le territoire est la résultante de la transformation des fonderies au XIXème siècle, mises au service des écoles militaires à proximité. La vingtaine d'établissements actuels a conservé jusqu'à aujourd'hui cette position stratégique au centre de la France.

L'activité se concentre principalement dans le Cher et Loir-et-Cher, qui accueillent des leaders de l'armement terrestre (munitions, blindés, canons, missiles, armes...) : 3 sites de MBDA, NEXTER... La production reste, par ailleurs, très liée à l'aéronautique défense. Un groupement d'entreprises « aéro-défense » s'est constitué à Romorantin-Lanthenay.

Le Cluster Lahitolle (Bourges), membre d'un réseau de 4 entités, se consacre à l'innovation dans la défense terrestre. Divers domaines de recherche y sont développés : pyrotechnie, blindages et protections individuelles, surveillance et contre-surveillance, robotique et mini-drones, lutte contre les engins explosifs improvisés, moyens d'essais et d'évaluation des systèmes terrestres (source : Dev'Up).

ARMEMENT

Enjeux et évolutions majeures

Développement à l'export

→ **Défense et sécurité : demande croissante des puissances militaires internationales**

Depuis plus d'une dizaine d'années, les budgets consacrés à la défense ne cessent de croître. En France, le budget s'est élevé à 35,9 Md€ en 2018 (+5% par rapport à 2017). Cette augmentation des dépenses n'est pas isolée, et s'inscrit dans un mouvement international de renforcement des programmes d'armement - les ventes mondiales d'armes, dans le monde, ont cru de 4,6% en 2018. La France est actuellement le 3^{ème} exportateur d'armes. Forces aériennes, terrestres, navales... toutes sont renforcées. En Région Centre-Val de Loire, sont principalement produits un armement de terre et, plus marginalement, des instruments de défense aérienne.

Souveraineté et industrie de défense

→ **Export et stratégie dans le cadre des coopérations européennes**

Cet investissement dans des capacités de combat modernisées se fait en réaction à un contexte géopolitique, dans lequel les menaces internes et conflits se démultiplient. Les Etats se voient obligés de garantir leur indépendance militaire, dans le respect des alliances internationales. En Europe, les stratégies de défense se transcrivent en partie dans des programmes multilatéraux : programme européen de développement industriel dans le domaine de la défense, programme SCORPION... La disposition d'une industrie nationale concourt à l'efficacité de la base industrielle et technologique de défense (BITD).

Innovations de produits

→ **Adaptation aux nouveaux modes de combat**

Le développement des nouvelles armes obéit à un souci d'adaptation rapide, continue aux différents théâtres d'opération et nouveaux modus operandi militaires (ex : combat collaboratif) – parmi les principaux défis, ceux de la miniaturisation, du guidage à distance, du développement des drones. Les travaux de R&D s'appuient sur une veille active des nouvelles technologies empruntées à différents secteurs d'activité.

→ **Data et cyberdéfense : gestion de l'information sensible**

La collecte (ex : capteurs) et l'exploitation des données, et derrière leur sécurisation, sont au cœur des enjeux. Les systèmes de communication sont autant d'outils précieux pour la compilation d'information, que des sources de vulnérabilité.

Innovations de procédés

→ **R&D au service de la performance et fiabilité**

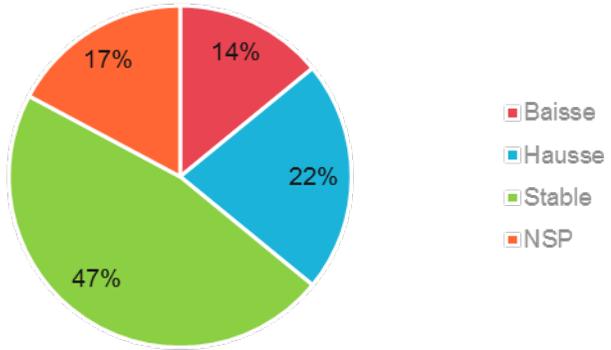
La détention de données vient en aide à la décision et accroissent la fiabilité des frappes. L'intelligence artificielle permet d'autonomiser certaines opérations, par exemple, par la reconnaissance fiable de cibles.

Parmi les champs d'innovation, le développement des armes à énergie dirigée vient compléter les arsenaux existants par la maîtrise des ondes radio, micro-ondes, lasers/masers... Le positionnement du Cluster Lahitolle présenté à la page précédente détaille d'autres chantiers de recherche concernant l'armement de terre.

ARMEMENT

Impacts sur les secteurs de la branche métallurgie

EVOLUTION DU VOLUME DE COMMANDES LIEES A L'ARMEMENT ESTIMEE DANS LES 3 ANS
(Source : enquête en ligne)



L'armement est un secteur d'activité très résilient à la période, avec des taux de croissance de l'ordre de 10-15% par an pour les prochaines années.

- Les commandes sont doublement soutenues :
- Nationalement, par la commande publique (Armée), en raison de la situation intérieure et des engagements sur différents théâtres d'intervention
 - A l'export, dans un contexte international tendu (OTAN/USA, Russie conquérante, tensions asiatiques...). La part internationale de l'activité des entreprises de la Région (principalement dans le Cher) devrait dépasser celle nationale, dans les prochains mois / années.

TENDANCES	INTENSITÉ DE L'IMPACT SUR LE SECTEUR (+ À +++)
Intégration de systèmes numériques / pilotage à distance	+++
Matériaux/alliage (ex : épaisseur des blindages pour les munitions perforantes)	++
Robotisation des chaînes de production	+
R&D nouveaux produits	+++

Les évolutions sont pour l'essentiel fortement liées à l'introduction progressive de systèmes numériques dans les appareils et les armes (ex : munitions guidées).

- Plusieurs impacts pour les entreprises de la branche :
- Innovation avec la conception de nouveaux produits et de nouveaux alliages
 - Intégration de nouveaux outils numériques et d'intelligence artificielle dans les produits
 - Optimisation des outils de production, intégration en particulier de machines de fabrication additive

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Données clefs

◇ DONNÉES NATIONALES

-  155 Mds€ de CA pour l'industrie automobile en 2018 *(source : entreprises.gouv)*
-  3 % de croissance en 2017 *(source : INSEE)*
-  440 000 emplois en 2017 *(source : economie.gouv)*
dont 126 000 employés auprès des constructeurs
-  50% de parts de marché en France provenant de groupes Français *(source : economie.gouv)*
-  Leader du marché mondial en 2019 : Toyota (280,5 Md\$)

Leaders

◇ QUELQUES UNS DES ACTEURS RÉGIONAUX INCONTOURNABLES



Delphi
Technologies



◇ SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le secteur automobile est le premier employeur industriel de la région. L'écosystème se compose de 400 entreprises pour 29 000 salariés *(Source : DIRECCTE)*. Aucun constructeur n'est implanté sur le territoire, en revanche, plusieurs équipementiers de premier rang (Valéo, Michelin...) structurent la chaîne de PME sous-traitantes.

La région ne se caractérise pas par une spécialisation. Des compétences variées sont, au contraire, maîtrisées : pneumatique, éclairage, plasturgie.

Les 6 départements constituent un pôle de R&D majeur avec 4 thématiques spécifiques soutenues par la Région, et directement en lien avec les enjeux de l'automobile du futur (systèmes embarqués, motorisation, télécommunications...)

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Enjeux et évolutions majeures

Réduction de l'impact environnemental

→ *La crise automobile*

L'industrie automobile rencontre de fortes turbulences depuis plusieurs mois (annonces de PSA) accentuées par la crise covid-19. Le secteur connaît des mutations profondes et les pratiques de l'automobile évoluent. Le passage de la logique de « transport » à celle de mobilité oblige constructeurs, équipementiers et sous-traitants à développer des solutions plus propres, apportant des services supplémentaires. Pour préserver les compétences sur le territoire, le plan automobile proposé par le Gouvernement, en mai 2020, pose les jalons pour accompagner la fabrication du « véhicule du futur ».

Hybridation et électrification

→ *Le verdissement de la flotte de véhicules*

Les véhicules à basse consommation d'énergie (hybrides et électriques) prennent une place croissante dans le parc automobile français. Ce phénomène est tiré par le durcissement des réglementations et les incitations fiscales. Le plan de 2020 ambitionne une accélération de la transition du parc existant par des véhicules propres (anticipation de l'objectif de 100 000 bornes de recharge en 2021).

→ *Le soutien à la R&D (150 M€ en 2020)*

Les défis technologiques sont nombreux, notamment concernant :

- La motorisation : optimisation de la distribution et du stockage de l'énergie, adaptation des systèmes d'embrayage et de transmission, allègement et augmentation de la puissance des batteries, recyclage des batteries... L'hydrogène se développe moins rapidement du fait de freins plus marqués (alimentation du processus d'électrolyse, conditions de déploiement des bornes de recharge, coût de stockage...), la maturité de la filière n'étant pas envisagée par la branche avant 2030-2040.
- Les matériaux : la complexification des véhicules et l'évolution ou l'introduction de nouveaux composants (moteurs hybrides, systèmes de sécurité, options techniques...) augmentent fortement le poids des véhicules. L'évolution des procédés de fabrication et d'assemblage constitue une première réponse. Les matériaux alternatifs plus légers et notamment composites se substituent progressivement aux matériaux conventionnels.
- L'automatisation : la conduite automatique prend de la vitesse et réduit le besoin d'intervention humaine dans le maniement du véhicule. D'une simple supervision dans les prochaines années, la conduite autonome pourrait se généraliser à long terme

Autonomie et connectivité (MaaS)

→ *La modernisation de l'appareil productif*

Allègement des véhicules

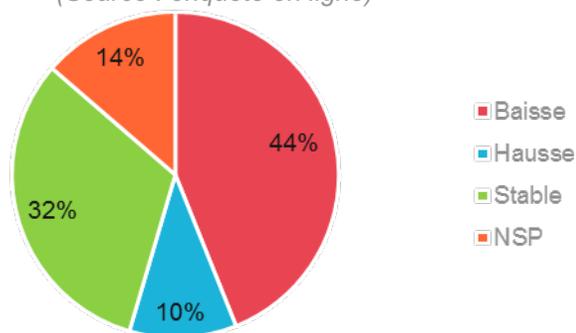
Usine 4.0

Pour rester compétitives sur des marchés très mondialisés, équipementiers et sous-traitants sont en perpétuelle recherche de réduction de leurs coûts – quête, qui se traduit notamment par la poursuite des investissements dans l'appareil productif (robotisation, digitalisation...) et le renforcement des compétences en R&D. 1,5 Md€ ont été mis sur la table par le Gouvernement pour accompagner la modernisation des installations et process des entreprises du secteur, dans les prochains mois

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Impacts sur les secteurs de la branche métallurgie

EVOLUTION DU VOLUME DE COMMANDES LIEES A
L'AUTOMOBILE ESTIMEE DANS LES 3 ANS
(Source : enquête en ligne)



L'activité automobile, déjà perturbée en France, depuis le début de l'année 2020 par les annonces de PSA, réduit la visibilité des investissements futurs (intensité, temporalité) des constructeurs.

La substitution progressive des moteurs thermiques risque de précipiter le repositionnement des sous-traitants spécialisés.

Les véhicules et plateformes électriques ou hybrides sont à la fois source d'opportunité (potentiels volumes de commandes supplémentaires pour les pièces déjà produites et identiques aux véhicules thermiques comme le châssis) ou de menace (réaffectation vers d'autres fournisseurs/régions).

Les enjeux environnementaux sont de plus en plus prégnants pour l'industrie automobile, qui doit s'assurer de respecter les normes en vigueur (ex : ISO 14 0001 portant notamment sur le cycle de vie et la consommation énergétique).

Le near-/off-shoring représente également une menace pour les sous-traitants de rang 2 ou 3. Les cotations annuelles, qui permettent d'engager des démarches auprès des équipementiers (Valéo, Faurecia, Hutchinson...) accordent 15 points (/100) à la possession d'une usine à l'étranger.

TENDANCES	INTENSITÉ DE L'IMPACT SUR LE SECTEUR (+ À +++)
Véhicule électrique / hybridation	+++
Connectivité	++
Automatisation du véhicule	+
Gestion du cycle de vie	+++
Usine 4.0	++
Near- / Off-shoring	++

◇ DONNÉES NATIONALES



70 Mds€ de CA pour l'industrie chimique en 2017 (source : UIC)



4,6 % de croissance en 2017 (source : UIC)



165 000 emplois en 2017 (source : UIC)



3,9 % du CA consacré aux investissements



Leaders

Leader du marché mondial en 2017 :
DOW CHEMICAL (80 Mds\$)

◇ QUELQUES UNS DES ACTEURS RÉGIONAUX INCONTOURNABLES

SHISEIDO

SANOFI

SERVIER

GUERLAIN

Pierre Fabre

◇ SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

60 laboratoires (parmi lesquels Servier, Sanofi, Nordisk, Pierre Fabre...) se dédient à la pharmaceutique, représentant 9 300 emplois. Le Pôle Pharma est le 1^{er} cluster national positionné sur la production de médicaments. Son réseau inclut des entreprises normandes et franciliennes publics et privés, constituant un pôle de recherche et d'innovation à la pointe.

La Cosmetic Valley jouit d'une renommée internationale. Plus de 150 entreprises sont implantées sur le territoire et emploient 10 800 salariés. L'activité est très majoritairement concentrée dans le Nord de la Région. Des fleurons de la beauté et de la parfumerie (Dior, Shiseido, Guerlain...) y ont installé leurs laboratoires et/ou chaînes de production, contribuant au rayonnement de la Région.

Son pôle de compétitivité, du même nom, Cosmetic Valley intègre l'ensemble de la chaîne de valeur (ingrédients, packaging...) dans son spectre. Sa mission est de donner les clefs aux entreprises de la filière pour rivaliser avec les concurrents asiatiques (ex : Corée du Sud). Le projet de Maison Internationale de la Cosmétique, dont l'ouverture prévue en 2023, à Chartres confirmera son implication dans le développement économique (incubateur, programmes d'accompagnement à l'entrepreneuriat...). Par ailleurs, des programmes de recherche comme Cosmeto-Sciences assoient la position de la région comme hub de référence en R&D.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET COSMÉTOLOGIQUE

Enjeux et évolutions majeures

Croissance de la demande

→ *La modernisation des usines en cours*

Les industriels de la chimie, qui engagent d'ores-et-déjà des investissements importants sur la thématique de l'« usine du futur », poursuivent la modernisation et l'automatisation de leur outil productif dans le but de rester compétitifs face à une concurrence mondialisée. Les nouvelles technologies et méthodes se démocratisent : big data, réalité augmentée (opérateur du futur), maintenance prédictive, objets connectés et capteurs...

Production durable

→ *Le développement de la chimie du végétal et des biotechnologies industrielles*

Afin de répondre aux enjeux démographiques, écologiques et de compétitivité de la filière, les industriels innovent et développent de manière croissante leur production sur la base de biomasse végétale (produits agricoles, résidus végétaux...). Un nombre croissant de sociétés se positionnent et se spécialisent dans les biotechnologies industrielles (des startups en particulier), et les projets de démonstrateurs industriels, bioraffineries prennent de l'ampleur.

Compétitivité

→ *Hausse du contrôle de la qualité*

Les exigences en matière de qualité deviennent plus fortes, les industriels investissent par conséquent dans des outils toujours performants de contrôle, sur l'ensemble de la chaîne de valeur (production, transformation, conditionnement...)

Normes réglementaires

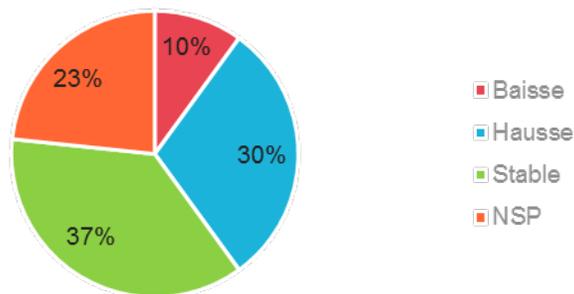
→ *Des contraintes de traçabilité*

Une des menaces sur le marché de l'industrie pharmaceutique et cosmétique réside dans la hausse des contrefaçons. Les normes de traçabilité se durcissent et les industriels investissent dans des outils numériques de suivi des processus logistiques, de la commande des matières premières à l'expédition des produits finis.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET COSMÉTOLOGIQUE

Impacts sur les secteurs de la branche métallurgie

EVOLUTION DU VOLUME DE COMMANDES LIEES A LA
CHIMIE/PHARMACEUTIQUE/COSMETIQUE ESTIMEE DANS LES 3 ANS
(Source : enquête en ligne)



Les entreprises de la région ont un chantier prioritaire : celui de la digitalisation de leurs sites de R&D et de production. Celles-là accusent un certain retard en la matière. En conséquence, la branche doit leur assurer de disposer d'équipements et de machines toujours plus automatisés et robotisés, pour accompagner cette mutation.

Par ailleurs, les capteurs sont introduits massivement, ainsi que le matériel informatique dans les ateliers, dans le but de respecter les exigences réglementaires. La réactivité et qualité des résultats permet de garantir sûreté et réputation des entreprises.

Le positionnement exclusif de certaines entreprises de la branche vers l'industrie pharmaceutique (ex : production de capsules d'aluminium pour de futurs vaccins) témoignent de la dynamique de ces marchés de pointe et des savoir-faire des entreprises régionales leur permettant de s'emparer de ces productions de niche.

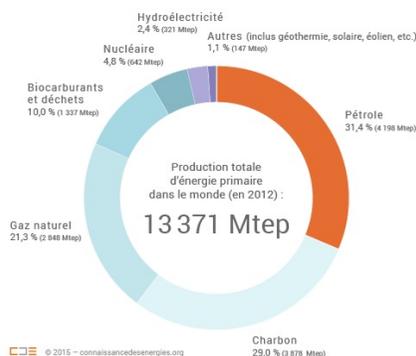
TENDANCES	INTENSITÉ DE L'IMPACT SUR LE SECTEUR (+ À +++)
Inflation des normes (contrôles)	+++
Usine 4.0 (automatisation / robotisation)	+++
Environnement / biotechnologies	++
Capteurs / IoT	+++
Sensibilité aux crises sanitaires (augmentation de leurs rythmes)	++

◇ DONNÉES NATIONALES



Production mondiale d'énergie (2017) : **13 511 Mtep**
2007-2017 : +16,6 %

- Poids du pétrole et gaz dans la production d'énergie (part relativement stable)
- Baisse du poids du charbon
- Hausse de la part du nucléaire et des énergies renouvelables



© 2015 - connaissanceenergies.org



Production nationale d'énergie primaire (2018) : **138 Mtep**
Effet spécifique 2016 : nombre élevé d'opérations de maintenance et contrôle dans les centrales nucléaires; production 2015 : 139 Mtep



133 100 emplois directs et indirects en 2017 en France

◇ QUELQUES UNS DES ACTEURS RÉGIONAUX INCONTOURNABLES



OPCO2I – GPEC de la branche métallurgie en Centre-Val-de-Loire 2020-2023 – rapport complet

• Date de publication : février 2021 • page 116

◇ SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le long de l'axe ligérien, la Région abrite le **2ème parc d'énergie nucléaire** avec 4 centrales :

- Chinon
- Saint-Laurent-des-Eaux
- Dampierre-en-Burly
- Belleville sur Loire)

Les acteurs du territoire ont, néanmoins, largement investi dans la diversification de son mix énergétique et le **développement des énergies renouvelables**.

Aujourd'hui plus de 410 établissements opérant dans l'énergie emploient 20 000 salariés. **L'éolien, la géothermie, la biomasse**, ainsi que l'économie circulaire et la valorisation des déchets, font l'objet de développement de parcs, recherches...

La transition énergétique et les impératifs assignés confortent le positionnement de pointe de structures de pôles tels **S2E2**, spécialisé dans l'énergie électrique (batteries).

Source : Ministère Développement Durable ; DIRECCTE Centre Val-de-Loire, Dev'Up

ÉNERGIE

Tendances d'évolution

La transition énergétique et décarbonation du parc productif

→ Transition énergétique

Le gouvernement, dans ses programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE), a adopté une feuille de route ambitieuse en matière de réduction des consommations (-20% de consommation d'énergie finale en 2013 ; neutralité carbone en 2050) et de diversification de son mix énergétique (+30% en 2030).

La réorganisation du parc énergétique français pose la question de la place du nucléaire, qui suscite une aversion particulière, mais qui demeure essentielle pour rendre soutenable l'électrification de nos usages quotidiens et la décarbonation de la production énergétique.

La dérégulation du marché

→ Déréglementation des tarifs

La fin des tarifs réglementés en gaz et électricité signe l'ouverture progressive des marchés de l'énergie. Les acteurs historiques doivent revoir leurs positionnements, sourcing, offres, et doivent gérer le développement d'une intermédiation croissante des courtiers.

Le développement et l'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique

→ Accroissement des énergies renouvelables

Les accords internationaux déclinés dans les réglementations régionales, nationales, régionales, concourent à accorder une place croissante aux énergies renouvelables (éoliennes, solaires, marée-motrices...). Le renforcement de leur introduction pose un défi technique majeur de contrôle de la puissance de charge et du stockage, entraînant des besoins en R&D à forts enjeux.

Les consommateurs deviennent également partie prenante de cette production par l'autoconsommation, parachevant la décentralisation du réseau national.

L'optimisation du parc nucléaire existant

→ Parc nucléaire vieillissant

Actuellement, l'âge moyen des réacteurs est supérieur à 30 ans. Ce vieillissement du parc pose des questions de sûreté. Le projet de grand carénage concourrait à la prolongation de la durée de vie des centrales, mais ses réalisations tardent, dans la région.

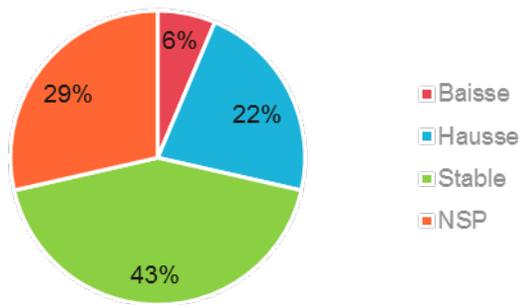
→ Maîtrise et réduction des consommations énergétiques

Le marché de la performance énergétique est devenu le gisement de valeur essentiel, tant sur les marchés B2B, que B2C. L'apport de services et solutions permettant d'optimiser et contrôler les dépendances, est complété par développement de marchés connexes : rénovation énergétique, smart city, mobilité – pour lesquels la maîtrise de la data est essentielle.

La performance énergétique

EVOLUTION DU VOLUME DE COMMANDES LIEES A LA
CHIMIE/PHARMACEUTIQUE/COSMETIQUE ESTIMEE DANS LES 3 ANS

(Source : enquête en ligne)



La Région Centre-Val de Loire abrite l'un des plus grands parcs nucléaires nationaux. Le projet de Grand Carénage (ie. Modernisation du parc) reste attendu.

Néanmoins, ce projet industriel d'envergure, au vu de son avancement, ne permet pas de cerner à l'instant les besoins, qui pourront être générés par les travaux à destination de la branche métallurgique.

TENDANCES	INTENSITÉ DE L'IMPACT SUR LE SECTEUR (+ À ++++)
Reconfiguration jeu d'acteurs (énergéticiens)	+
Transition énergétique (introduction des énergies renouvelables, électrification des usages, réduction des consommations...)	++
Entretien du parc nucléaire (travaux)	++
Maîtrise de la dépense énergétique (capteurs)	++++

◇ DONNÉES NATIONALES

Données INSEE, ANIA (2017)



Un CA de 180 Mds€ en 2017 (Source : INSEE)
Soit 19,5% du CA de l'industrie manufacturière française



429 029 en 2017



17 647 établissements

◇ QUELQUES UNS DES ACTEURS RÉGIONAUX INCONTOURNABLES

Hugues Triballat
LAITIÈRES H. TRIBALLAT À RIANS



AXKEREAL

MONIN®

Cargill™

Barilla

◇ SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

3 240 exploitations agricoles maillent le territoire régional, pour 45 000 emplois permanents. En 2017, le secteur a produit pour 4,1 Md€ de produits agricoles.

Les cultures et pratiques d'élevage sont extrêmement variées. Le tissu agricole régional est néanmoins marqué par une prédominance des cultures céréalières (1^{ère} région française). Deux autres types de cultures se distinguent : la viticulture et l'horticulture.

Le secteur agricole pâtit encore aujourd'hui de l'absence d'un appareil de transformation de ses matières premières structuré.

Les industries agroalimentaires pèsent pour 3,2 Md€ de chiffre d'affaires, en 2018. Un grand nombre de spécialités et production bénéficient d'appellations protégées, qui peinent cependant à acquérir une renommée nationale et au-delà (principalement des noms de domaines viticoles, spécialités fromagères).

L'ensemble de la filière agricole et agroalimentaire est impliquée dans la transition agroécologique tendant vers plus de bio, limitation des intrants, circuits courts....

AGRICULTURE, INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Tendances d'évolution

Dynamique du secteur

→ *Premier secteur industriel français*

Portés par la croissance démographique, l'agriculture et l'agroalimentaire se développent dans le monde ; l'image française et la renommée de ses produits (dont les vins et spiritueux) permettent aux entreprises nationales d'exporter massivement.

→ *Production biologique, préservation de l'environnement*

Les surfaces dédiées à l'agriculture biologique ne cessent de croître pour répondre à la demande. (10% des surfaces viticoles en bio en 2017 en France). Le CA du bio a augmenté de 17% entre 2016 et 2017. Les modes de production et nouveaux instruments accompagnent cette évolution en limitant le recours aux intrants (utilisation de capteurs et de données de précision pour anticiper les nuisibles,...). Ce souci de préserver les ressources agricoles passe également par une réflexion sur les modes de production plus respectueux des sols et plus éthiques (ex : agroécologie).

→ *Limitation et valorisation des déchets*

30% des volumes produits sont gaspillés sur la totalité de la chaîne (de la ligne de production à la fourchette), c'est-à-dire jetés sans être consommés, chaque. Les principes de l'économie circulaire encouragent à une valorisation des déchets de la terre (ex : bioénergies/bioéconomie) au recyclage des contenants alimentaires.

→ *La qualité des produits*

La qualité (nutritionnelle, gustative, sécurité alimentaire...) est une priorité pour les industriels agroalimentaires, qui doivent répondre à des réglementations et normes strictes. Cet enjeu se répercute sur l'ensemble de la chaîne, du producteur (dont chaîne de transformation) à la logistique et distribution (respect de la chaîne de froid...), qui doivent garantir une traçabilité et transparence au consommateur final. Les scandales sanitaires mettent au jour des failles à minimiser pour rassurer les clients.

Traçabilité, qualité, transparence

Performance économique, rentabilité

→ *Performance technologique des exploitations agricoles...*

Les agriculteurs utilisent de plus en plus de capteurs météo connectés, de cartographies d'analyse satellitaire ou des drones, qui rendent possible une agriculture de précision. Les tracteurs du futur seront numérisés, connectés et autonomes (ex : Deuterium, prototype écologique sans chauffeur). En élevage, les puces RFID sont utilisées pour suivre le déplacement des animaux et faciliter l'analyse de leur dossier médical.

→ *... aux usines et chaînes logistiques*

Les IAA ménagent simultanément compétitivité-prix, qualité, sécurité – des enjeux traités par un investissement dans l'Usine 4.0. La demande s'accroît pour la robotisation et digitalisation des équipements de production, toutes filières confondues.

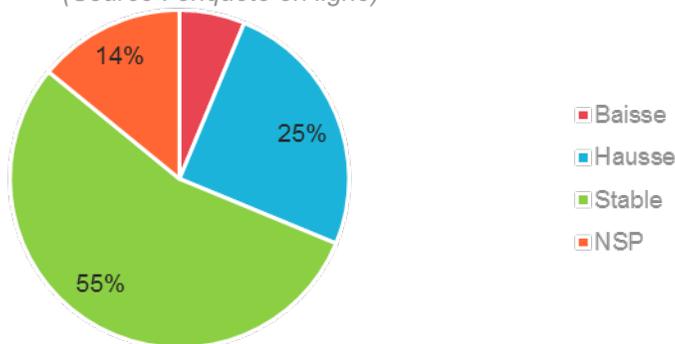
Un fort enjeu de productivité et de flexibilité (variété produits, petites et moyennes séries...) repose sur l'organisation des lignes de production. Enfin, les consommateurs poussent de plus en plus un redimensionnement local des supply chains (essor des circuits courts).

Modernisation des productions et exploitations

AGRICULTURE, INDUSTRIES ALIMENTAIRES

Impacts sur les secteurs de la branche métallurgie

EVOLUTION DU VOLUME DE COMMANDES LIEES A L'AGRICULTURE ET IAA ESTIMEE DANS LES 3 ANS
(Source : enquête en ligne)



TENDANCES	INTENSITÉ DE L'IMPACT SUR LE SECTEUR (+ À +++)
Précisions et qualité des contrôles/prévisions (capteurs, data/IA...)	+++
Chaîne de production plus vertes des champs à la logistique (réduction des consommations énergétiques / émissions)	++
Productivité (digitalisation, robotisation, autonomisation)	+++
Connectivité / Maintenance prédictive	++

Un secteur agricole et agroalimentaire majeur en Région Centre-Val de Loire, qui se porte bien, en dépit de la conjoncture.

On retrouve, à l'instar du reste du territoire, des enjeux importants de modernisation des chaînes de production pour la transformation (enjeu de productivité et de flexibilité des productions), mais également des enjeux de nouveautés et d'innovation pour répondre aux besoins en développement (drones, machines agricoles autonomes...). Ce sont surtout les sous-traitants de la métallurgie, en particulier les fabricants de machines et équipements qui seront impactés, ainsi que les fabricants d'équipements électriques et électroniques. Toutefois de manière plus indirecte, d'autres secteurs peuvent participer à répondre à ces enjeux (aéronautique et automobile pour les enjeux de mobilité par exemple).

Du côté des exploitations agricoles, d'importants investissements sont réalisés dans les machines et équipements agricoles (mouvement de modernisation des exploitations notamment au moment de changements de propriétaires, repositionnement...) – cette demande transparaît via les demandes de fonds auprès de la Région et acteurs du secteurs (fédérations, Caisse Agricole...).

Annexe 4 : offre de formation initiale

06

NOMBRE DE FORMATIONS INITIALES ET DE FORMÉS EN 2019

Sources : bases de données étoile et CEREQ, analyse et retraitements Katalyse

Formation	Nb de formations	Nb de formés	Cher		Eure-et-Loir		Indre		Indre-et-Loire		Loiret		Loir-et-Cher	
			EN	B	EN	B	EN	B	EN	B	EN	B	EN	B
PRODUCTIQUE - OUTILLAGE														
BAC PRO TECHNICIEN OUTILLEUR	2	13							1			1		
BAC PRO TECHNICIEN D'USINAGE	11	88	1	1	2	1			1	1	2	1	1	
BAC PRO PRODUCTIQUE MECANIQUE OPTION DECOLLETAGE	1	11							1					
BAC PRO TECHNICIEN MODELEUR	1	27	1											
BAC PRO FONDERIE	2	5	1		1									
BTS CONCEPTION DES PROCESSUS DE REALISATION DE PRODUITS OPTION PRODUCTION UNITAIRE	3	n.a.			1				1			1		
BTS CONCEPTION DES PROCESSUS DE REALISATION DE PRODUITS OPTION PRODUCTION SERIELLE	6	n.a.	2		1				1		1	1		
BTS INDUSTRIALISATION DES PRODUITS MECANIQUES	3	38	1						1			1		
BTS ETUDES ET REALISATIONS D'OUTILLAGES DE MISE EN FORME DES MATERIAUX	1	6										1		
BTS FONDERIE	1	8	1											
DUT GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	2	n.a.										1	1	
INGENIEUR MANAGEMENT DE LA PRODUCTION	2	n.a.										1	1	
INGÉNIEUR SPÉCIALITÉ MÉCANIQUE ET CONCEPTION DES SYSTÈMES	1	n.a.							1					
INGÉNIEUR SPÉCIALITÉ MÉCANIQUE	1	n.a.										1		
INGÉNIEUR SPÉCIALITÉ MAÎTRISE DES RISQUES INDUSTRIELS	1	n.a.	1											
INGÉNIEUR SPÉCIALITÉ GÉNIE DES SYSTÈMES INDUSTRIELS	1	n.a.												1

Formation	Nb de formations	Nb de formés	Cher		Eure-et-Loir		Indre		Indre-et-Loire		Loiret		Loir-et-Cher	
			E	N	B	E	N	B	E	N	B	E	N	B
MAINTENANCE INDUSTRIELLE														
BAC PRO MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS	17	225	2		3		1		3	1	4	1	2	
BTS MAINTENANCE DES SYSTEMES OPTION SYSTEMES DE PRODUCTION	8	32			1		1		2		2	1	1	
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	3	40*			2						1			
LICENCE PRO MAINTENANCE DES SYSTEMES PLURITECHNIQUES SPECIALITE EXPERTISE – MESURES – ENVIRONNEMENT	1	n.a.	1											
TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN SUPERIEUR DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE	2	n.a.			1						1			
ELECTROTECHNIQUE, ELECTRONIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE														
BAC PRO METIERS DE L'ELECTRICITE ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES	25	n.a.	2		4		3		5	1	7		3	
BAC PRO SYSTEMES NUMERIQUES OPTION SÛRETE ET SECURITE DES INFRASTRUCTURES, DE L'HABITAT ET DU TERTIAIRE	5	274	1						1	1	2			
BAC PRO SYSTEMES NUMERIQUES OPTION RESEAUX INFORMATIQUES ET SYSTEMES COMMUNICANTS	8		1		2					1	4			
BTS ELECTROTECHNIQUE	12	116	2		2		2		2	1	2		1	
DUT GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	3	196			1		1		1					
INGENIEUR INFORMATIQUE INDUSTRIELLE DIPLÔME DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITE DE TOURS	1	n.a.										1		
INGÉNIEUR SPÉCIALITÉ INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	1	n.a.									1			
INGÉNIEUR SPÉCIALITÉ MÉCANIQUE, MATÉRIAUX ET MÉCATRONIQUE	2	n.a.									2			
INGENIEUR SPECIALITE INTELLIGENCE DU BÂTIMENT	3	n.a.					1				1	1		

NOMBRE DE FORMATIONS INITIALES ET DE FORMÉS EN 2019

Formation	Nb de formations	Nb de formés	Cher		Eure-et-Loir		Indre		Indre-et-Loire		Loiret		Loir-et-Cher	
			E	N	B	E	N	B	E	N	B	E	N	B
CONCEPTION ET DESSIN INDUSTRIEL - AUTOMATISMES														
BTS CONCEPTION DES PRODUITS INDUSTRIELS	4	59	1			1					2			
BTS CONCEPTION ET REALISATION DE SYSTEMES AUTOMATIQUES	6	66				1			2		2		1	
CONDUITE DE PROCESS														
CAP CONDUCTEUR D'INSTALLATIONS DE PRODUCTION	4	16			1				2			1		
BAC PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	2	13										1	1	
CHAUDRONNERIE														
CAP REALISATION EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE – OPTION CHAUDRONNERIE	1	9*				1								
CAP REALISATION EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE – OPTION SOUDAGE	1					1								
BAC PRO TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	7	91	1		1	1	1		1		1		1	
BTS CONCETPION ET REALISATION EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	4	23				1			2		1			
COMMERCIAL ET ASSISTANCE TECHNIQUE														
BTS ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	2	15*					1					1		
BTS TECHNICO-COMMERCIAL OPTION NEGOCE DE PRODUITS INDUSTRIELS	5	163**					1		1		1	1	1	

** Donnée pour la formation BTS TECHNICO-COMMERCIAL, toutes options confondues

Annexe 5 : glossaire des types de métiers (mutation, développement, tension, recul)

06

◇ MÉTIER EN TENSION :

Métiers ayant des difficultés à être pourvus, en interne ou en externe. Métiers pour lesquels il y a une inadéquation actuelle (réelle ou perçue) entre la demande (besoin des entreprises) et l'offre (candidats).

La tension peut être due à différents motifs :

- certains métiers souffrent d'une mauvaise image
- aux caractéristiques de l'emploi, aux conditions perçues de travail et de rémunération
- à l'inadéquation de l'offre de formation initiale et continue
- aux compétences issues d'un haut niveau d'expérience
- ...

La notion de tension est liée à la situation locale du marché du travail

L'analyse des métiers en tension peut se faire à 1 an, c'est-à-dire qu'on identifie les métiers en tension aujourd'hui et à court terme.

◇ MÉTIER EN MUTATION :

Métiers dont les compétences requises vont fortement évoluer dans les années à venir et pouvant nécessiter de nouvelles qualifications (création, rénovation, disparition).

Les évolutions substantielles du référentiel de compétences peuvent présenter un risque de perte d'emploi ou d'employabilité.

◇ MÉTIER EN DÉVELOPPEMENT / EN ÉMERGENCE :

Métier dont le nombre de salariés va augmenter significativement à moyen terme et métiers émergents ou nouveaux, c'est-à-dire qui n'existent pas encore mais qui vont apparaître.

◇ MÉTIER EN REcul :

Métier dont le nombre de salariés va baisser significativement à moyen terme. (à ne pas confondre avec les métiers en mutation dont les compétences évoluent).

Exemples : mutation technologique, marché, normative...